

BILAN DU CONTRAT DE RIVIERE GAVE DE PAU 2002 ⇨ 2006 ET PERSPECTIVES D'AVENIR DANS LE CADRE D'UN AVENANT 2007 ⇨ 2010



Amélioration
de la qualité des eaux



Restauration des rivières
et des milieux aquatiques



Protection contre les risques
liés aux crues



Mise en valeur de
l'Environnement lié au Gave de Pau



Animation et communication
autour des actions du Contrat

EDITO

“ Le Contrat de Rivière Gave de Pau, signé en mai 2002 pour 5 ans, arrive dans sa dernière année de programmation : déjà 5 ans de mise en œuvre et de nombreux résultats encourageants !

De nombreux travaux d'assainissement programmés réalisés (nouvelles stations d'épuration, réhabilitation, extension de réseaux, ...) ont eu des répercussions positives sur la qualité des eaux du Gave de Pau notamment en matière de bactériologie (taux d'Escherichia Coli divisé par 4 depuis 2002 en aval de Lourdes) ; à noter, cependant, le retard de certaines communes.

La mise en place du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), par le SMDRA dès 2003, pour le contrôle des assainissements individuels a également participé à cet effort de dépollution et de préservation de nos rivières. De plus, ce service public local apporte un soutien technique très apprécié par les élus et les particuliers.

Le " réseau-qualité " du Contrat de Rivière a permis, depuis 2002, de suivre cette amélioration avec une quinzaine de points de mesures et une fréquence annuelle d'analyses importante.

L'état général des cours d'eau du bassin s'est également nettement amélioré grâce au travail des brigades vertes, encadrées par des " techniciens rivière " compétents.

Les études (hydraulique, dynamique fluviale, agricole, migrateurs, ..) programmées ont été réalisées. Les différents résultats collectés dans le cadre du Contrat de Rivière ont abouti, pour certains, à un programme d'actions déjà réalisé ; les autres seront intégrés dans le programme de l'avenant au Contrat de Rivière 2007-2010.

L'aménagement des berges du Gave de Pau visant à améliorer les conditions d'accès à la rivière pour les activités nautiques et halieutiques (pêche, sports d'eaux vives, ...) est à ce jour achevé et apporte satisfaction aux usagers. Par ailleurs, l'accès aux personnes handicapées a été privilégié dans la mesure du possible (rampes d'accès, main courante, pontons).

Enfin, les actions de communication autour du Contrat de Rivière ont été nombreuses depuis 2002 : bulletins d'information, site internet, guides pratiques, journées de l'eau, ...

Les conditions satisfaisantes dans lesquelles sont menées les actions du Contrat de Rivière depuis sa signature s'accompagnent de résultats positifs et concrets sur le terrain. Toutefois, un travail de longue haleine reste encore à accomplir. Ainsi, nous espérons que la prolongation du Contrat de Rivière sera soutenue par nos différents partenaires.

Le Gave de Pau est un atout essentiel pour nos vallées. Cet élément structurant, de par son caractère torrentiel, impose aux acteurs locaux une vigilance, une concertation et un suivi de tous les instants qui doivent être pérennisés dans le temps.”



Georges AZAVANT, Président du Comité de Rivière



PRESENTATION DU CONTRAT DE RIVIERE GAVE DE PAU

Le périmètre du Contrat de Rivière Gave de Pau couvre la totalité du bassin versant du Gave de Pau de sa source jusqu'à la frontière départementale avec les Pyrénées-Atlantiques. Il couvre une superficie totale d'environ 1120 km².

Le Gave de Pau est un affluent en rive gauche de l'Adour disposant d'un bassin montagnard étendu. Il prend sa source dans le cirque de Gavarnie (site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO). Son orientation est Sud-Nord jusqu'à Lourdes puis Est-Ouest jusqu'à la limite du département.

73 communes de l'arrondissement d'Argelès-Gazost composent ce périmètre dont la population permanente totale est de l'ordre de 36 000 habitants et peut être multipliée par 4 en période touristique (environ 140 000 personnes en été). Les principales communes sont Lourdes, Cauterets, Argelès-Gazost, Pierrefitte-Nestalas et Luz-Saint-Sauveur.

Il s'agit d'un bassin fortement influencé par l'activité touristique : Lourdes (pèlerinages), sites naturels remarquables (Cirque de Gavarnie, Parc National des Pyrénées, Pont d'Espagne, ...), stations de ski, stations thermales, pêche, sports d'eaux vives, ...

Ce territoire est concerné par les zones prioritaires du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) : zones vertes (saligues du Gave de Pau à partir de Pierrefitte-Nestalas), axes bleus (Gave de Pau en aval de Luz-Saint-Sauveur et Gave d'Azun), et cours d'eau classés sensible aux éclusées (mesure C14).

Les grandes étapes du Contrat de Rivière :

- Démarche initiée en 1995 (associations, élus et institutionnels du bassin)
- 26 octobre 1995 : avis favorable sur le dossier sommaire (Comité National d'Agrément)
- 13 décembre 1995 : constitution du Comité de Rivière (arrêté préfectoral)
- 1997-1998 : études pour le dossier définitif réalisées par le SMDRA
- octobre 2000 : animatrice recrutée par le SMDRA
- 07 novembre 2001 : dossier définitif approuvé par le Comité de Rivière
- 12 février 2002 : avis favorable sur le dossier définitif (Comité National d'Agrément)
- 3 mai 2002 : signature du Contrat de Rivière pour une durée de 5 ans



Structure animatrice du Contrat de Rivière : Le Syndicat Mixte pour le Développement Rural de l'Arrondissement d'Argelès-Gazost (SMDRA)

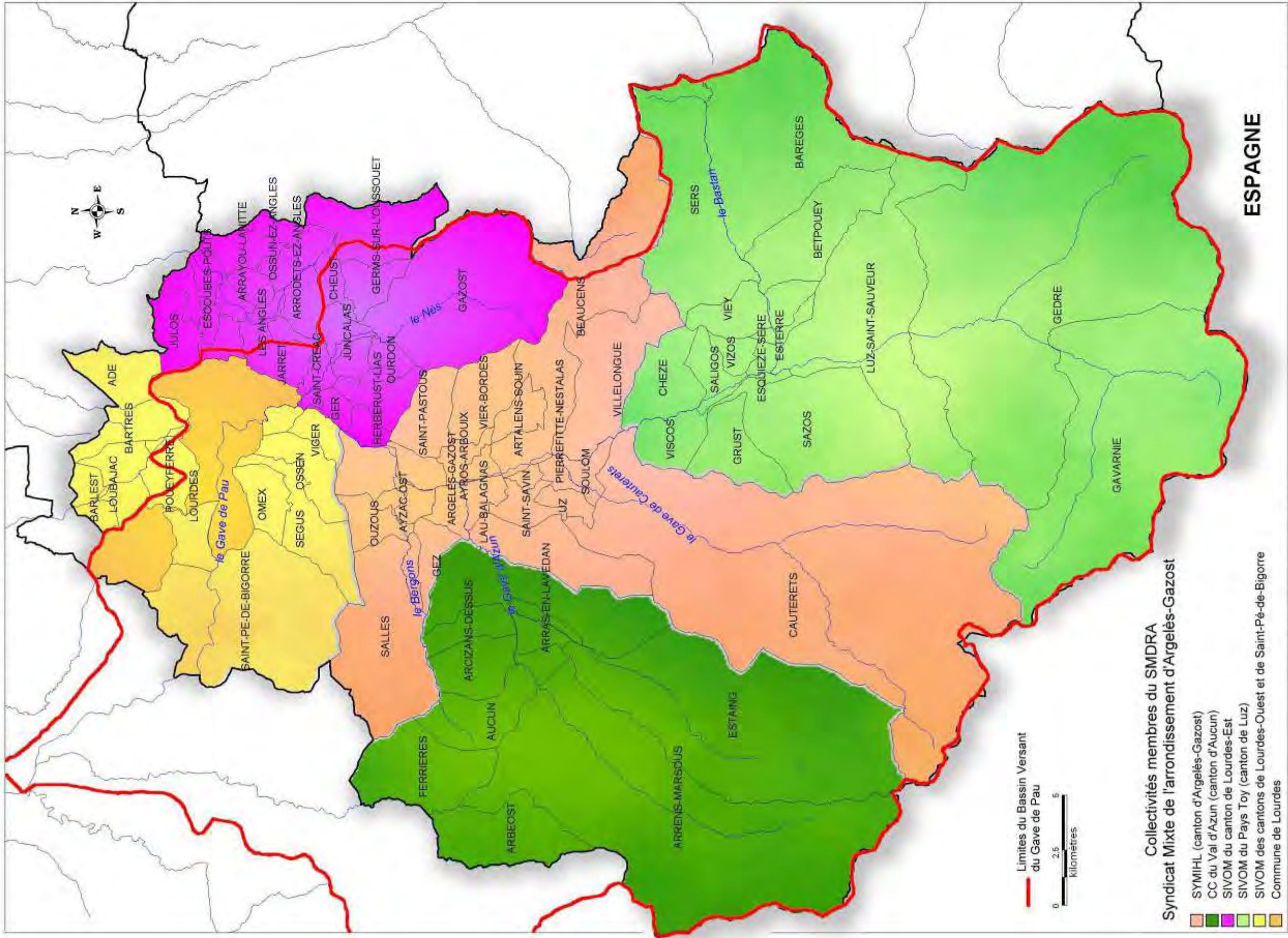
Président du Comité de Rivière : M. Georges AZAVANT

Animatrice et coordinatrice du Contrat de Rivière : Melle Laurence DUROT

Signataires du Contrat de Rivière :

- Préfecture des Hautes-Pyrénées,
- Agence de l'Eau Adour Garonne (AEAG),
- Conseil Régional de Midi-Pyrénées (CR MP),
- Conseil Général des Hautes-Pyrénées (CG 65),
- Le SMDRA,
- Le Président du Comité de Rivière,
- Les communes de Lourdes, d'Argelès-Gazost et de Cauterets.

TERRITOIRE DU CONTRAT DE RIVIERE GAVE DE PAU



SMDRA

ESPAGNE

source : Atlas de l'eau DDAF 65

mars 2007

Les enjeux du contrat sont axés sur :

- L'amélioration de la qualité des eaux,
- L'amélioration de l'état physique des cours d'eau,
- La prévention des risques de crues et d'inondations,
- La mise en valeur de l'environnement lié au Gave de Pau,
- La coordination des actions menées sur le bassin versant et la communication.



Volet A « Amélioration de la qualité des eaux » :
Diminuer la pollution d'origine domestique (assainissement collectif et non collectif) et les pollutions d'origine industrielle et agricole ; sécuriser la ressource en eau potable par la mise en place des périmètres de protection et la recherche de nouvelles ressources ; mettre en place un réseau de suivi complémentaire de la qualité des eaux.

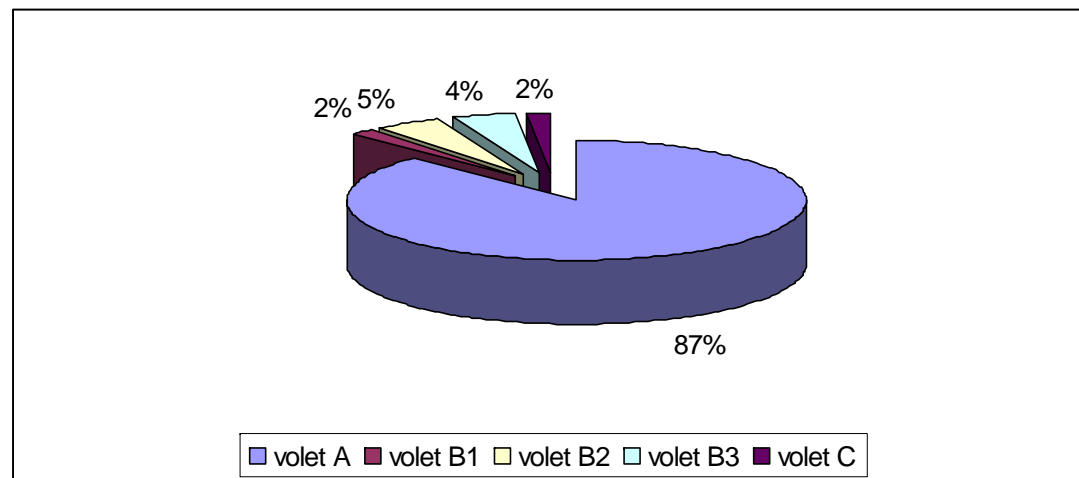
Volet B1 « Amélioration de l'état physique des cours d'eau » :
Restaurer et entretenir le lit et les berges des cours d'eau du bassin du Gave de Pau ; mettre en place une surveillance régulière ; préserver les milieux aquatiques et la ressource piscicole notamment par la poursuite des aménagements réglementaires visant la libre circulation des poissons.

Volet B2 « Prévention des risques de crues et d'inondations » :
Améliorer la connaissance des risques et mettre en œuvre des travaux et des plans de gestion visant à la protection des biens et des personnes contre les risques d'inondation dans le respect de la dynamique fluviale.

Le montant prévisionnel total du Contrat de Rivière est de 43 420 830 € sur 5 ans.

Répartition par volet :

- Volet A : 38 003,74 KE HT
- Volet B1 : 723,37 KE HT
- Volet B2 : 2077,88 KE HT
- Volet B3 : 1 853,63 KE HT
- Volet C : 762,17 KE HT

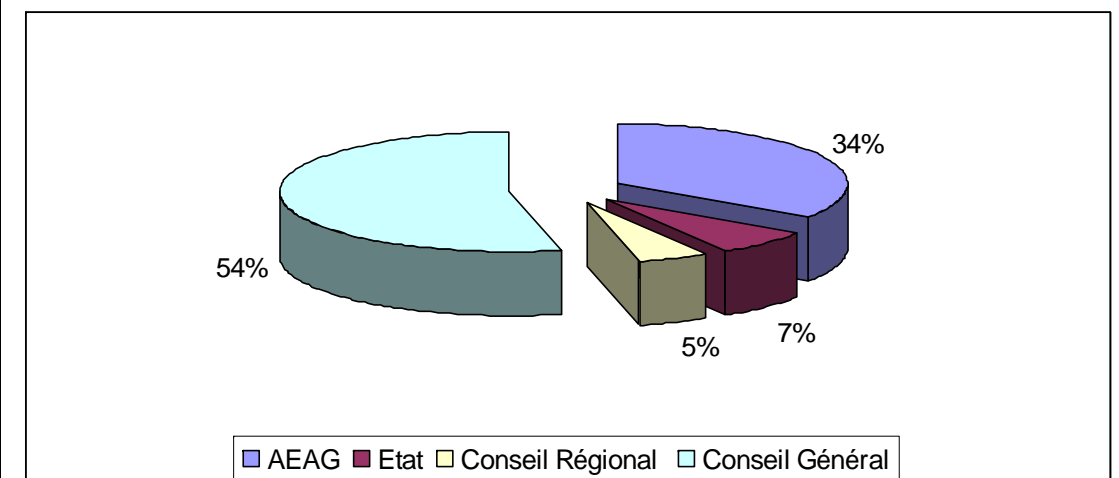


Volet B3 « Mise en valeur de l'environnement lié au Gave de Pau » :
Valoriser la pratique des activités touristiques liées à l'eau (sports d'eaux vives ; pêche) et améliorer la qualité paysagère du Gave de Pau.

Volet C « Entretien et Animation du contrat » :
Coordonner et suivre les opérations programmées ; assurer la concertation pour une gestion intégrée à l'échelle du bassin et communiquer afin de sensibiliser les acteurs locaux aux actions du Contrat.

Répartition par financeurs (hors maîtres d'ouvrages) :

- AEAG : 6247,45 K€HT
- Etat : 1287,63 K€HT
- CR MP : 869,02 K€HT
- CG 65 : 9745,2 K€HT



**1 / VOLET A :
AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX**

1 / VOLET A : AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX

Actions programmées	Maitre d'ouvrage	Coût prévisionnel	Coût réalisé	Taux de réalisation	Commentaires
		(en KE HT)	(en KE HT)	(en %)	
A1 - Assainissement collectif					
* Pose réseaux de collecte	Collectivités locales	8 218,53	5647,59	69%	Retard de certains dossiers notamment CC Castelloubon.
* Pose réseaux de transfert	Collectivités locales	2 656,58	482,75	18%	Retard notamment des transferts sur la STEP d'Argelès.
* Réhabilitation de réseaux	Collectivités locales	815,60	289,20	35%	Retard notamment dû au faible pourcentage de subvention.
* Diagnostic des réseaux d'assainissement collectif	Collectivités locales	152,45	82,12	54%	5 diagnostics réalisés.
* Schémas directeurs d'assainissement (SDA)	Collectivités locales	299,56	382,04	128%	61 SDA réalisés sur 73 communes.
* Ouvrage de traitement (station d'épuration, STEP)	Collectivités locales	19 650,37	13497,27	69%	Retard notamment de la station d'Argelès-Gazost.
A2 - Gestion des boues					
* Mise en place d'un traitement spécifique et réglementaire pour les boues de station d'épuration en cohérence avec le plan départemental (août 2002)	Collectivités locales	2 800,00	0	0%	Une étude de faisabilité pour la création d'une plateforme de compostage est prévue en 2007 portée par le SMDRA pour un coût prévisionnel de 57,7 KE HT.
A3 - Assainissement non collectif (ANC)					
* Mise aux normes des filières d'assainissement non collectif	Collectivités locales	195,13	0,00	0%	Ces mises aux normes ont été réalisées partiellement par les particuliers (communes non compétentes pour l'ANC).
* Contrôle de l'assainissement non collectif : mise en mise d'un SPANC	Collectivités locales SMDRA	314,65	234,30	74%	Le SMDRA a créé un SPANC à l'échelle des 89 communes de l'arrondissement d'Argelès-Gazost depuis 2003 avec l'embauche de 2 techniciens.
* Mise aux normes des refuges de montagne	CAF/Commission Syndicale de la Vallée de St-Savin	141,78	165,00	116%	Tous les travaux programmés ont été réalisés entre 2002 et 2006.
A4 - Réduction des pollutions agricoles					
* Mise aux normes des bâtiments d'élevage dans le cadre des PMPOA (4 bâtiments)	Agriculteurs	110,53	110,53	100%	Réalisée en 2004.
* Mise aux normes des bâtiments d'élevage dans le cadre du FEOGA (3 bâtiments)	Agriculteurs	73,79	48,48	66%	Mise aux normes réalisée pour 2 bâtiments sur 3 en 2002 et 2003.
* Etude impacts agricoles et boues	Chambre d'agriculture	15,28	15,28	100%	Etude réalisée en 2002-2003.
* Actions de sensibilisation	Chambre d'agriculture	11,43	1,50	13%	Réunions d'information sur le désherbage, campagne sur la récupération des emballages, campagne sur le réglage des pulvérisateurs.
A5 - Protection de la ressource en eau potable					
* Etablissement des périmètres de protection	Collectivités locales	268,30	198,18	74%	Retard de certaines procédures.
* Autres travaux (recherche nouvelles ressources)	Collectivités locales	2 379,73	0,00	0%	Abandon du projet PASSPICH.
A6 - Réduction des pollutions industrielles					
* Suivi des dossiers : zone industrielle Pierrefitte - Soulom et des anciennes mines de Penarroya	SMDRA	pour mémoire			Réunions de suivi de la zone industrielle et intégration dans le "réseau qualité" de points spécifiques de suivi des métaux sur sédiments et sur bryophytes dans les zones impactées par les anciennes mines.
A7 - Suivi de la qualité des eaux superficielles					
* Mise en place d'un réseau de suivi complémentaire de la qualité des eaux du bassin du Gave de Pau	SMDRA	40,25	65,63	163%	Le SMDRA a créé le réseau complémentaire de suivi à partir de l'été 2002 (une quinzaine de points de mesures sur le Gave de Pau et ses principaux affluents).
TOTAL en KE HT		38 143,96	21 219,87	56%	

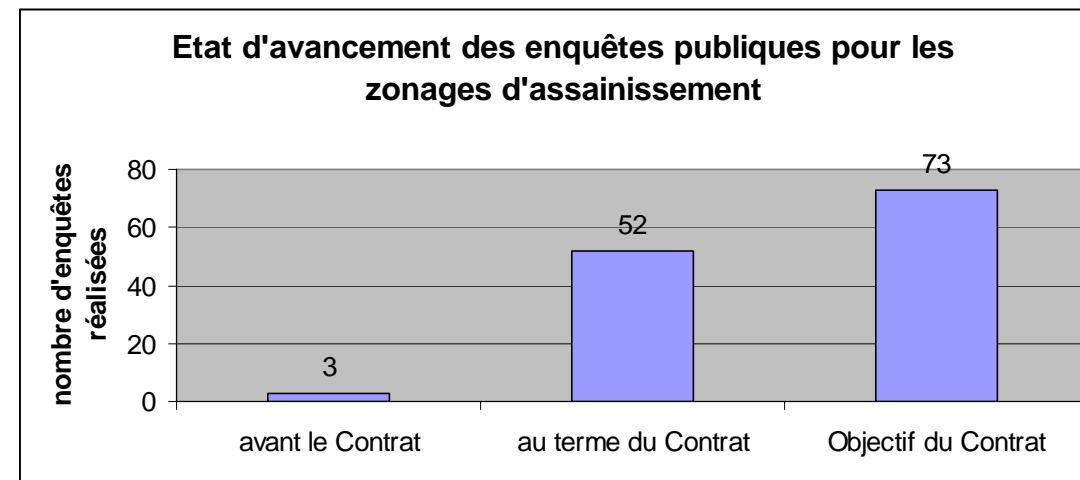
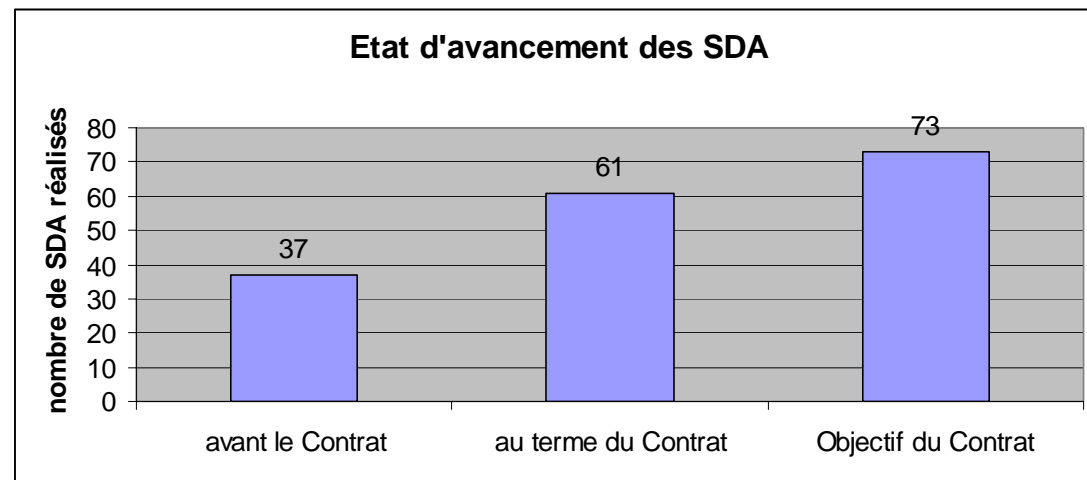
VOLET A1 : ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Entre 2002 et 2006, les interventions en matière d'assainissement des collectivités sur le territoire du Contrat de Rivière ont été les suivantes :

- La conduite d'études et de schémas d'assainissement ;
- La création, l'extension et la réfection de réseaux de collecte des eaux usées ;
- La mise en place de réseaux de transfert ;
- La création ou la mise aux normes des ouvrages de traitement des eaux usées.

De manière générale, les objectifs initialement inscrits au Contrat de Rivière en terme d'études et de travaux d'assainissement ont été atteints : 61 schémas directeurs d'assainissement (SDA), 7 stations d'épuration (STEP) créées ou réhabilitées, travaux de création, d'extension ou de transfert de réseaux engagés sur 20 communes.

Etat d'avancement des SDA et des enquêtes publiques :

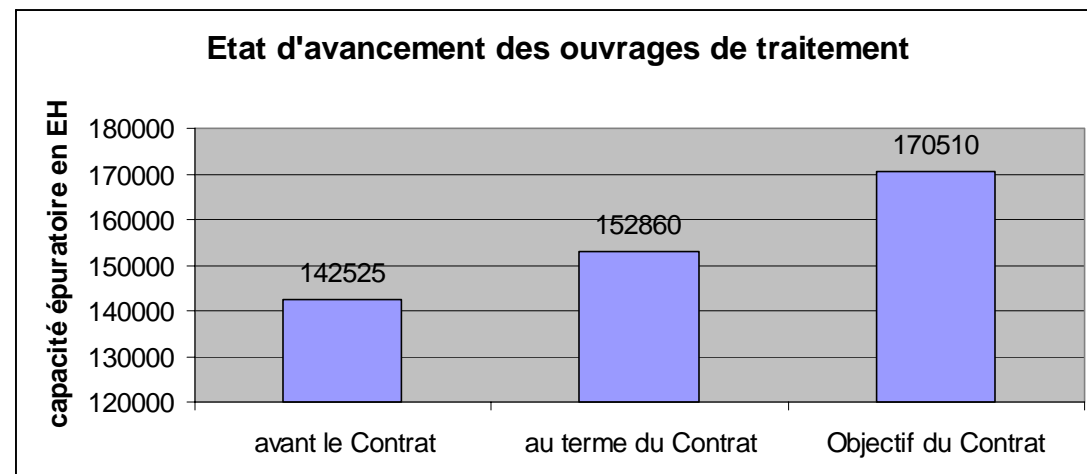


Etat d'avancement des ouvrages de traitement :

Capacité de traitement en début de Contrat : 142 525 EH (équivalent habitant) avec 39 stations d'épuration

Objectif attendu en fin de Contrat : 170 510 EH

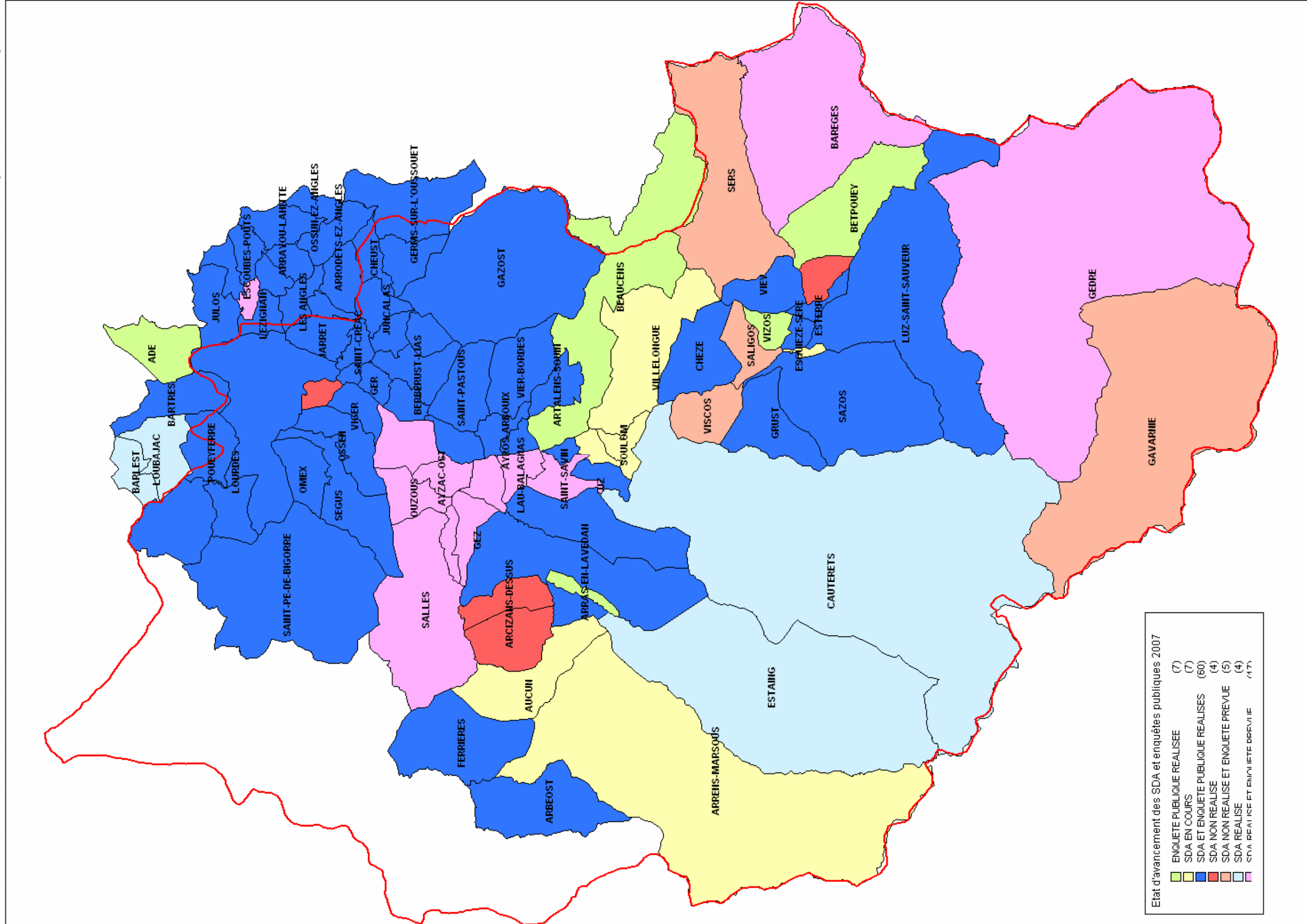
Capacité épuratoire (capacité nominale organique) en fin de Contrat : 152 860 EH avec 39 stations d'épuration (certaines STEP ont été fermées pour un transfert sur une autre STEP aux normes et 7 STEP ont été créées ou remises aux normes)



Nouvelle STEP de Lourdes



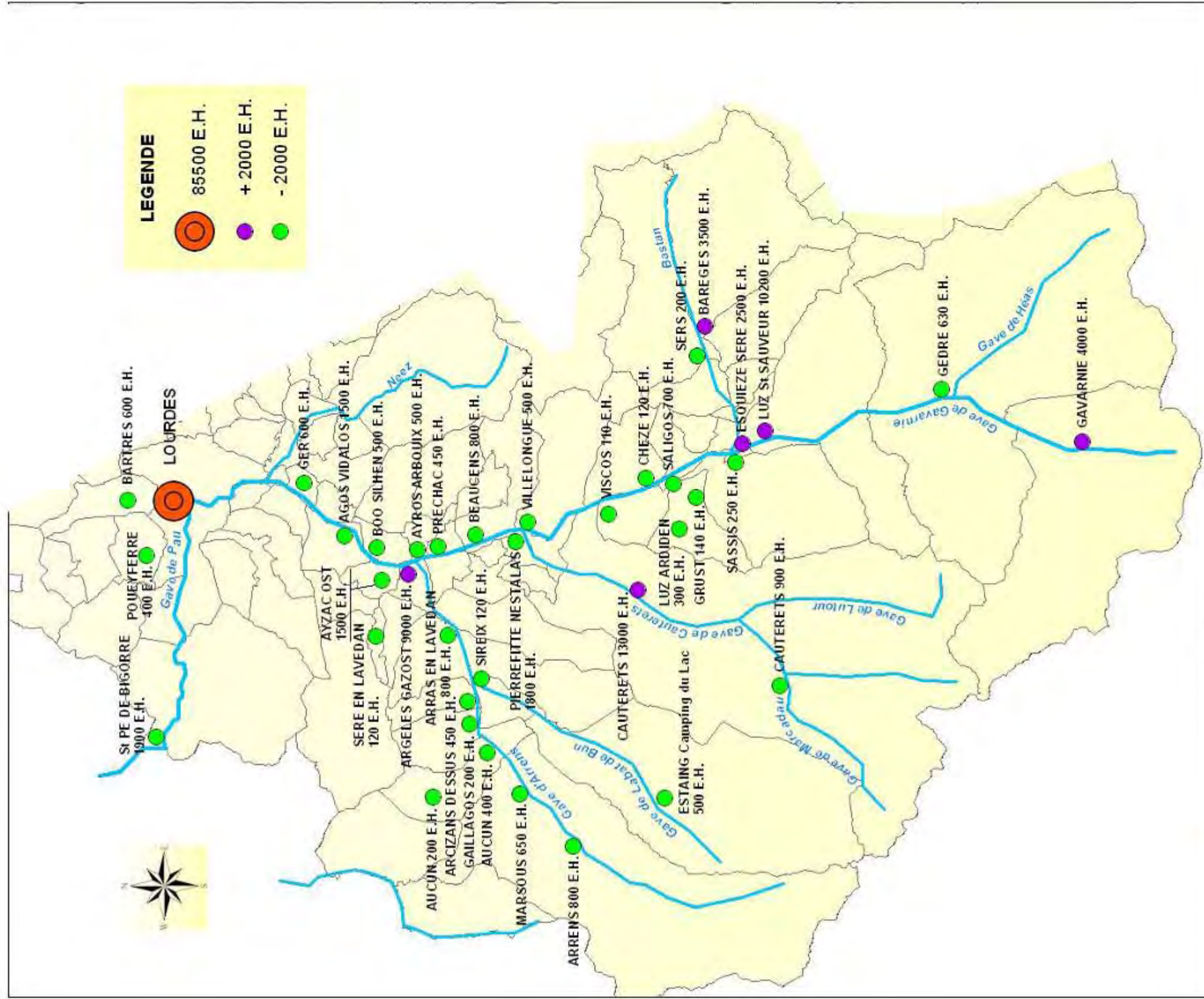
ETAT D'AVANCEMENT DES SCHEMAS DIRECTEURS D'ASSAINISSEMENT ET DES ENQUETES PUBLIQUES



source : Atlas de l'eau DDAF 65 SMDRA/Contrat de Rivière Gave de Pau

mars 2007

STATIONS D'EPURATION DES HAUTES-PYRENEES Bassin versant du Gave de Pau



Janvier 2007

S.A.T.E.S.E. 65
 Service d'Assistance Technique aux
 Exploitants de Stations d'Epuration



VOLET A2 : DEVENIR DES SOUS-PRODUITS DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Sur le bassin du Gave de Pau, les possibilités de valorisation des boues sont très différentes entre l'amont et l'aval. Sur les cantons de Luz-Saint-Sauveur et Cauterets, les potentialités d'épandage in situ sont quasiment nulles à la différence des cantons « aval » où la recherche de zones d'exploitation des boues semble moins problématique.

Cependant, **les modes de gestion actuels** des 39 ouvrages de traitement **sont loin d'être satisfaisants**. La plupart des petites et moyennes stations ne pratiquent pas de valorisation des boues.

A l'échelle du département, une étude de faisabilité comprenant : la définition des quantités produites, la définition de la filière la mieux adaptée (solutions techniques), la définition de la structure pouvant assurer le traitement ; a été réalisée dans le cadre de la révision du **Plan Départemental des Déchets Ménagers et Assimilés** (Août 2002). Les conclusions de cette étude privilégient la **valorisation des boues par compostage avec mutualisation des équipements**.

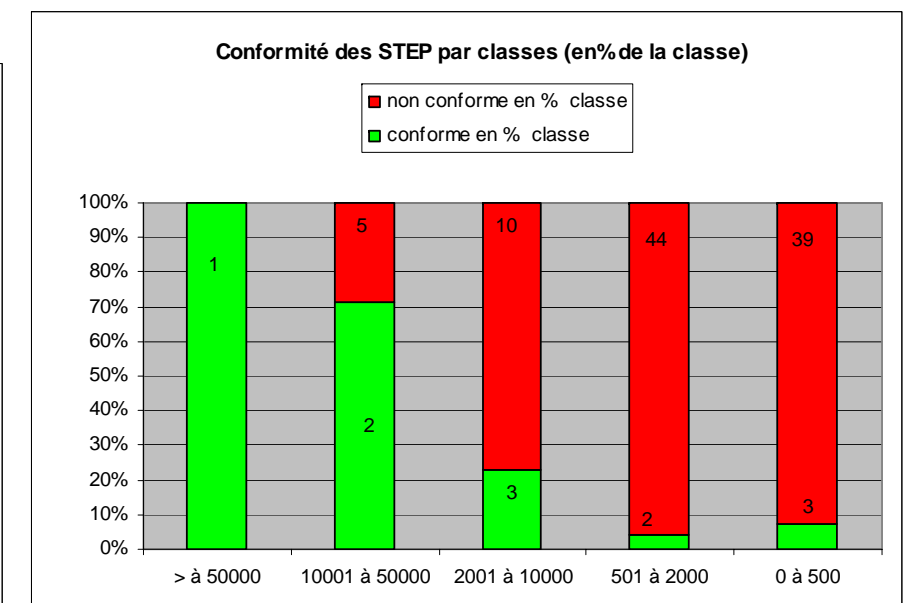
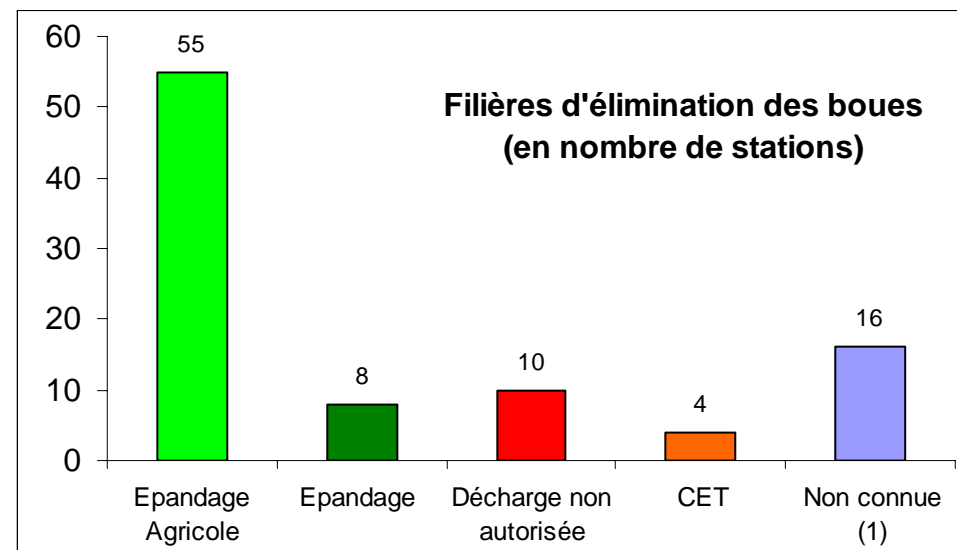
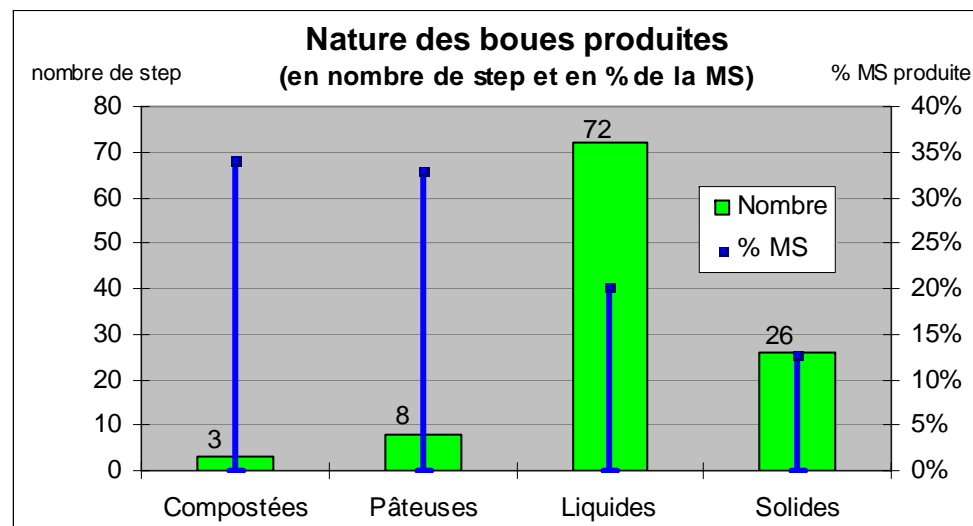
Dans ce cadre, dès fin 2005, et en partenariat avec les services du Conseil Général, de l'Etat et de l'Agence de l'Eau, le SMDRA a proposé de porter la maîtrise d'ouvrage d'une **étude de faisabilité pour la création d'une plate-forme de compostage pour la valorisation commune des boues des stations d'épuration** de l'arrondissement d'Argelès-Gazost, ainsi que celles de Bagnères-de-Bigorre, d'Ossun et de Juillan, intégrées au secteur d'étude après concertation en 2006 (conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage).

Après consultation, l'offre du bureau d'études SESAER a été retenue par le comité de sélection pour un coût de 57 700 Euros HT soit 69 009 Euros TTC.

Cette étude doit être lancée début avril 2007 pour une durée de 8 mois (tranches ferme et conditionnelle). Le plan de financement définitif est le suivant : 70 % d'aides Agence de l'Eau sur le TTC soit 48 306.30 Euros, 10% d'aides Conseil Général sur le HT soit 5 770 Euros et 14 932.70 Euros d'autofinancement (communes).

Sur le territoire de l'étude (46 stations d'épuration ; capacité épuratoire = 192 000 EH), la quantité de boues à traiter par an a été estimée à environ 1500 tonnes de matières sèches.

Pour information, une **étude départementale sur la gestion des boues** par les collectivités a déjà été réalisée en 2004 par la Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées pour la Mission Inter-Service de l'Eau (MISE) des Hautes-Pyrénées. Les principaux résultats de cette étude sont présentés ci-dessus à l'échelle du département des Hautes-Pyrénées :



VOLET A3 : ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

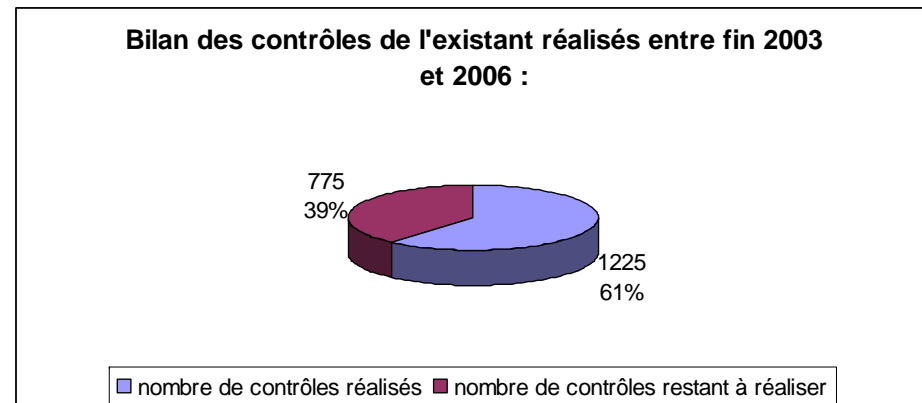
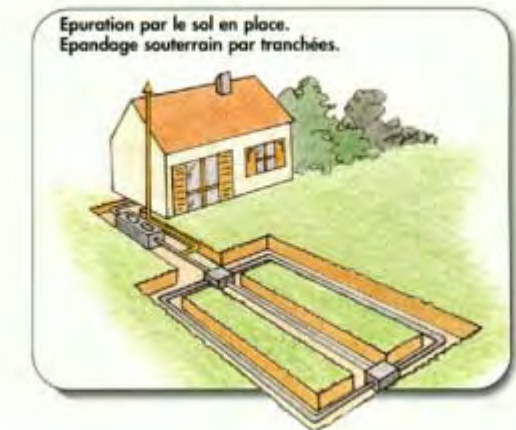
Le Service Public d'Assainissement Non Collectif, SPANC :

Depuis la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992, les communes doivent mettre en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif afin de contrôler la réalisation des nouvelles installations d'assainissement non collectif ainsi que la qualité de celles existantes.

Sur le territoire du Contrat de Rivière, toutes les communes sont dotées, depuis 2003, d'un SPANC monté à l'échelle de l'Arrondissement d'Argelès-Gazost (89 communes dont les 73 du Contrat de Rivière) par le SMDRA. Ainsi, 2 techniciens ont été embauchés en novembre 2002 (en contrat emplois jeunes) par le SMDRA. Le transfert de compétence des communes vers le SMDRA a été acté par arrêté préfectoral fin février 2003. Le SPANC des Vallées des Gaves est donc opérationnel depuis mars 2003 pour le contrôle des habitations neuves et à réhabiliter. Le contrôle des installations existantes a été lancé en octobre 2003.

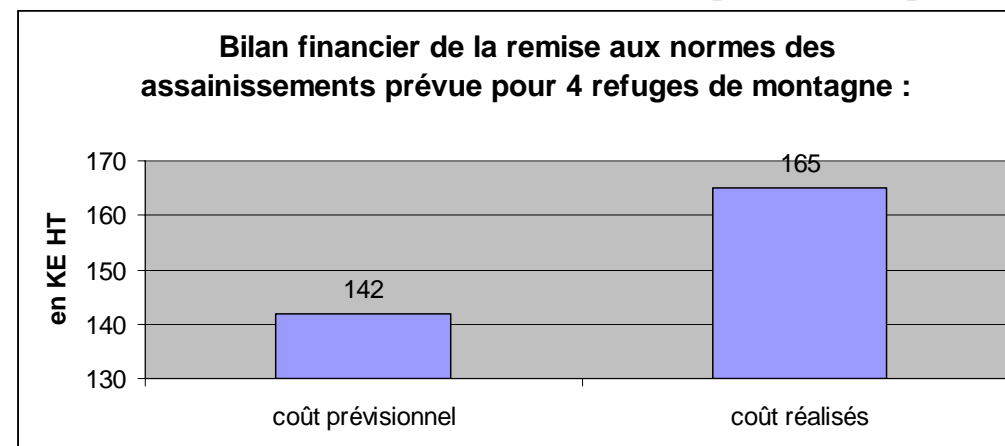
Bilan d'activité du SPANC Vallées des Gaves 2003 - 2006 :

Type de contrôles réalisés	2003	2004	2005	2006	Total
Nombre de permis de construire instruits	57	69	77	96	299
Nombre de dossiers de réhabilitation instruits	11	33	32	49	125
Nombre de contrôles de l'existant réalisés	103	445	402	275	1225
Nombre de communes contrôlées pour l'existant	3	10	10	7	30



L'assainissement des chalets et refuges de montagne :

Dans le cadre du Contrat de Rivière, 4 remises aux normes des systèmes d'assainissement de refuges de montagne étaient programmées et ont été réalisées grâce à l'accord-cadre entre le Parc National des Pyrénées, le Club Alpin Français (CAF) et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne signé en 2000. Ainsi, ces travaux de remises aux normes ont été réalisés entre 2002 et 2006 sur les refuges des Oulettes de Gaube, de Baysse-lance et d'Ilhéou. Pour le refuge du Marcadau, les travaux ont été réalisés en 2002 mais ils doivent être repris en 2007 pour cause de malfaçon.



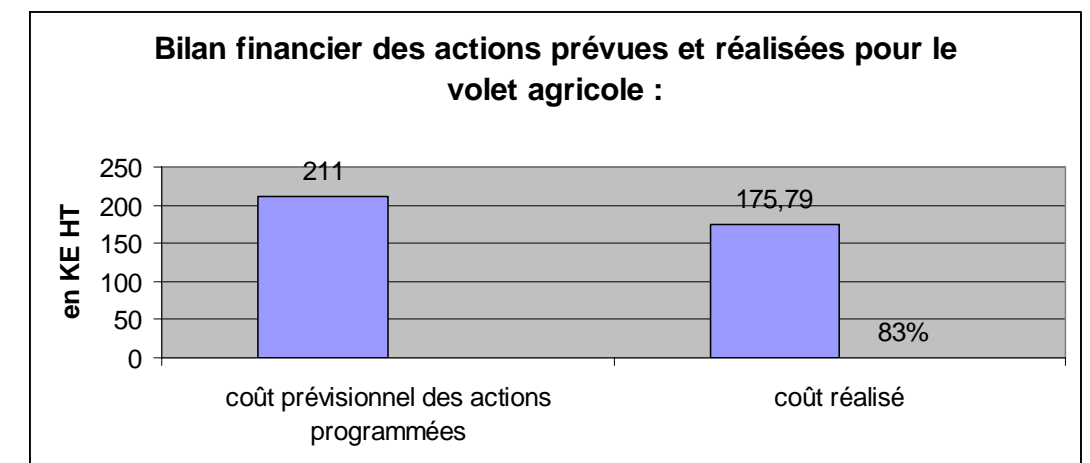
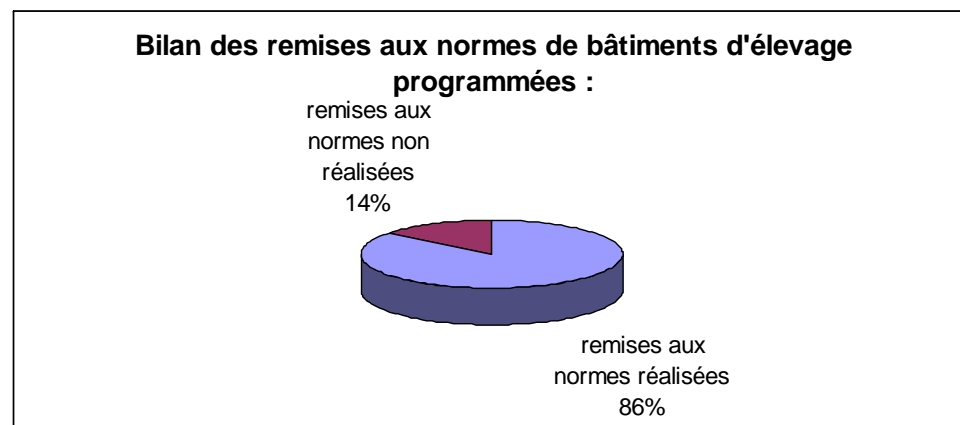
VOLET A4 : REDUCTION DES POLLUTIONS AGRICOLES

Le bassin versant du Gave de Pau Amont est caractérisé par une faible influence des activités agricoles sur la qualité des eaux. En effet, on se trouve sur une tête de bassin située en zone de montagne où l'essentiel des activités agricoles tourne autour de l'élevage extensif (zones de pâturage, prairies, très peu de champs cultivés type maïs).

Dans le cadre du Contrat de Rivière, les objectifs fixés étaient donc la remise aux normes des bâtiments d'élevage et l'évaluation de l'impact des activités agricoles sur la qualité des cours d'eau par la réalisation d'une étude. Sur la base des conclusions de cette étude, des journées de sensibilisation étaient prévues, dans un second temps, afin de réduire les rejets polluants d'origine agricole.

De manière générale, les objectifs initialement inscrits au Contrat de Rivière en terme d'études et de travaux ont été atteints :

- 2 bâtiments d'élevage, non intégrables au Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole (PMPOA), ont été remis aux normes en 2002-2003 (48,48 KE HT) et 4 bâtiments d'élevage, intégrables au PMPOA, ont été mis aux normes en 2004 (110,5 KE HT).
- L'étude diagnostique sur les impacts des activités agricoles sur le bassin versant du Gave de Pau Amont a été réalisée par la Chambre d'Agriculture en 2002-2003 (15,28 KE HT). Une enquête a donc été réalisée afin de mieux connaître les pratiques agricoles et leurs impacts sur la qualité de l'eau, le devenir des effluents d'élevage et de faire un inventaire des sources éventuelles de pollution. Cette étude a conclu à un indispensable accompagnement des agriculteurs sur :
 - les points clefs du raisonnement de la fertilisation (azote, phosphore, potassium) tant sur maïs que sur prairie, avec valorisation des effluents d'élevage ;
 - la mise en œuvre de nouvelles stratégies de désherbage inhérentes à l'interdiction d'utilisation de l'atrazine (utilisation de nouvelles matières actives, nouveau matériel, ...).
- Les résultats de cette étude ont débouché sur des actions de sensibilisation réalisées par la Chambre d'Agriculture, à partir de 2004, auprès des agriculteurs afin d'améliorer leur pratiques : réunions d'information sur le désherbage, campagne sur la récupération des emballages, campagne sur le réglage des pulvérisateurs, ...



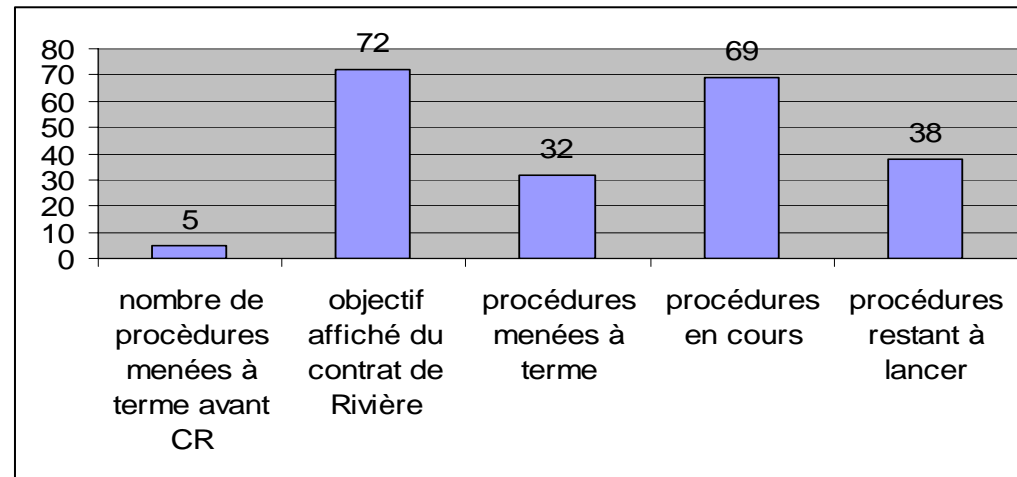
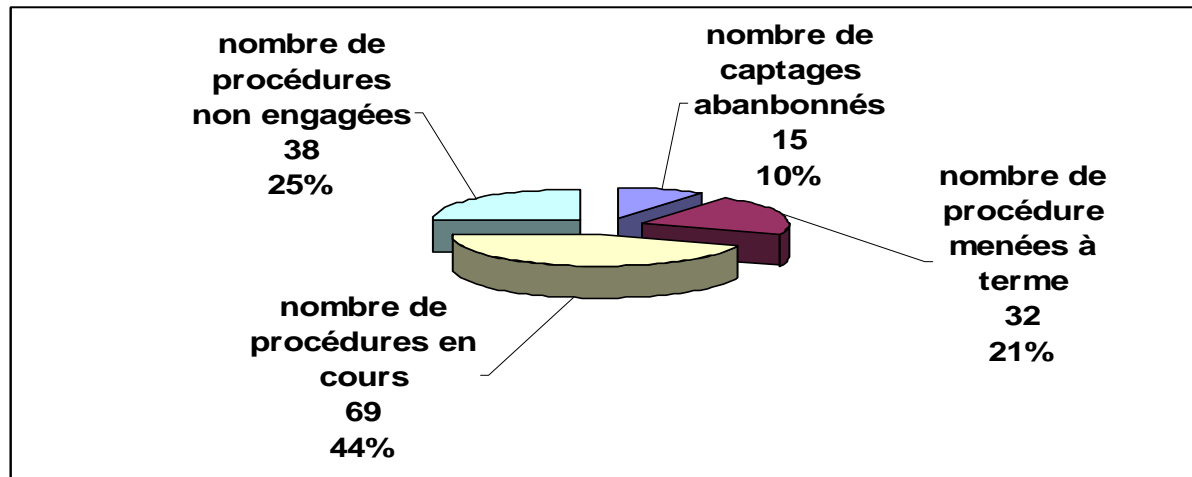
VOLET A5 : PERIMETRES DE PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE

D'après la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992, tous les captages d'eau potable doivent faire l'objet d'un périmètre de protection depuis 1997. Le département des Hautes-Pyrénées comme de nombreux autres départements français, est très en retard en regard de cette échéance réglementaire.

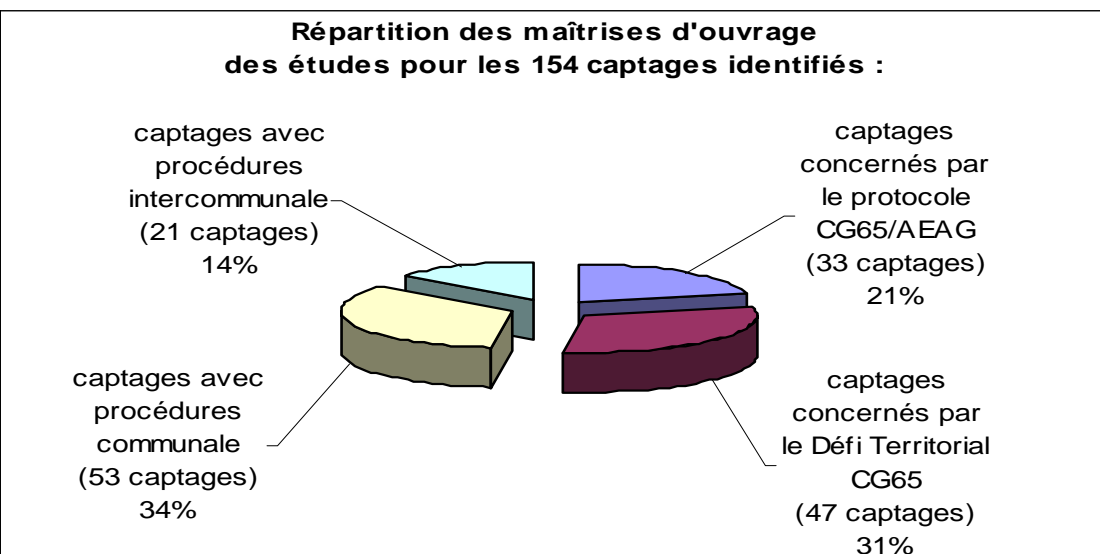
Sur le bassin du Gave de Pau Amont, on comptait en 2001, avant la signature du Contrat de Rivière, près de 150 captages d'eau potable dont 147 sources et seulement 3 prélèvements en eaux superficielles. A cette époque, seulement 5 procédures de périmètre de protection des captages d'eau potable avaient été menées à leur terme.

Les objectifs fixés par le Contrat de Rivière étaient donc de protéger les captages d'eau potable du bassin en menant à terme un maximum de ces procédures réglementaires.

Etat d'avancement des procédures pour les captages du bassin Gave de Pau amont (65) :



Dans ce cadre, le « Protocole de 1997 » ainsi que le « Défi Territorial » conclus entre l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et le Conseil Général des Hautes-Pyrénées ont largement contribué à faire avancer les phases administratives et techniques de ces procédures (rapports préalables et expertises hydrogéologiques) en appui aux communes et aux syndicats intercommunaux d'eau potable.



👉 : En 2004, le SMDRA a réalisé une enquête auprès des communes ainsi qu'une base de données et a édité un « guide pratique sur les procédures de périmètre de protection des captages d'eau potable » envoyé à toutes les collectivités concernées et disponible au format pdf sur son site internet.

VOLET A7 : SUIVI DE LA QUALITE DES COURS D'EAU

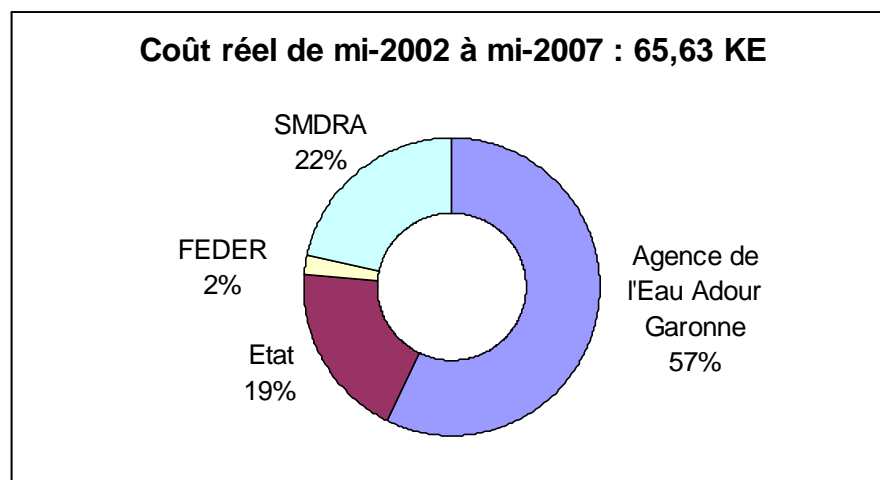
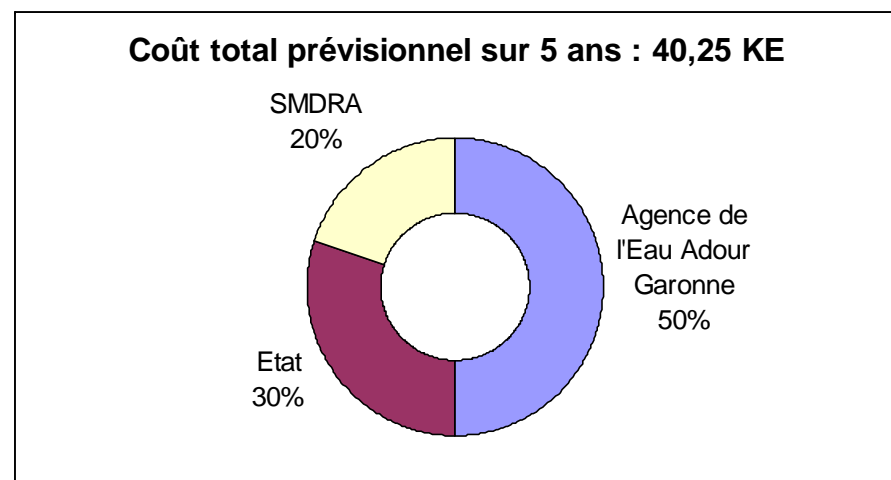
La mise en place d'un réseau complémentaire de suivi de la qualité des eaux du Gave de Pau et de ses affluents, pendant les 5 ans du Contrat de Rivière (2002-2006), a permis :

- d'améliorer le diagnostic existant (seulement 2 points sur le Réseau National de Bassin RNB) et de vérifier l'évolution de la qualité physico-chimique et microbiologique,
- d'évaluer l'impact des opérations réalisées au cours du Contrat de Rivière sur la qualité des eaux et sur les milieux aquatiques,
- et de justifier du bien fondé de la programmation d'opérations complémentaires.

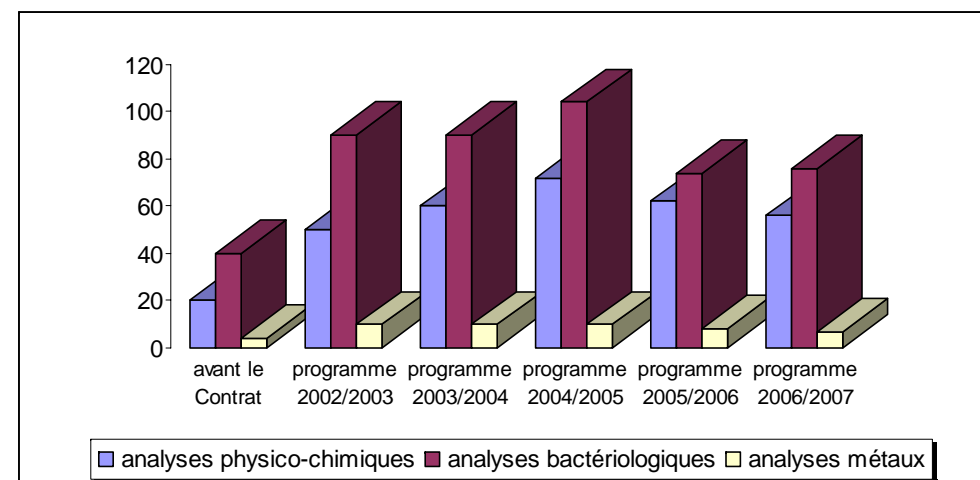
Ce programme de mesures a été lancé, dès l'été 2002, avec une maîtrise d'ouvrage SMDRA. Les résultats de ce réseau sont directement intégrés sur la base de données de l'Agence de l'Eau et sont régulièrement présentés et distribués en réunions (bureaux, comités techniques, Comités de Rivière).

Le Comité Technique de Pilotage est chargé, chaque année, d'analyser les résultats et de réajuster le programme de mesures de l'année suivante. Ainsi, la programmation inscrite en début de Contrat a évolué : elle est passée des 7 stations de mesures, initialement programmées, à une quinzaine de stations en fin de Contrat. En effet, afin d'affiner l'analyse des impacts des sous bassins et de certaines stations d'épuration ou zones industrielles, le Comité de Pilotage a décidé de rajouter ou de déplacer des stations de mesures. Les paramètres analysés ont également été choisis en fonction de la source de pollution potentielle à évaluer. Enfin, au vu des premiers résultats, les campagnes d'analyses ont essentiellement porté sur la bactériologie et la pollution métallique qui sont les deux types de paramètres déclassants du bassin du Gave.

Bilan financier du réseau de suivi de la qualité des eaux :



Nombres d'analyses réalisées par année de 2002 à 2007 :



Les résultats :

Les paramètres physico-chimiques (hors métaux) sont conformes (oxygène, nitrates, nitrites, phosphate, matière en suspension, ...) en raison d'un bon débit et d'une bonne oxygénation de l'eau en tête de bassin mais également du fait d'un faible impact agricole et industriel.

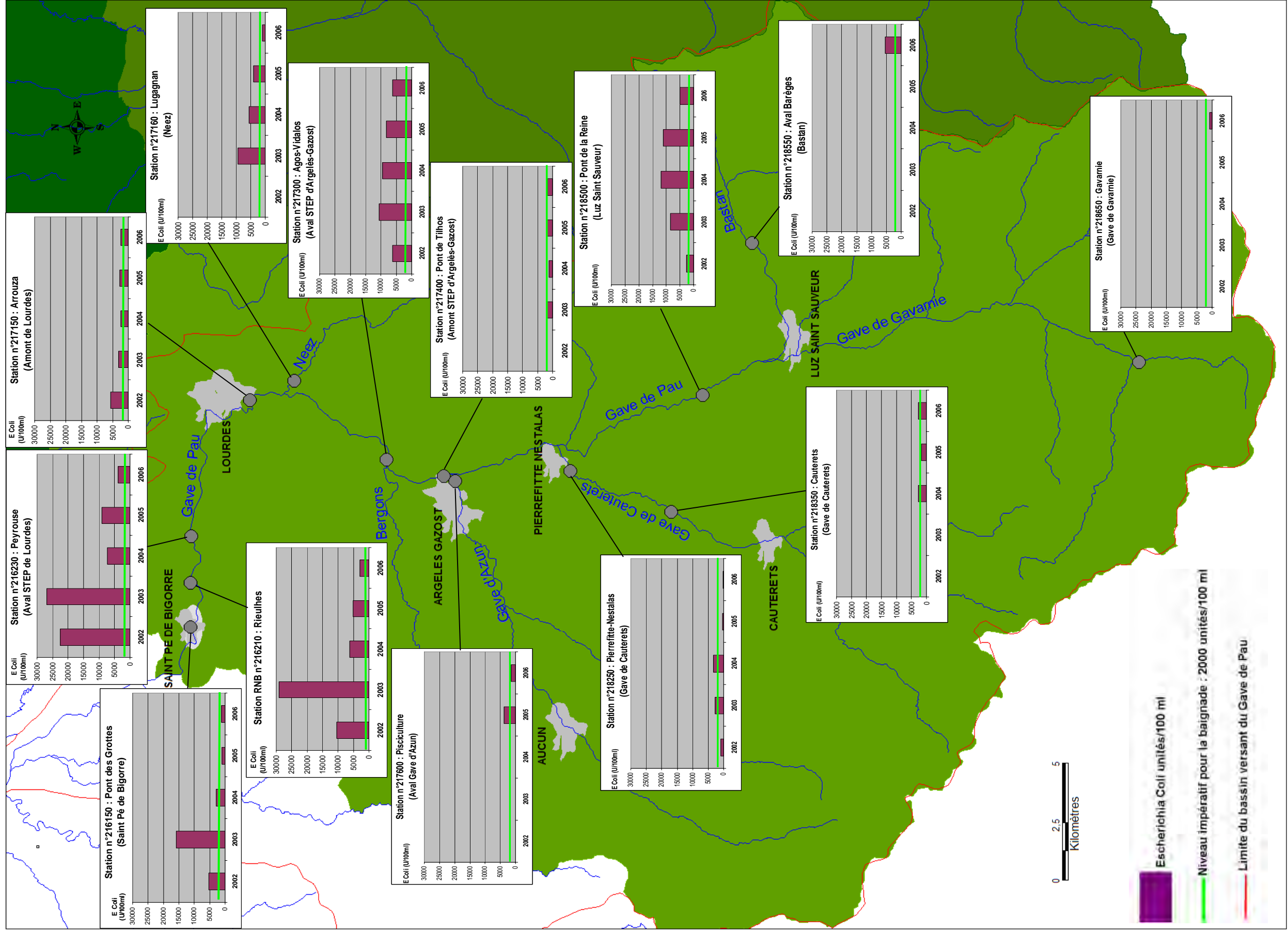
Les paramètres non conformes sont la bactériologie (surtout en période touristique : en aval de Luz-Saint-Sauveur, d'Argelès-Gazost et de Lourdes) et les métaux sur sédiments et sur bryophytes, particulièrement le Plomb et le Zinc (surtout en aval des anciennes mines de Penarroya).

☞ L'évolution des résultats montre, cependant (voir carte p°15), une nette amélioration de la qualité bactériologique du bassin du Gave grâce aux efforts réalisés en matière d'assainissement surtout en aval de Lourdes (taux d'Escherichia. coli divisé par 10 par rapport à 2003 depuis les nouvelles STEP sur Lourdes et Saint-Pé-de-Bigorre).

Par contre, dans certaines vallées (Pays Toy, Argelès-Gazost, Castelloubon) des efforts restent à faire. Un diagnostic est programmé dans l'avenant sur les apports en bactériologie.

☞ De plus, le bilan des résultats des analyses « métaux lourds » (voir carte p°16) révèle une pollution environnementale avérée (surtout en aval immédiat des anciens sites miniers de Penarroya) mais les analyses réalisées sur les chairs de truites permettent d'affirmer qu'il n'existe pas de risque sanitaire immédiat pour la consommation des poissons pêchés dans les gaves.

EVOLUTION DE LA QUALITE BACTERIOLOGIQUE DU BASSIN DU GAVE DE PAU ENTRE 2002 ET 2006

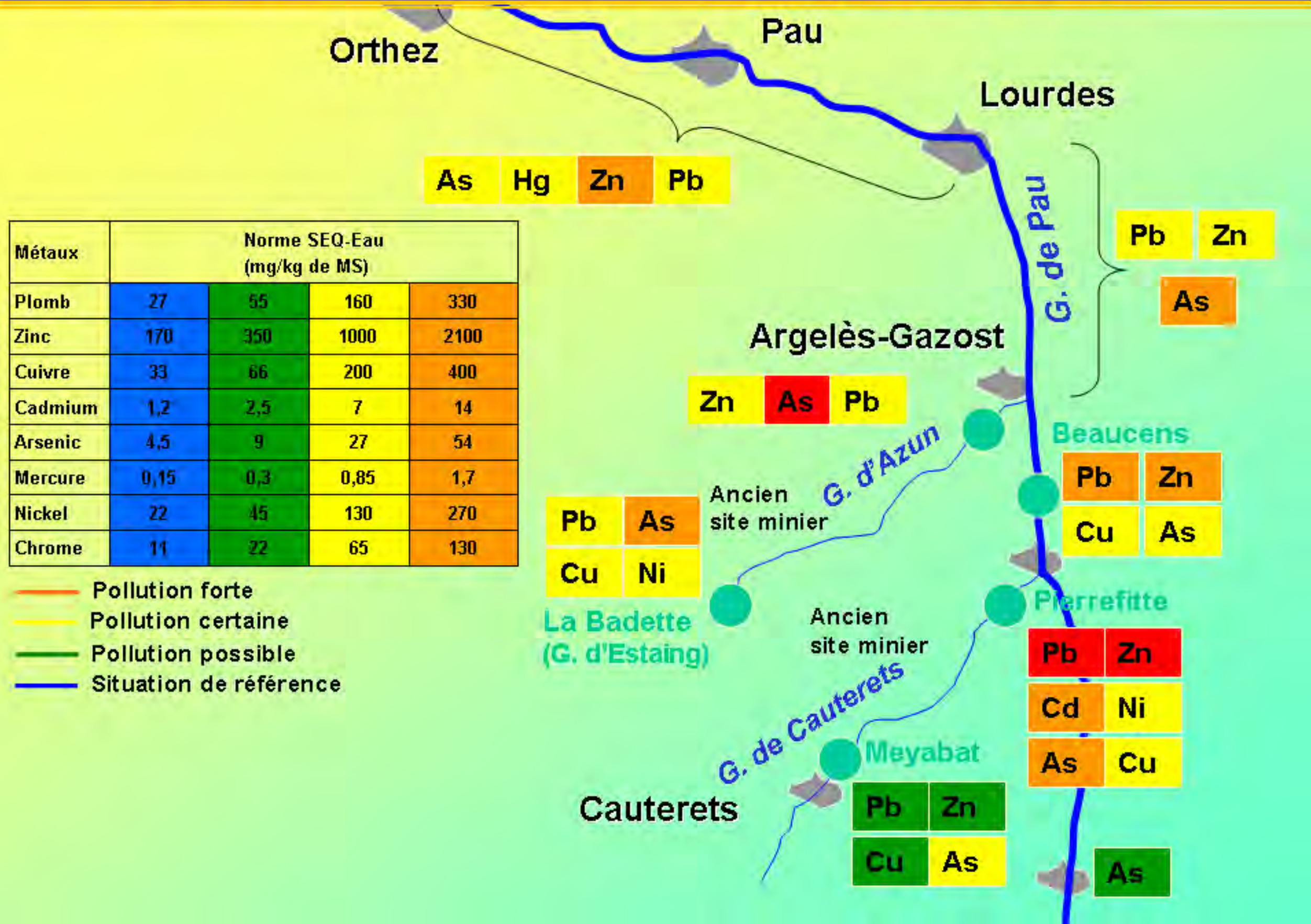


mars 2007

source : Atlas de l'eau DDAF 65

SMDRA

Résultats 2002-2006 métaux sur bryophytes (CR et AEAG)



BILAN DES ACTIONS RELATIVES A L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX

Les actions relatives au volet « amélioration de la qualité des eaux » prévues à la signature du Contrat de Rivière Gave de Pau ont été pour la plupart toutes réalisées.

Parmi les points forts, à noter :

- L'engagement fort des collectivités locales pour l'amélioration des conditions de collecte et de traitement des eaux usées,
- La mobilisation du SMDRA en tant que porteur d'opérations collectives comme la mise en place d'un SPANC au niveau de l'Arrondissement, la prise en charge du « Réseau de suivi Qualité » ou encore la maîtrise d'ouvrage de l'étude de faisabilité pour le traitement commun des boues de stations d'épuration par compostage,
- Une amélioration sensible de la qualité des eaux du bassin notamment en matière de bactériologie.



Nouvelle STEP de Lourdes (travaux achevés en 2005)



Stériles des anciennes mines de Penarroya (La Galène)



Réunion d'information sur les échéances réglementaires

ENJEUX, PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS D'ACTIONS POUR DEMAIN

En 2000, l'Europe s'est dotée d'une politique communautaire ambitieuse. En effet, la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE) de 2000 fixe un objectif à atteindre impérativement : le bon état écologique et chimique de toutes les eaux en 2015. En réponse à cet objectif, les Agences de l'Eau ont établi leur 9^{ème} programme d'intervention (2007 – 2012). Parmi les résultats attendus, on peut citer :

- La mise en conformité de l'assainissement existant (au plus tard fin 2007 au titre des échéances 1998 et 2000 et au plus tard fin 2009 pour l'échéance 2005),
- La mise en place de périmètres de protection des captages d'eau potable avant fin 2010,
- La diminution des pollutions toxiques d'origine industrielle et artisanale,
- La maîtrise de l'utilisation des produits phytosanitaires,
- Une meilleure connaissance de l'état de nos cours d'eau pour pouvoir répondre aux exigences de la directive cadre.

Sur le territoire du Contrat de Rivière, des efforts ont déjà été réalisés mais ils sont encore insuffisants et doivent être poursuivis à l'avenir. En effet, la plupart des masses d'eau du bassin du Gave de Pau amont sont actuellement en « bon état » et doivent le rester. Par contre, certaines sont classées en RNABE (Risque de Non Atteinte du Bon Etat) en raison de leur état chimique (présence de métaux lourds liés à d'anciens sites miniers) et une « action test » est en cours sur le Gave de Pau afin d'identifier et de réduire, à terme, les apports en éléments métalliques. Enfin, sur un affluent du Gave classé en MEFM (Masse d'Eau Fortement Modifiée), l'objectif fixé est l'atteinte du bon potentiel en 2015.

Ainsi, afin de répondre aux objectifs fixés et de mettre en œuvre le programme de mesures concernant le bassin du Gave du Pau Amont, les actions suivantes sont proposées :

- La mise aux normes et le maintien de dispositifs de collecte et de traitement des eaux usées performants,
- La mise en conformité du traitement des boues de stations d'épuration (plans d'épandage, plateforme de compostage),
- L'amélioration de la qualité des systèmes d'assainissement non collectif (contrôle, réhabilitation et entretien),
- La réduction des rejets toxiques d'origine industrielle et artisanale (réhabilitation des anciens sites miniers, régularisation et contrôle des raccordements aux réseaux collectifs),
- La maîtrise des produits phytosanitaires par les agriculteurs mais aussi les collectivités et les particuliers (actions de sensibilisation, formations, amélioration des pratiques)
- L'amélioration de la connaissance de l'état de nos cours d'eau (études, suivi de la qualité des eaux).

Programme d'actions dans le cadre de l'avenant au Contrat de Rivière 2007-2010 – Volet A :

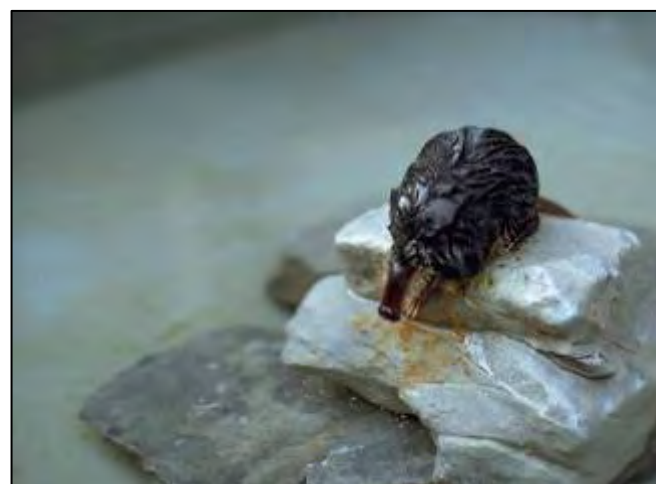
Nature des opérations	2007 - 2010	Maître d'ouvrage		Agence de l'Eau <i>(sous réserve des disponibilités financières)</i>		Ministère de l'Environnement		Conseil Général		Conseil Régional		Autres participations	
	en Keuro HT	Identification	Autofinancement	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux	Keuro
Volet A - AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU													
A1 - Assainissement des eaux usées													
* Réseaux de collecte, extension réseaux	7889,78	Collectivités locales	50 à 60 %	20 % et 20 % avance remboursable sur coût plafonné				0 à 50 % 1ère Tranche et 0 à 40 % autres Tranches (50% ou 40% max tac)			fonds SUR, DGE, fonds européens		
* Réseaux de transfert	3890,43		50%	25% sur coût plafonné				0 à 50 % (max tac 50 %)					
* Réhabilitation de réseaux	857		75%	25% sur coût plafonné				0%					
* Ouvrage de traitement	4859,5		50%	25% sur coût plafonné				0 à 50 % (max tac 50 %)					
* SDA, zonage, Enquête publique	228,95		30%	50%				20 à 30% (max tac 70 %)					
* Création d'un groupe de travail pour la mise en place de sessions de formations pour les préposés chargés des stations d'épuration : partenariat avec le Satese, la Mise, l'Aeag, le Conseil Général 65 et le CNFPT avec un rôle de relai et d'information pour le SMDRA	à chiffrer	Collectivités locales											
* Etude sur les apports en bactériologie dans le Gave (rejet eaux pluviales, affluents) avant d'envisager les traitements tertiaires	50	SMDRA/Collectivités	30 à 50 %	50%						10 % max			
A2 - Gestion des boues : Etude SMDRA prévue en 2007													
	70	SMDRA	30%	70%				10%					
et suites à donner aux vues des conclusions de l'étude mise en place d'une aire de compostage	à chiffrer suite étude	Collectivités locales	50%	25%				0 à 50% (max tac 50 %)				ADEME	
A3 - Assainissement non collectif													
* Contrôle et aide à la réhabilitation de l'assainissement non collectif : SPANC (2 techniciens)	180,00	SMDRA			aide aux contrôles et à la réhabilitation								
A4 - Réduction des pollutions d'origine agricole													
* Actions de communication technique, formations sur l'amélioration des pratiques, état des lieux sur la restructuration des réseaux d'irrigation et accompagnement adapté (base SIG)	68,00	Chambre d'agriculture	75%	25%									
A5- Protection de la ressource en eau potable													
* Etudes périmètre de protection, diagnostic des réseaux, ...	664,25	Collectivités locales	30%	max 50 %				max 20 % (tac 70 % max)		20% max (diagnostics réseaux)	fonds SUR, DGE, fonds européens		
* Mise en place d'interconnexions de réseaux	2656,5		40%	max 30%				max tac 60 %					
* Extension de réseau	153,5		70%					max 30 %					
* Renforcement de réseau	523,36		70%					max 30 %					
* Pose compteurs d'eau	10		30%	30 à 50%				max 50 %					
* Travaux de traitement des captages	560		30%	50 % (As, Bact, Pest) autres 30 %				20 à 50 % (max tac 70 %)					
* Travaux de protection des captages	2619,51	30%	50%				20 à 30 % (max tac 70 %)						
A6- Action test "toxiques Gave de Pau"													
* Volet phytosanitaires non agricoles : amélioration des pratiques des collectivités / phytosanitaires : formations, achat nouveau matériel	à chiffrer	Collectivités	50%	50%									
* Volet sites et sols pollués : animation d'un groupe de travail sur les pistes de travaux de réhabilitation à mettre en œuvre sur les anciens sites miniers	à chiffrer	MetalEurope, Etat, AEAG, Collectivités											
* Volet collectivités : animation d'un groupe de travail pour la rationalisation des raccordements aux réseaux collectifs des activités polluantes (entreprises)	à chiffrer	Collectivités	30 à 50 %	50 à 70%									
A7- Programme de suivi de la qualité des eaux : suivi de la 15 n de points de mesures actuels du Réseau qualité du Contrat de Rivière (analyses physicochimiques, bactériologiques et métaux sur bryophytes) + nouveaux points	45,00	SMDRA	20 à 30 %	70%						10% max		10 % ? (FEDER)	Taux validés en septembre
* Création d'un groupe de travail sur le projet de mise en place de stations de suivi en continu de la bactériologie à l'aval d'Argelès et de Lourdes et de la physico-chimie en aval de la confluence avec le G d'Azun (en complément du suivi amont-aval de Lourdes prévu par la Lyonnaise) et de la mise en place d'un système d'alerte à la pollution sur le bassin de slalom à St-Pé en partenariat avec la future base nautique de Pau	à chiffrer	SMDRA, CG, AEAG, Collectivités, ...											
Total Volet A	25325,78												

**2 / VOLETS B1 et C1 :
RESTAURATION ET ENTRETIEN DE L'ESPACE RIVIERE**

2 / VOLETS B1 ET C1 : RESTAURATION ET ENTRETIEN DE L'ESPACE RIVIERE

Actions programmées	Maître d'ouvrage	Coût		Taux de réalisation	Commentaires
		prévisionnel en Keuro HT	réalisé en Keuro HT		
B1.1. - Actions réglementaires	MATE	-	-	0%	Liste d'espèces non publiées par Gave d'Arrens et Neez.
B1.2. - Amélioration circulation des poissons migrateurs (étude)	SMDRA	30,49	21,45	100%	Etude réalisée par le SMDRA en 2003/2004.
B1.3. - Gestion des déchets flottants	SHEM, EDF, Institution Adour	258,86	travaux réalisés sur la centrale de la SHEM à Agos	50%	Travaux pour la récupération des déchets réalisés par la SHEM et non réalisés sur le barrage EDF à Peyrouse.
B1.4. - Amélioration de la gestion hydraulique (étude)	Agence, EDF, Institution Adour	à l'étude	étude réalisée	100%	Etude « Limitation des effets des éclusées sur le Gave de Pau » réalisée par le Groupe de Travail Institution Adour/Agence de l'Eau/EDF en janvier 2002.
B1.5. - Gestion des milieux remarquables	AREMIP, Collectivités	à l'étude	étude réalisée	100%	Etude AREMIP "Dossiers techniques sur les zones vertes du SDAGE en Midi Pyrénées : les saligues du Gave de Pau" réalisée en décembre 2003. Les prescriptions de cette étude ont été prises en compte par les brigades vertes chargées des travaux en rivière.
B1.6. - Restauration des berges et de la ripisylve	Collectivités locales	434,02	827,34	120%	Les travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin du Gave de Pau ont été réalisés par les 4 brigades vertes cantonales à partir de 2002.
C.1. - Programme d'entretien des rivières	Collectivités locales	213,43			
Technicien de rivière+formation+matériel	Collectivités locales	179,89			
Total Volet B1		723,37			
Total Volet B1 et C1		1 116,69	1 014	91%	

✋ Pour des questions de lisibilité les travaux de restauration (volet B1) et d'entretien des cours d'eau (volet C1) ont été traités ensemble puisqu'ils sont réalisés par les mêmes acteurs (collectivités portant les brigades vertes) et qu'ils sont, bien évidemment, complémentaires.



2 espèces à protéger présentes sur le bassin du Gave (Desman des Pyrénées et Loutre)



Embâcles sur un affluent du Gave de Pau



Opération de dégagement du lit sur le Gave

VOLET B1.2 : AMELIORATION DE LA CIRCULATION DES POISSONS MIGRATEURS

Le Gave de Pau et ses affluents sont tous classés en 1^{ère} catégorie piscicole sur le territoire de Contrat de Rivière. De plus, le Gave de Pau, le Gave de Cauterets et le Gave d'Azun sont classés au titre du franchissement des migrateurs (article L 232-6 du code rural) avec publication d'une liste d'espèces migratrices en 1986 (modifiée en 1995).

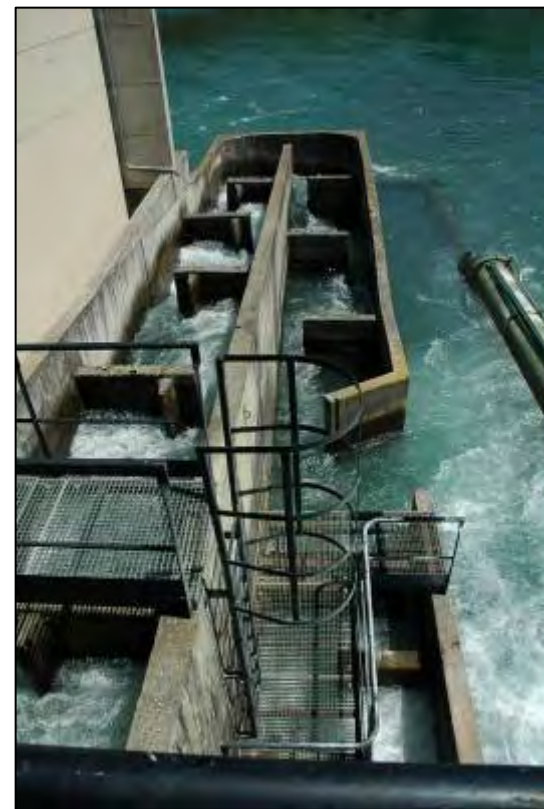
Sur ces cours d'eau, tout nouvel ouvrage doit comporter un dispositif assurant la circulation des poissons migrateurs. Les ouvrages existants doivent être mis en conformité dans un délai de 5 ans à compter de la publication des listes d'espèces migratrices.

Par ailleurs, le Gave de Pau et ses affluents sont classés cours d'eau réservés ce qui implique qu'aucune autorisation ou concession ne sera donnée pour des entreprises hydrauliques nouvelles.

Enfin, le SDAGE Adour-Garonne classe le Gave de Pau et ses affluents en "Axes Bleus", cours d'eau prioritaires pour la mise en place des programmes de restauration des migrateurs amphihalins.

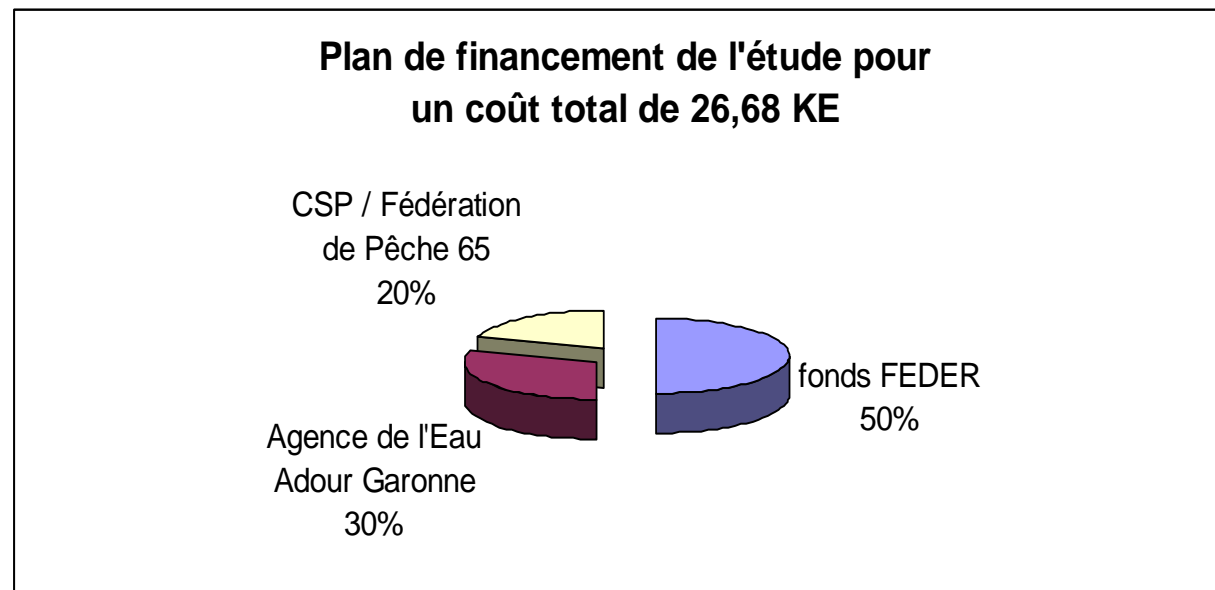
Sur l'axe principal du Gave de Pau, 9 ouvrages hydroélectriques sur 10 sont équipés de dispositifs de franchissement pour la montaison des salmonidés. De plus, 4 d'entre eux sont également équipés de dispositifs de dévalaison. Ainsi, près de 90 % des ouvrages sont équipés en dispositif de franchissement des salmonidés mais des problèmes de manque d'efficacité dans l'attractivité des passes et de blocage dans les migrations au niveau des dérivations d'usines persistent.

Afin de compléter et d'améliorer ces équipements, une étude diagnostique des centrales hydroélectriques concernées a été menée en 2003-2004 par le bureau d'études SIEE en collaboration avec le Conseil Supérieur de la Pêche (CSP) et le CEMAGREF avec une maîtrise d'ouvrage SMDRA. Elle a permis de définir la situation réglementaire de chaque exploitant, d'analyser les caractéristiques techniques de chacune de ces centrales et de proposer pour chaque ouvrage une définition chiffrée de principe des travaux d'amélioration à réaliser.



(Lourdes)

Depuis 2004, en collaboration avec la MISE et le CSP, toutes les centrales concernées ont été visitées pour faire le point sur les travaux à réaliser afin de garantir une meilleure efficacité des ouvrages de dévalaison du Gave de Pau. Ces travaux devraient être réalisés en 2007 dans le cadre de l'avenant au Contrat de Rivière.



Centrale d'Agos-Vidalos



Centrale de Latour

VOLET B1.3 : GESTION DES DECHETS FLOTTANTS

La gestion des déchets flottants sur le bassin du Gave du Pau s'intègre dans le cadre plus général du Schéma Directeur de récupération et de traitement des déchets flottants du bassin de l'Adour et du Littoral. Ce schéma, intégrant la totalité du bassin du Gave de Pau, a été réalisé par l'Institution Interdépartementale d'Aménagement Hydraulique du Bassin de l'Adour et a été validé en février 2000.

Sur le territoire du Contrat de Rivière, 2 sites potentiels ont été sélectionnés :

- le barrage d'Agos-Vidalos (SHEM) ;
- le barrage de Peyrouse (EDF).

Les difficultés d'accès à la centrale de Peyrouse ont remis en cause les propositions de ce schéma de récupération.

Ainsi, seule la microcentrale exploitée par la SHEM à Agos-Vidalos a mis en place un système de récupération des corps flottants (conformément à l'arrêté préfectoral du 30 août 1990 qui lui donne l'obligation de récupérer les corps flottants du Gave et l'empêche de les évacuer vers l'aval). Initialement, dans le cadre du Schéma Directeur de récupération et de traitement des corps flottants du bassin de l'Adour porté par l'Institution Adour, le tri, l'évacuation et le traitement de ces déchets devaient être pris en charge par les exploitants et l'Institution Adour.

En 2003, le Conseil d'Administration de l'Institution Adour a décidé de se désengager financièrement de la prise en charge de la collecte et du traitement de ces déchets. Par contre, dans son rôle d'animation du schéma directeur, l'Institution Adour poursuit sa mission d'assistance auprès des maîtres d'ouvrages potentiels locaux notamment en recherchant des solutions techniques et financières.

Ne pouvant assumer seule le coût de l'évacuation et du traitement de ces déchets issus des communes situées en amont du Gave de Pau, la SHEM a sollicité le Contrat de Rivière afin de l'aider à trouver une solution en partenariat les collectivités compétentes.

Ainsi, plusieurs réunions ont été provoquées par le Contrat de Rivière depuis 2005, en concertation avec Monsieur le Sous-Préfet d'Argelès-Gazost, l'Agence de l'Eau et la MISE, afin d'aboutir à une solution technique et financière pour l'évacuation et le traitement de ces déchets.

En 2006, les discussions ont abouti à l'élaboration d'une convention signée entre la SHEM, le Syndicat Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) de la vallée d'Argelès-Gazost, la MISE et le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés (SMTD) du Pays des Gaves pour la récupération, le transport et le traitement des déchets flottants récupérés sur la centrale de la SHEM à Agos-Vidalos.

Depuis septembre 2006, les déchets flottants récupérés sur la centrale d'Agos-Vidalos sont donc évacués vers la décharge de Lourdes par le SIRTOM d'Argelès-Gazost avec une participation financière de la SHEM et la mise en place d'un suivi quantitatif.



VOLET B1.6 et C1 : RESTAURATION ET ENTRETIEN DES BERGES ET DU LIT : CREATION DES BRIGADES VERTES

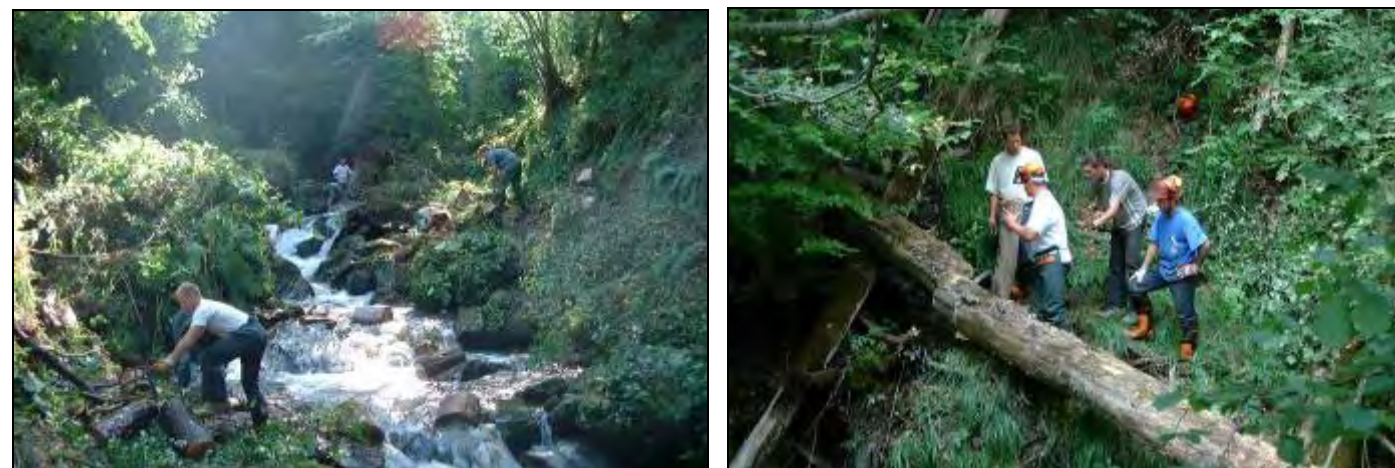
La restauration et l'entretien des berges et du lit des rivières du bassin du Gave de Pau Amont constituaient une des priorités du Contrat de Rivière. L'objectif initial de réhabilitation de 300 km et de l'entretien de 200 km de berges est largement atteint et même dépassé.

Objectifs du programme de restauration des rivières :

- ⇒ la **réhabilitation** des milieux naturels et de la ripisylve
- ⇒ la **prévention** contre les risques liés aux crues
- ⇒ la **valorisation** paysagère

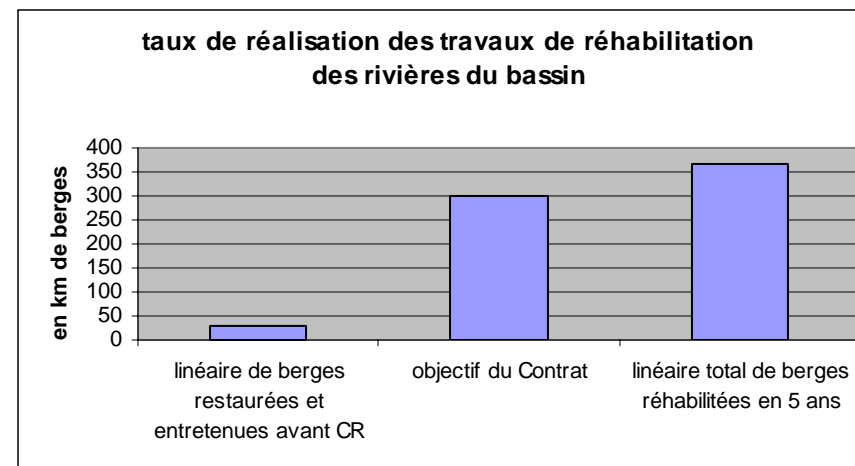
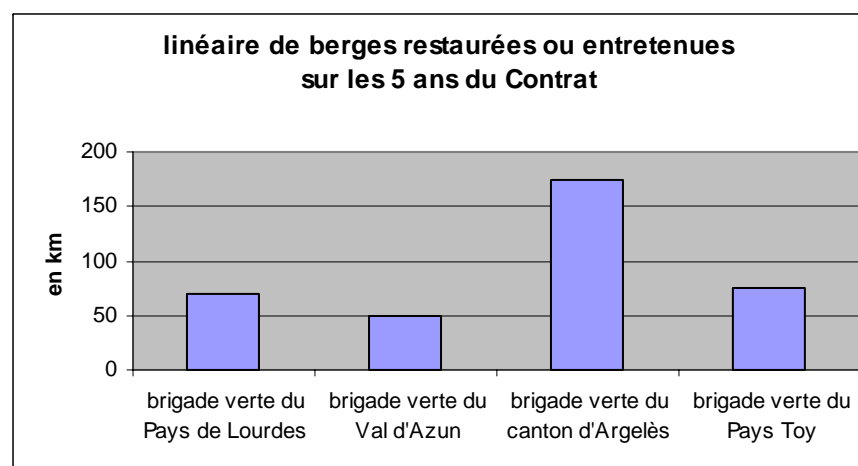
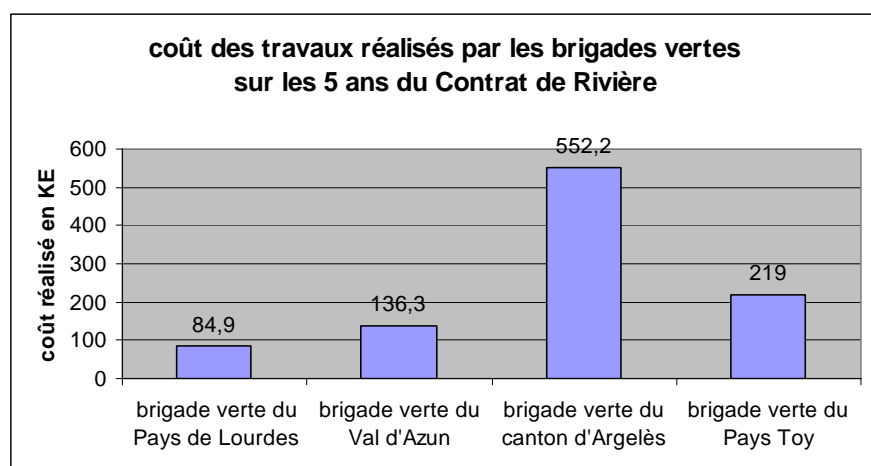
Un Arrêté Préfectoral de « Déclaration d'Intérêt Général » (DIG) pris le 21 octobre 2004, dans le cadre du Contrat de Rivière Gave de Pau permet aux « brigades vertes » des diverses collectivités compétentes d'intervenir en se « substituant » aux propriétaires. La collectivité publique intervient dans le cadre de l'**intérêt général** suivant trois critères bien précis :

- L'intérêt **dynamique** (interventions sur le cours d'eau liées à son fonctionnement dynamique)
- L'intérêt **public** (interventions pour protéger les biens publics [ponts, routes, stations d'épuration ...])
- L'intérêt **sécuritaire** (interventions pour protéger les populations)

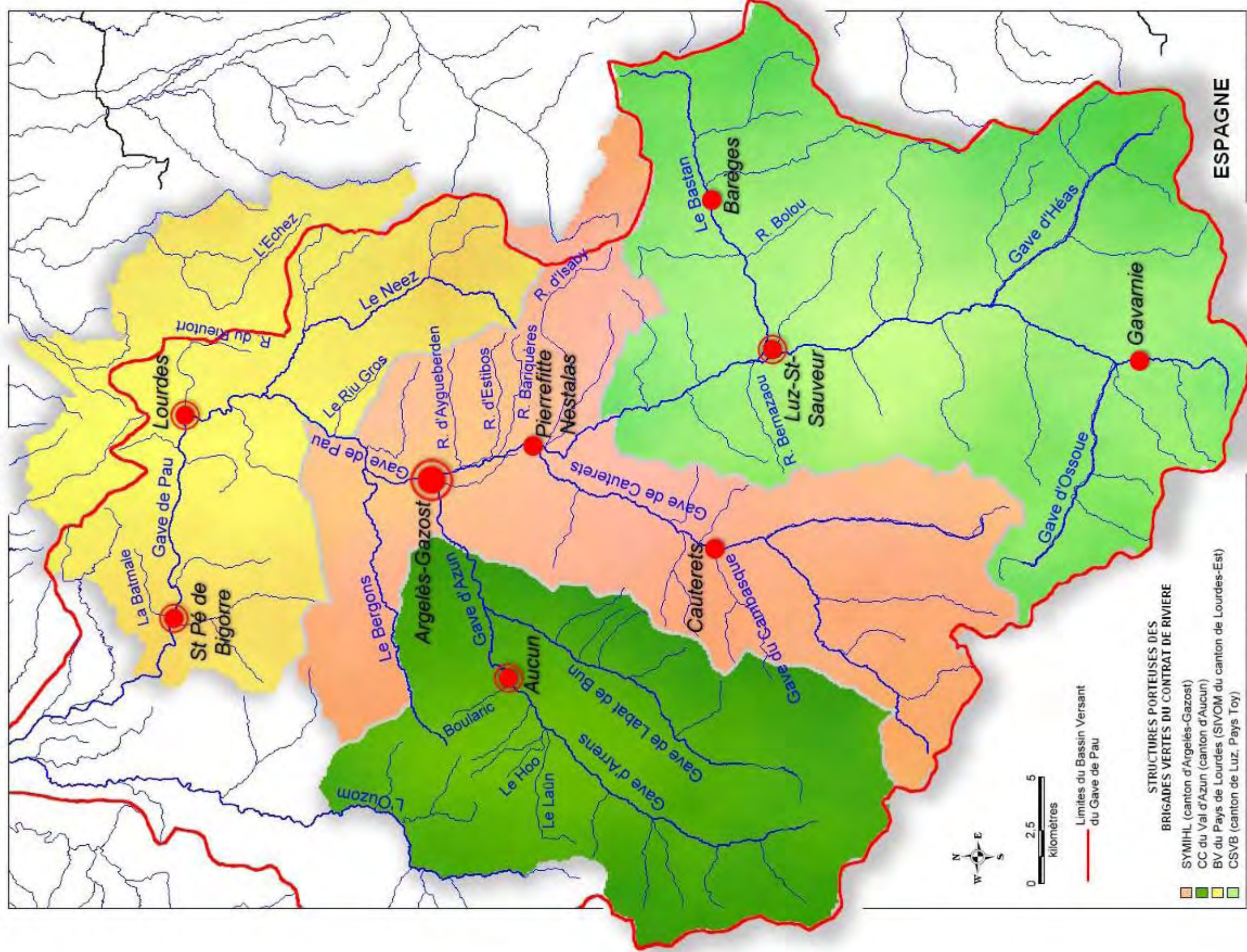


Les travaux de réhabilitation des cours d'eau du bassin sont donc effectués par 4 brigades vertes réparties au niveau des sous bassins :

- La brigade verte du Pays Toy (canton du Luz-Saint-Sauveur) portée par la Commission Syndicale de la Vallée de Barèges : 1 technicien rivière et 6 agents (emplois saisonniers pérennisés),
- L'équipe « rives et berges » sur le canton d'Argelès-Gazost portée par l'ancien SIVOM d'Argelès-Gazost (SYMIHL depuis 2005) : 1 technicien rivière, 2 chefs d'équipe et 18 agents (emplois de réinsertion pérennisés),
- La brigade verte du Val d'Azun (canton d'Aucun) portée par l'ancien SIVOM du Val d'Azun (Communauté de Communes du Val d'Azun depuis 2006) : 1 technicien rivière (emploi créé grâce au Contrat de Rivière), un chef d'équipe et 2 agents (emplois créés),
- La brigade verte du Pays de Lourdes (cantons de Lourdes-Est et de Lourdes-Ouest) portée par le SIVOM du canton de Lourdes-Est : 1 technicien rivière et 2 agents (emplois créés grâce au Contrat de Rivière).



TERRITOIRE DES BRIGADES VERTES DU CONTRAT DE RIVIÈRE "GAVE DE PAU"



SMDRA

source : Atlas de l'eau DDAF 65

mars 2007

BILAN DES ACTIONS RELATIVES A LA RESTAURATION DE L'ESPACE RIVIERE

Les actions relatives au volet « restauration de l'espace rivière » prévues à la signature du Contrat de Rivière Gave de Pau ont été pour la plupart réalisées.

Parmi les points forts, à noter :

- L'engagement fort des collectivités locales avec la création de 4 brigades vertes (création et pérennisation d'emplois) chargées des travaux de réhabilitation des rivières,
- La mobilisation des collectivités et des services de l'Etat pour l'amélioration de la circulation des poissons migrateurs et une meilleure gestion des déchets flottants.



ENJEUX, PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS D'ACTIONS POUR DEMAIN

Dans la perspective qu'à l'horizon 2015, nos rivières atteignent le bon état écologique, la Directive Cadre sur l'Eau de 2000 fixe les enjeux suivants :

- La restauration des fonctionnalités naturelles des zones humides, des rivières et des lacs ;
- L'amélioration de la gestion des aménagements hydroélectriques pour contribuer au bon potentiel des eaux ;
- La préservation des milieux aquatiques et de la biodiversité des habitats et des espèces.

Ainsi le 9^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne fixe les objectifs suivants pour la période 2007 - 2012 :

- Le décloisonnement des milieux aquatiques pour favoriser l'écoulement naturel des eaux,
- La préservation et la restauration des milieux aquatiques,
- La régularisation du régime des eaux par l'accroissement des zones naturelles d'épandage des crues et l'entretien raisonné des cours d'eau.

Sur le territoire du Contrat de Rivière, les actions réalisées ont contribué à la restauration des milieux aquatiques mais elles doivent être pérennisées et certains objectifs nécessitent des délais supplémentaires. En effet, les travaux d'amélioration des passes à poissons n'ont pas pu être encore réalisés et sont programmés en 2007-2008. De plus, les travaux de réhabilitation réalisés par les brigades vertes sont encore à compléter et le suivi régulier des cours d'eau doit être pérennisé pour en assurer l'entretien et pouvoir être réactif à chaque événement climatique (crue, tempête,...).

Ainsi, afin de gérer les milieux aquatiques et les zones humides en prenant en compte les espèces et les habitats remarquables, les actions suivantes sont proposées :

- La mise en conformité des passes à poissons pour assurer des meilleures conditions de circulation aux poissons migrateurs,
- Le suivi du plan de gestion des déchets flottants mis en place,
- Le maintien des brigades vertes pour assurer la réhabilitation, la surveillance et l'entretien des cours d'eau du bassin,
- L'amélioration de la gestion des annexes et des zones humides,
- L'étude des potentialités biologiques et piscicoles du Gave de Pau,
- La rédaction du document d'objectif Natura 2000 (DOCOB) « Gave de Pau et Gave de Cauterets » et l'animation des mesures à mettre en œuvre.

Programme d'actions dans le cadre de l'avenant au Contrat de Rivière 2007-2010 – Volet B1 :

Nature des opérations	2007 - 2010	Maître d'ouvrage		Agence de l'Eau <i>(sous réserve des disponibilités financières)</i>		Ministère de l'Environnement		Conseil Général		Conseil Régional		Autres participations	
	en Keuro HT	Identification	Autofinancement	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux	Keuro
Volet B1- REHABILITATION, ENTRETIEN ET MISE EN VALEUR DE L'ESPACE RIVIERE													
B1.1. - Amélioration circulation des poissons migrateurs : Suite à l'étude dévalaison, études et travaux d'amélioration des passes à poissons : centrale des Couscouillets : 32,4 KE ; centrales Lac des Gaves : 60 KE ; usine d'Agos : 25 KE ; usine Latour : 40 KE ; usine La Grottes : 25 à 100 KE ; Vizens : 40 KE ; usine St-Pé : 65 KE + demande CDCK : passes mixte pour circulation CK	362,40	Exploitants	70%	25%	(max aides tac 30 % pour exploitants privés)							? %(fonds FEDER ?)	Taux validés en septembre
B1.2. - Gestion des déchets flottants : suite convention "SHEM SIRTOM SMTD" : suivi quantitatif et qualitatif des déchets récupérés ; évaluation du besoin d'un autre lieu de récupération		SMDRA/ MISE											
B1.3. - Réhabilitation, suivi et entretien des berges et du lit des rivières du bassin du Gave de Pau : travaux réalisés par les brigades vertes à élargir (cours d'eau pas encore réhabilités) et à pérenniser (entretien, suivi régulier)	992,50	Collectivités locales porteuses des brigades vertes	20 à 30%	50%				10 à 20 % (tac max 80%) FDE		20 % max			
* Suite étude "Dynamique fluviale du Gave de Pau" : travaux de gestion et d'accompagnement sur la zone "Villemongue -Argelès" (foret alluviale, ancien bras de décharge,)	à chiffrer	SYMIHL		50%						20 % max			
B1.4. - Amélioration de la connaissance et de la gestion des milieux aquatiques : * Etude sur les annexes du Gave de Pau (zones humides de Ger, Rieulhès, Agos, ...) : stage avec la CATER	à chiffrer	HPTE											
* Etudes sur les potentialités biologiques des gaves : recensement des zones de reproduction potentielles pour la truite et le saumon en amont et en aval du Lac des Gaves et étude sur l'influence du Lac des Gaves sur les régimes thermiques du gave ; étude sur la croissance et la reproduction des truites sur le Gave de Pau et sur le Gave de Cauterets (influence mines Penarroya) ; étude du peuplement d'invertébrés dans la Gave de Cauterets (influence des mines)	12,49	Fédération Départementale de Pêche		50%						20 % max			
* Natura 2000 : réalisation d'un DOCOB Gave de Pau amont et animation pour la mise en œuvre des mesures	à chiffrer	SMDRA		max 50%			50 à 100%						
* Natura 2000 : animation pour la mise en œuvre des mesures du DOCOB "Lac de Lourdes" : gestion écologique de l'eau (réduction des sources de pollution), suivi des niveaux et de la qualité des eaux du lac, information et sensibilisation des usagers ...	à chiffrer	Mairie de Lourdes ou SMDRA		max 50%			50 à 100%						
Total Volet B1	1 367,39												

**3 / VOLET B2 :
PROTECTION CONTRE LES CRUES**

3 / VOLET B2 : PROTECTION CONTRE LES CRUES

Actions programmées	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel	Coût réalisé	Taux de réalisation	Commentaires
		en Keuro HT	en Keuro HT		
B2.1. - Etudes hydrauliques	SMDRA	10,67	19,44	182%	L'étude hydraulique sur le Gave d'Azun dans Argelès-Gazost a été réalisée en 2004-2005.
B2.2. - Mise en place de Plans de Prévention des Risques (PPR) contre les crues	Services de l'Etat	85,37	85,37	100%	Les études préalables aux PPR sur 11 communes qui étaient prévues ont été réalisées entre 2002 et 2006.
B2.3. - Gestion des transports solides	Collectivités locales	884,20	192,13	22%	Seule la première tranche de travaux prévus initialement a été réalisée, les autres tranches ont été mises en attente des résultats d'une étude globale sur la dynamique fluviale du Gave réalisée en 2005-2006.
B2.4. - Travaux d'urgence de protection contre les crues	Collectivités locales	1 097,63	888,5	81%	La plupart des travaux de protection programmés sur le Bastan et sur le Gave de Cauterets ont été réalisés entre 2002 et 2005.
Total Volet B2		2 077,87	1185,44	57%	



Dégâts causés sur la RD 913 à Beaucens (crue d'octobre 2005)



La décharge de Beaucens (rive droite du Gave de Pau)



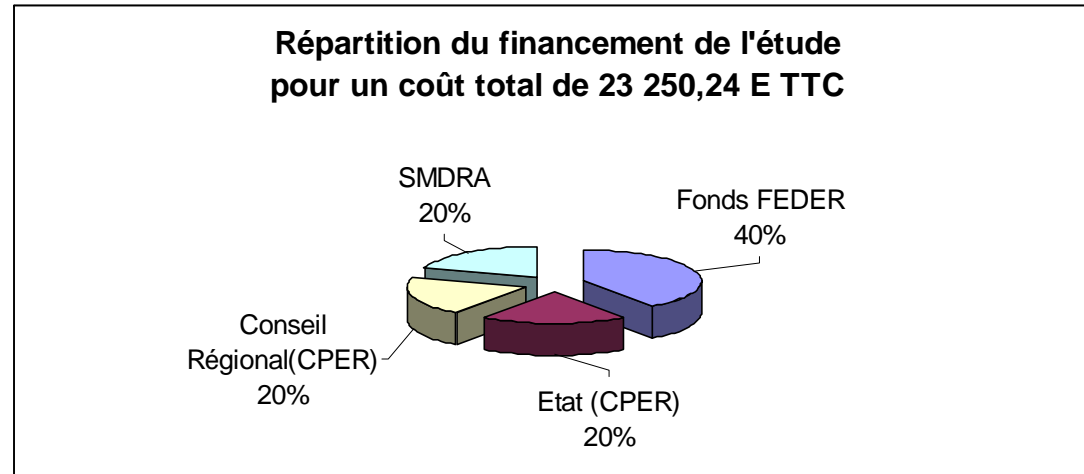
Le Gave de Cauterets à Soulom/Pierrefitte (crue d'octobre 2005)

VOLET B2.1 : ETUDE HYDRAULIQUE sur le Gave d'Azun dans la traversée d'Argelès-Gazost et de Lau-Balagnas

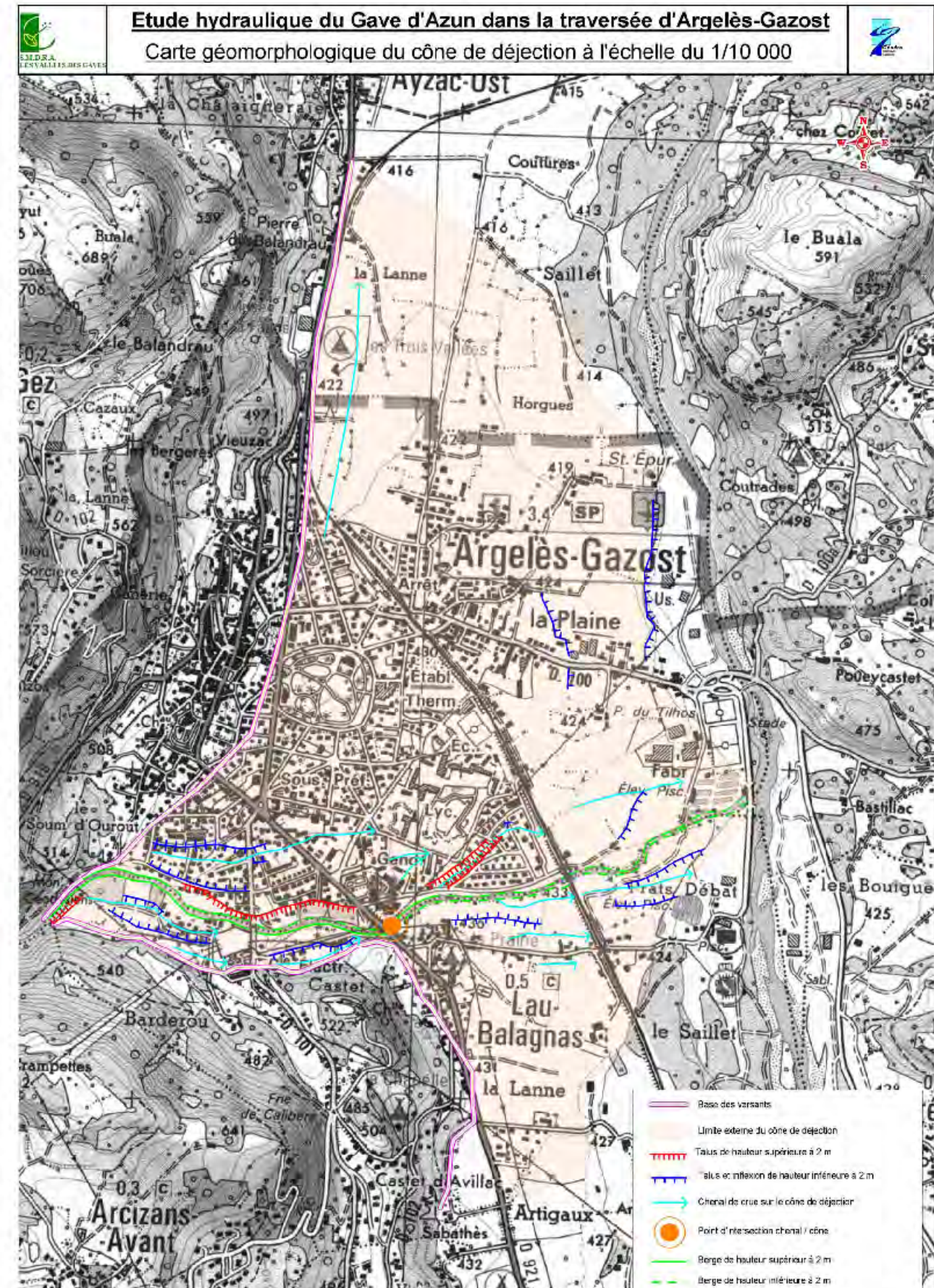
Les objectifs de cette étude hydraulique étaient :

- D'améliorer la connaissance des zones inondables du Gave d'Azun sur Argelès-Gazost et sur Lau-Balagnas pour les crues récurrentes (levés topographiques et modélisation hydraulique) ;
- De proposer des solutions pour la protection des ouvrages et des lieux habités (travaux, système d'alerte, modification de l'occupation du sol, ...) ;
- D'évaluer les stocks de matériaux présents dans le lit et d'analyser les transports solides.

Cette étude a été réalisée avec une maîtrise d'ouvrage SMDRA par le bureau d'études GEODES en 2004-2005.



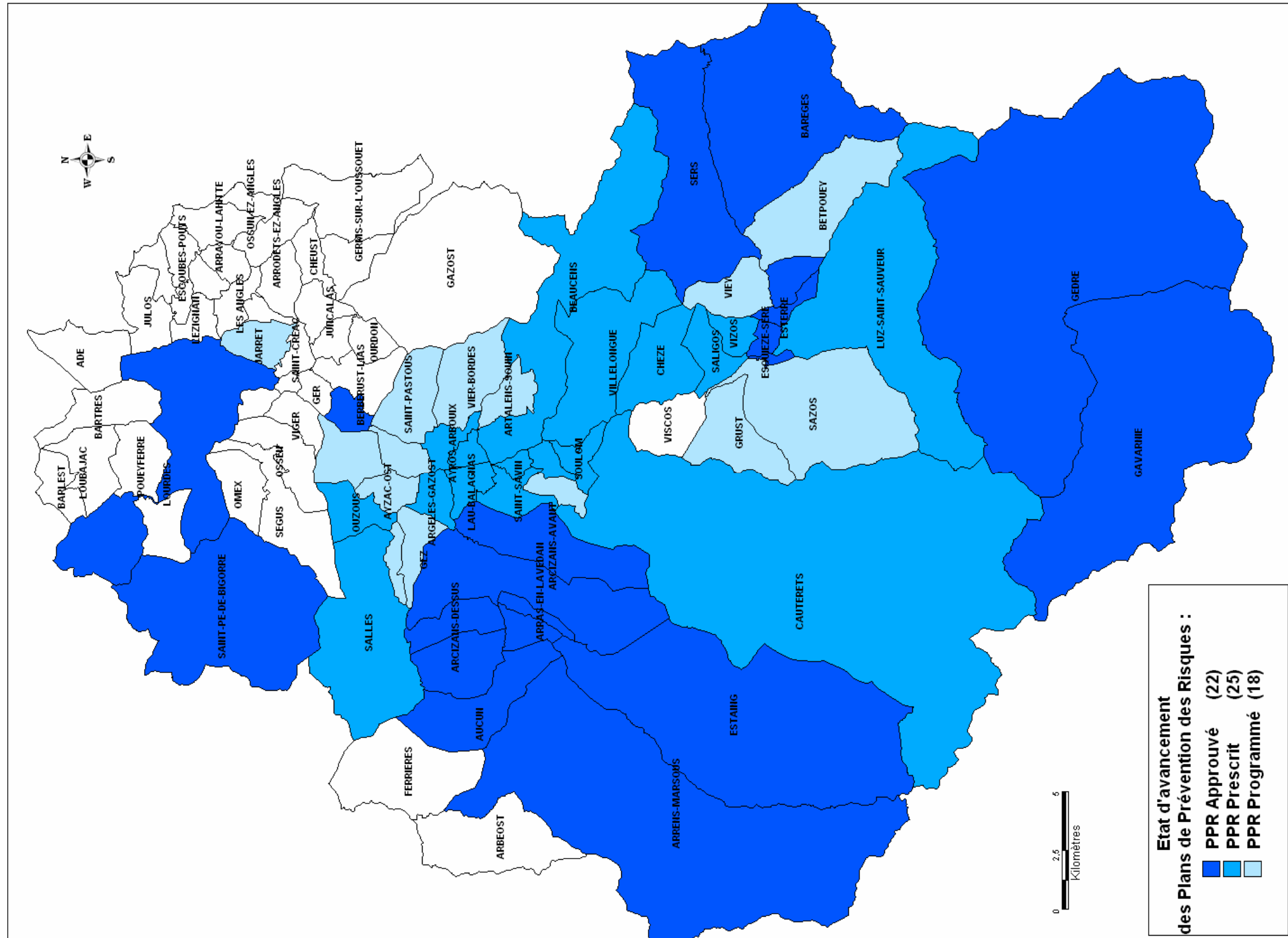
Les résultats de l'étude débouchent sur des préconisations en terme de systèmes d'alerte et de secours mais aussi en terme de travaux de protection qui seront intégrés dans le programme de l'avenant au Contrat de Rivière 2007-2010.



VOLET B2.2 : LES PLANS DE PREVENTION DES RISQUES

Le bassin versant du Gave de Pau amont est très largement menacé par les risques liés aux crues. Ainsi, sur la période du Contrat de Rivière 2002 – 2006, l'objectif fixé était de lancer de nouvelles procédures de "Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles" (PPR) sur 11 communes afin de permettre une meilleure connaissance des risques d'inondations du bassin. Les études préalables à l'application de ces nouveaux PPR ont pour la plupart été réalisées et certains PPR sont d'ores et déjà approuvés.

ETAT D'AVANCEMENT DES PLANS DE PREVENTION DES RISQUES DU BASSIN DU GAVE DE PAU



source : Site internet Risques Majeurs - Préfecture 65 mars 2007 SMDRA

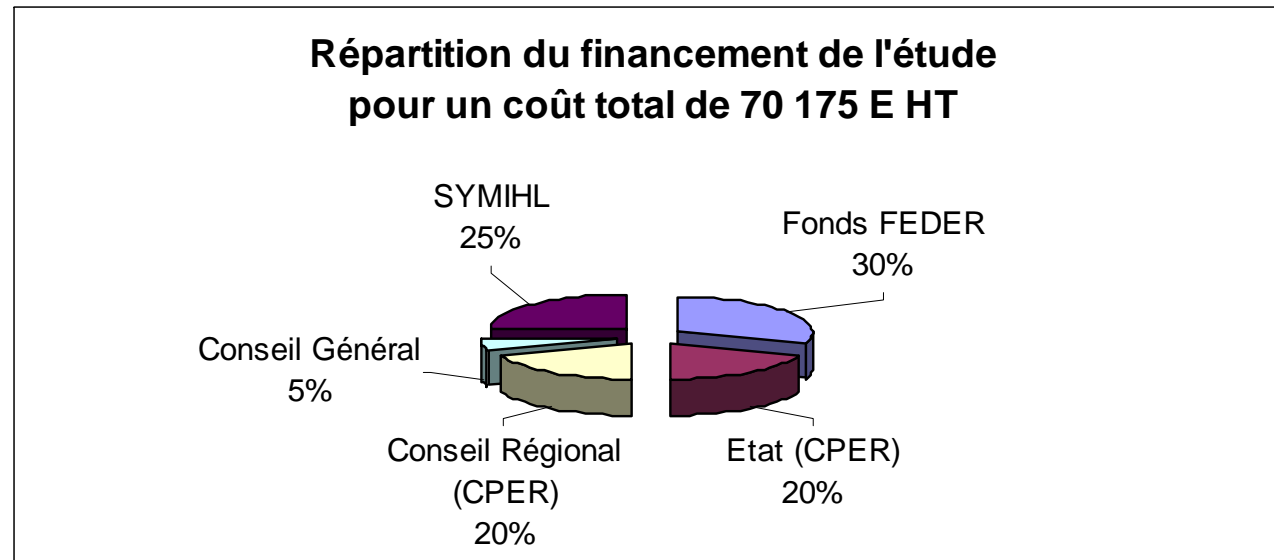
VOLET B2.3 : SCHEMA DE GESTION DU TRANSPORT SOLIDE

Dans le cadre du Contrat de Rivière Gave de Pau, un schéma de gestion du transport solide entre Soulom et le Pont de Tilhos (Argelès-Gazost) avait été programmé. Les travaux programmés dans ce schéma avaient été définis sur la base d'études réalisées dans le cadre de la préparation du Contrat de Rivière.

Depuis cette définition, le secteur concerné a évolué de façon très préoccupante et ces modifications ont remis en cause certains travaux préconisés initialement.

Ainsi, au vu des enjeux importants présents sur ce secteur (ancienne décharge de Beaucens, amont du seuil du Lac des Gaves, zone habitée menacée sur Adast, nouveau tracé de la RD 913), la mise en œuvre d'une **étude globale concernant la dynamique fluviale sur le secteur « sorties des gorges-Pont de Tilhos »** s'est révélée nécessaire.

Cette étude a été lancée en 2005 par le SYMIHL (ancien SIVOM du Canton d'Argelès-Gazost) et a été réalisée par le bureau d'études HYDRETTUDES en 2005-2006.

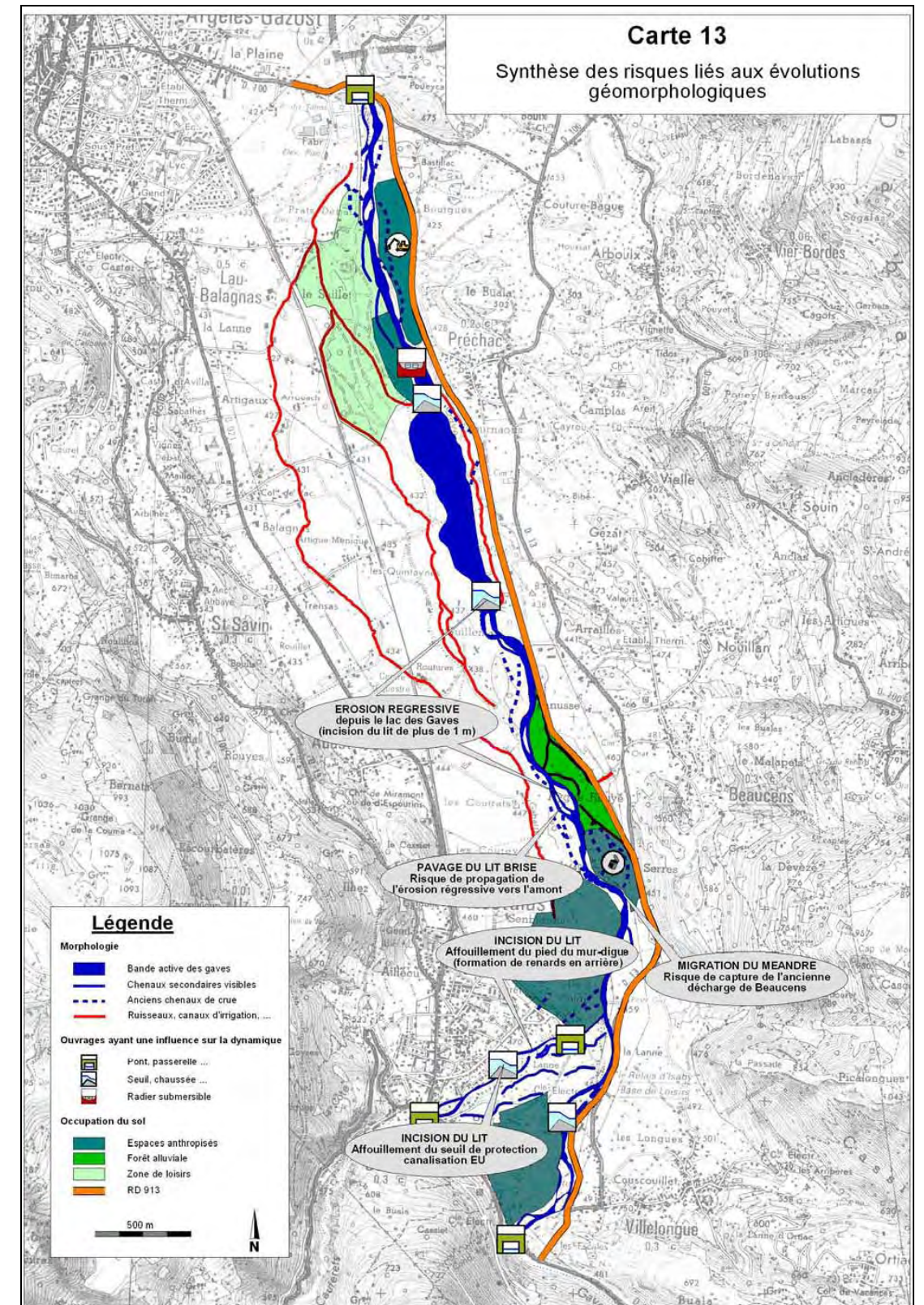


Les objectifs fixés étaient les suivants :

- Synthétiser les études existantes,
- Apporter les éléments de connaissance complémentaires à la compréhension de l'évolution dynamique du Gave de Pau dans les conditions actuelles,
- Proposer des solutions d'aménagement et de gestion pour améliorer le fonctionnement du cours d'eau et l'accompagnement de sa dynamique fluviale.

Les résultats de l'étude ont été restitués en novembre 2006.

Les travaux préconisés par cette étude sont intégrés au programme de l'avenant 2007-2010.



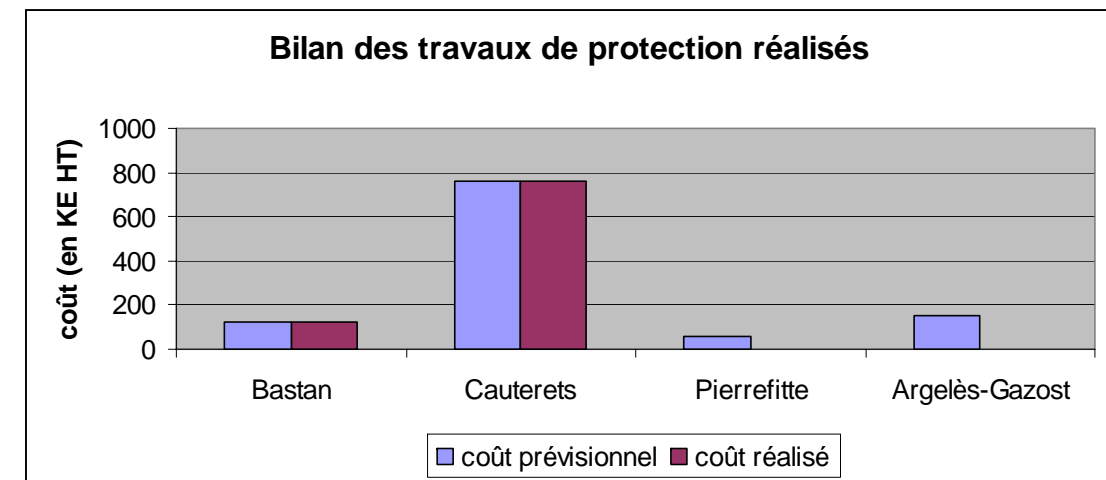
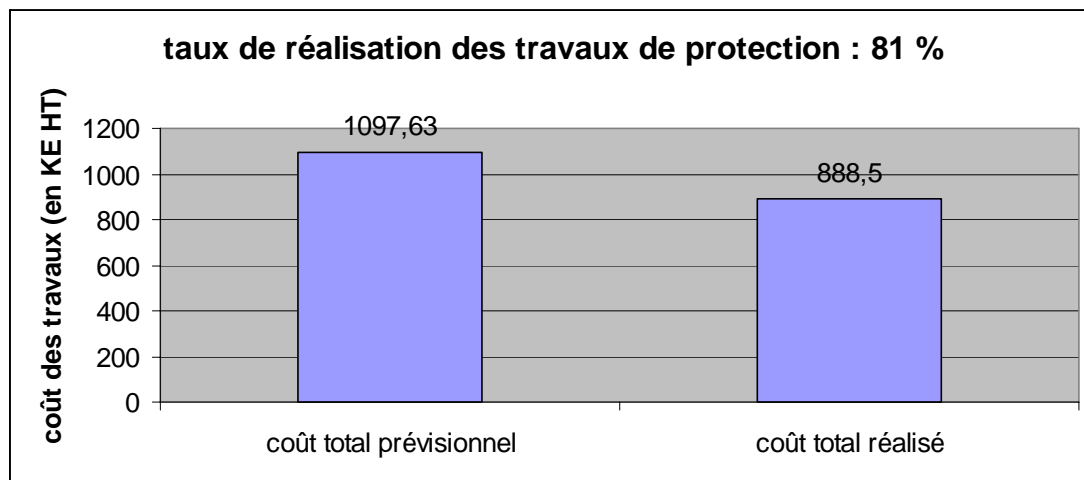
VOLET B2.4 : TRAVAUX DE PROTECTION CONTRE LES CRUES

La plupart des communes les plus exposées se concentrent principalement dans la partie supérieure des bassins du Gave d'Azun, du Gave de Cauterets, du Bastan et du Gave de Pau.

Les actions programmées dans le cadre du Contrat de Rivière concernaient la protection de lieux habités (campings et zones urbanisées) :

- protection dans le bourg de Cauterets ;
- protection de campings et habitats sur la vallée du Bastan (au niveau de Barèges, Esterre, Esquièze-Sère et Luz-Saint-Sauveur) ;
- protection de berge du Gave de Cauterets sur Pierrefitte-Nestalas (constructions menacées) ;
- protection de la berge sur Argelès-Gazost (secteur de la Scierie Sanguinet).

Les travaux de protection prévus sur le Bastan ont été réalisés en 2002 et la protection sur Cauterets a fait l'objet de plusieurs tranches de travaux entre 2002 et 2005. Par contre, les travaux sur Pierrefitte-Nestalas et sur Argelès-Gazost ont été reportés en attente des conclusions de l'étude globale sur la dynamique fluviale du Gave de Pau et du Gave de Cauterets réalisée en 2006.

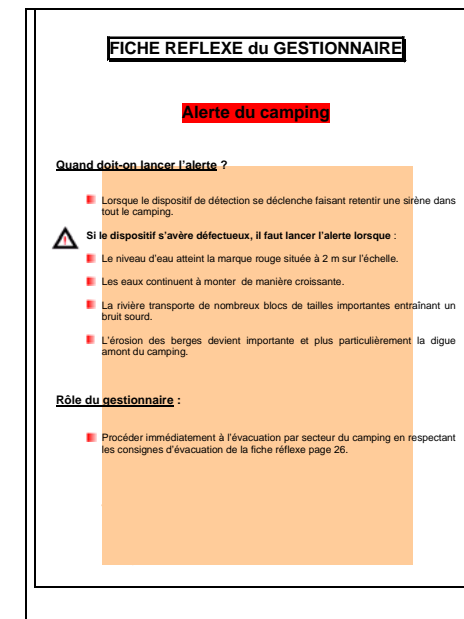
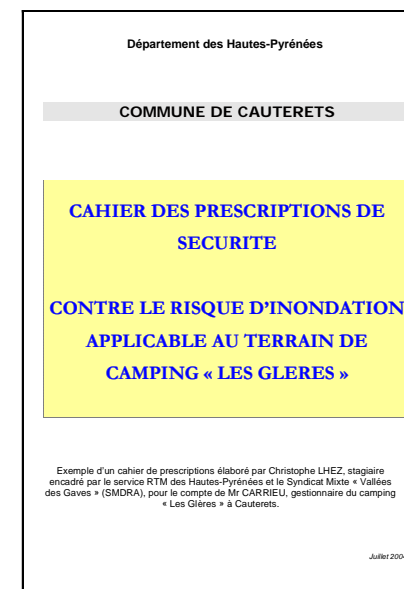


Passage Aladin (Cauterets)

En 2004, une étude sur la sécurité des campings de Cauterets, exposés aux risques d'inondation, a été réalisée dans le cadre d'un stage encadré par le service RTM (Restauration des Terrains de Montagne) des Hautes-Pyrénées et le SMDRA.

Des cahiers de prescriptions de sécurité contre le risque d'inondations applicables aux terrains de 2 campings ont donc été élaborés dans le cadre de ce stage en collaboration avec les services de l'Etat compétents et de la mairie de Cauterets.

Ils ont été mis à la disposition des maires concernés par le même type de problèmes pour servir de modèle.



BILAN DES ACTIONS RELATIVES A LA PROTECTION CONTRE LES CRUES

Les actions relatives au volet « protection contre les crues » prévues à la signature du Contrat de Rivière Gave de Pau ont été pour la plupart réalisées.

Parmi les points forts, à noter :

- L'engagement des services de l'Etat pour la conduite des études et l'approbation des PPR_N,
- La mobilisation des collectivités et des différents partenaires du Contrat de Rivière (MISE, RTM, AEAG, CATER, ...) pour le suivi des études et des travaux.



ENJEUX, PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS D'ACTIONS POUR DEMAIN

Un des objectifs du 9^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne est de prévenir les inondations par l'entretien des cours d'eau et la restauration des zones d'expansion des crues. Ainsi, les opérations éligibles aux aides de l'AEAG devront contribuer au décloisonnement des milieux aquatiques pour favoriser l'écoulement naturel des eaux et à la régularisation du régime des eaux par l'accroissement des zones naturelles d'épandage des crues et l'entretien raisonné des cours d'eau.

De plus, les politiques de l'Europe, de l'Etat et de la Région Midi-Pyrénées (en cours de validation) en matière de prévention et de protection contre les risques liés aux crues devraient permettre d'appuyer certaines opérations d'amélioration de la connaissance et de protection des lieux habités (Fonds BARNIER, CPER, FEDER) :

- Dans le cadre du prochain Contrat de Projet Etat-Région 2007-2013, les démarches concertées et globales par sous bassin en matière d'actions de prévention et de lutte contre les crues (études et travaux) seront privilégiées si elles sont réalisées dans le cadre d'un schéma de prévention ou sur des communes couvertes par un PPR approuvé ou prescrit.
- Les fonds européens FEDER pour 2007-2013, devraient soutenir les actions permettant une meilleure gestion et prévention des risques comme les systèmes d'alerte, les plans de sauvegarde, les études et les travaux réalisés dans le cadre d'un schéma de prévention ou sur des communes couvertes par un Plan de Prévention des Risques Inondations approuvé.

Sur le territoire du Contrat de Rivière, la plupart des secteurs concernés par les risques liés aux crues ont été étudiés dans le cadre d'une démarche globale ou dans le cadre des PPRI. Les travaux programmés découlent des résultats préconisés par les études menées pendant la période du Contrat de Rivière.

Ainsi, les actions proposées en matière de prévention et de protection contre les crues sont les suivantes :

- Des études hydrauliques pour améliorer la connaissance de certains secteurs régulièrement inondés,
- La mise en place d'un observatoire des transports solides et des débits du Gave de Pau pour améliorer la connaissance et la surveillance des phénomènes liés aux crues,
- Des plans d'alerte et de secours, et le suivi des PPRI,
- Des travaux de protection de berges et de gestion des transports solides préconisés par les études menées dans le cadre du Contrat de Rivière.

Programme d'actions dans le cadre de l'avenant au Contrat de Rivière 2007-2010 – Volet B2 :

Nature des opérations	2007 - 2010	Maître d'ouvrage		Agence de l'Eau <i>(sous réserve des disponibilités financières)</i>		Ministère de l'Environnement		Conseil Général		Conseil Régional		Autres participations	
	en Keuro HT	Identification	Autofinancement	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux	Keuro
Volet B2 - PROTECTION CONTRE LES CRUES													
B2.1. - Etudes hydrauliques : Sur Lourdes : secteur du Soum de Lanne (étude avant projet en 2007 : 15 KE ; travaux en 2008) + étude Traversée Lourdes (protection de berges sur la zone des jardins communaux et étude d'état des lieux et préconisation d'entretien protection en rive droite : 15 KE) + étude pour l'aménagement d'une zone de débordement à Soulom (Gave Cauterets) : 25 KE	55,00	Lourdes et SYMIHL	20%	0 à 50%		20%? (CPER)	Taux validés en juin			20% max		30 % (FEDER ?)	Taux validés en septembre
* Création d'un groupe de travail pour la mise en place d'un "observatoire des transports solides et des débits du Gave" pour améliorer la connaissance et la surveillance des phénomènes liés aux crues sur le secteur Amont + plan de secours à Lourdes (10 KE)	10	Collectivités DDE / RTM / MISE / Météofrance				% (CPER)?	Taux validés en juin						
B2.2. - Suivi de PPR contre les crues		Services de l'Etat	100%										
B2.3. - Gestion des transports solides (suite à l'étude dynamique fluviale) : phasage des travaux : 1- en 2008 : seuil Aygue-Rouye 660 à 800 KE ; 2- en 2009 : 2ème seuil et protection Pierrefitte-Soulom 175 KE + 280 KE : 455 KE ; 3- en 2010 : protection décharge Beaucens : 1,2 ME	2 455	Collectivités locales : SYMIHL		0 à 25%?	Taux validés en avril	15 % (CPER)?	Taux validés en juin			15 % max		FEDER, ADEME, fonds Barnier	
B2.4. - Travaux suite aux études déjà menées : Gave d'Azun sur Argelès ; Bergons sur Ayzac-Ost (à confirmer dans le cadre du PPR); Gave de Gavarnie sur Sassis (505 KE HT) ; Travaux protection Cauterets (90 +75 KE) ; travaux protection falaises Lourdes 2008 (150 KE)	820,00	Collectivités locales				50%	fonds Barnier	fonds FAR		15 % max		FEDER ?	Taux validés en septembre
* Travaux de protection sur Luz : réalisation d'une plage de dépôt sur le torrent de l'Yse afin de protéger des zones habitées de Luz-Saint-Sauveur contre les crues torrentielles (prescriptions du PPR)	382,00	Commune du Luz				40%	fonds Barnier	fonds FAR		15 % max		EDF (taux à définir)	
* Travaux de protection du chemin du cirque de Gavarnie	100,00	Commune de Gavarnie				? %	fonds Barnier	fonds FAR					
Total Volet B2	3 822,00												

4 / VOLET B3 :
MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT DU GAVE DE PAU

4 / VOLET B3 : MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT DU GAVE DE PAU

Actions programmées	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel	Coût réalisé	Taux de réalisation	Commentaires
		en Keuro HT	en Keuro HT		
B3.1. - Amélioration de la pratique des sports nautiques	SMDRA	54,73	70,56	129%	Les travaux ont été réalisés en 2005 et 2006.
B3.3. - Aménagement des chemins liés aux Gaves	Collectivités locales	1 798,90	1301,62	72%	Les travaux d'extension de la voie verte ont été réalisés en 2005. Le projet de passerelle sur le Gave a fait l'objet d'une étude de faisabilité en 2005. Les autres travaux programmés n'ont pas été réalisés.
Total Volet B3		1 853,63	1372,27	74%	

VOLET B3.1 : AMELIORATION DE LA PRATIQUE DES SPORTS NAUTIQUES ET HALIEUTIQUES

Les activités de sports nautiques et halieutiques font l'objet d'une pratique relativement importante sur le bassin du Gave de Pau.

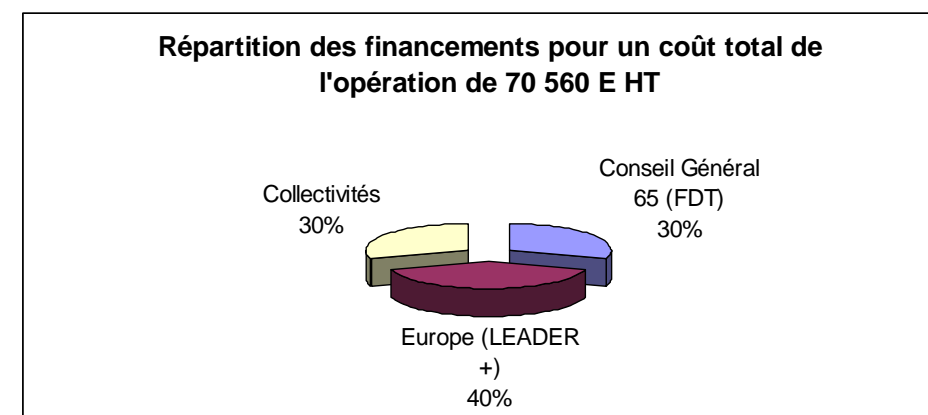
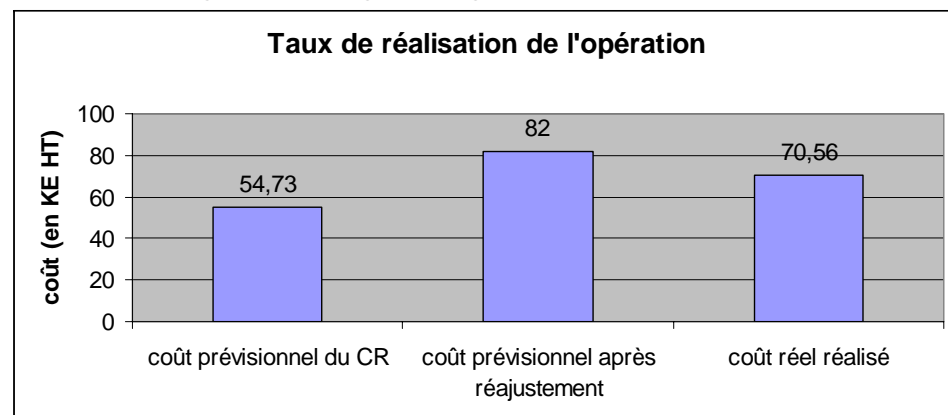
Ainsi, conformément à la programmation du Contrat de Rivière Gave de Pau, en 2005 et 2006, le SMDRA, en collaboration avec le Comité Départemental de Canoë-Kayak, le Comité Départemental Handisports et la Fédération Départementale de la Pêche et en partenariat avec les communes, a aménagé sur les rives du Gave des aires d'embarquement et de débarquement pour les sports d'eaux vives. Il a également mis en place des pontons de pêche polyvalents sécurisés pour les personnes à mobilité réduite.

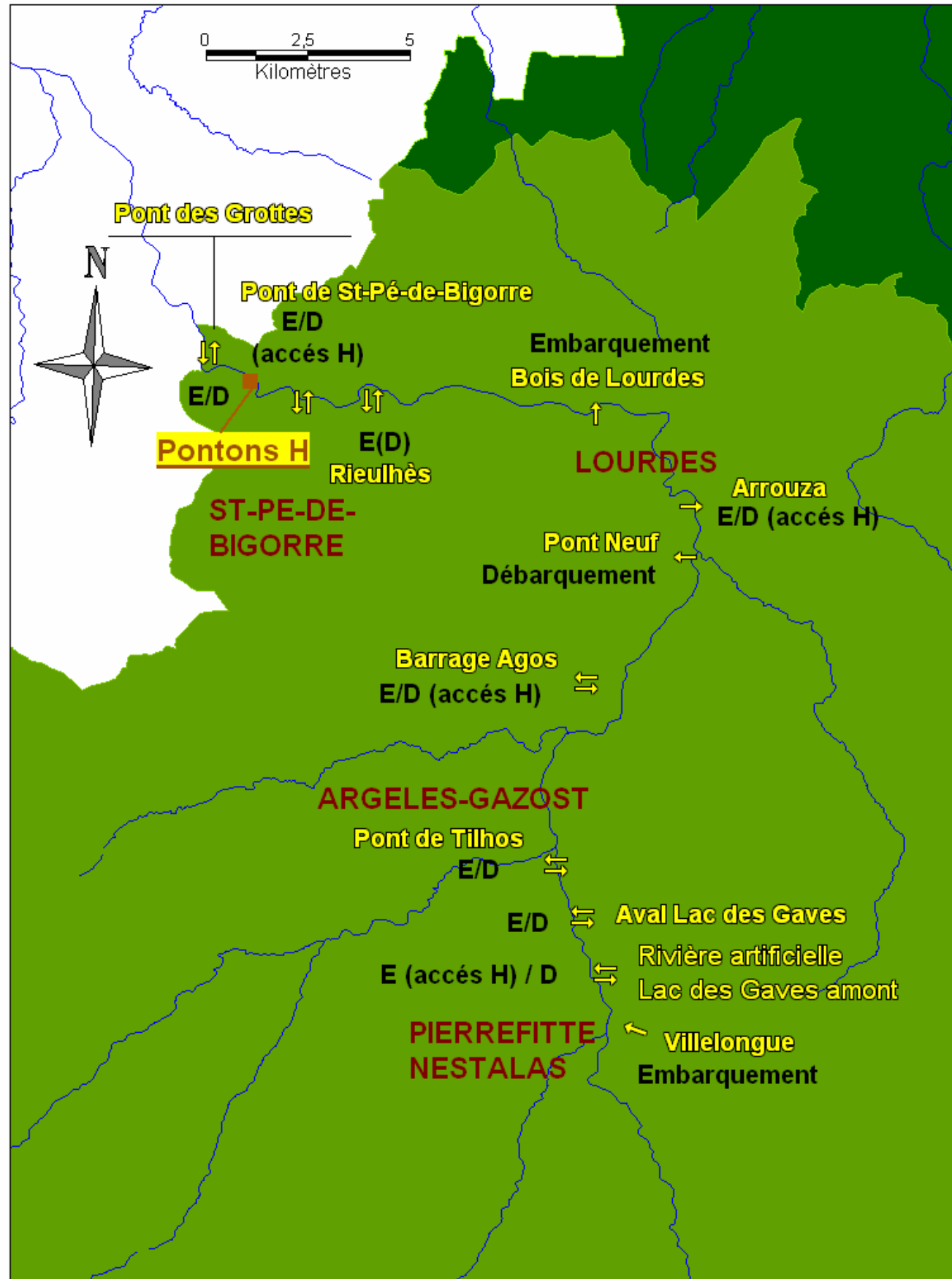
➔ Objectif fixé : Amélioration des conditions des pratiques avec la mise en place :

- d'aires d'embarquement et de débarquement officielles et sécurisées à proximité de lieux de stationnement pour permettre un accès confortable à la rivière. Ces aménagements ont nécessité la création de rampes d'accès et la matérialisation d'aire de stationnement ou de retournement ;
- de panneaux signalétiques (en bord de rivière et au niveau des routes d'accès).



➔ **10 aménagements** ont été réalisés en accord avec les différents partenaires de Pierrefitte-Nestalas à Saint-Pé-de-Bigorre. Trois parcours bénéficient, par ailleurs, d'un aménagement spécifique pour l'accès aux personnes handicapées (Lac des gaves ➤ Agos ; Agos ➤ Lourdes et Lourdes ➤ St Pé).





VOLET B3.3 : AMENAGEMENT DES CHEMINS LIES AUX GAVES

En 2002, à la signature du Contrat de Rivière, la « Voie Verte des Gaves » portée par le SMDRA reliait déjà Lourdes à Pierrefitte-Nestalas sur 17 km longeant le Gave de Pau.

Afin de mettre en valeur le potentiel touristique des fonds de vallées et de conforter l'aménagement réalisé, la Communauté de Communes de Saint-Savin avait donc programmé d'aménager l'ancienne ligne de chemin de fer allant de Pierrefitte-Nestalas jusqu'à Cauterets. Ces travaux d'extension de la Voie Verte (9 km de plus) ont été réalisés en 2005. La fréquentation existant sur le premier tronçon se poursuit donc dans un cadre nouveau au caractère montagnard. D'autre part, la transhumance du bétail vers les estives de haute montagne peut utiliser ce trajet.

Le projet de passerelle qui devait relier la voie verte sur la commune de Geu à la commune d'Agos-Vidalos et à la réserve du Pibeste a fait l'objet d'une étude de faisabilité en 2004 portée par la Communauté de Communes de la Vallée d'Argelès-Gazost pour un coût d'étude de 5800 E HT. Le coût estimatif de la passerelle de 300 KE a été jugé trop élevé pour donner suite à ce projet.

L'aménagement du GR 10 entre Pragnères et Saint Sauveur programmé par le Comité Départemental de Randonnée n'a pas été réalisé.

L'aménagement paysager entre Esterre et Luz-Saint-Sauveur projeté par le SIVOM du Pays Toy a été reporté dans le cadre de la programmation de l'avenant au Contrat de Rivière 2007-2010.

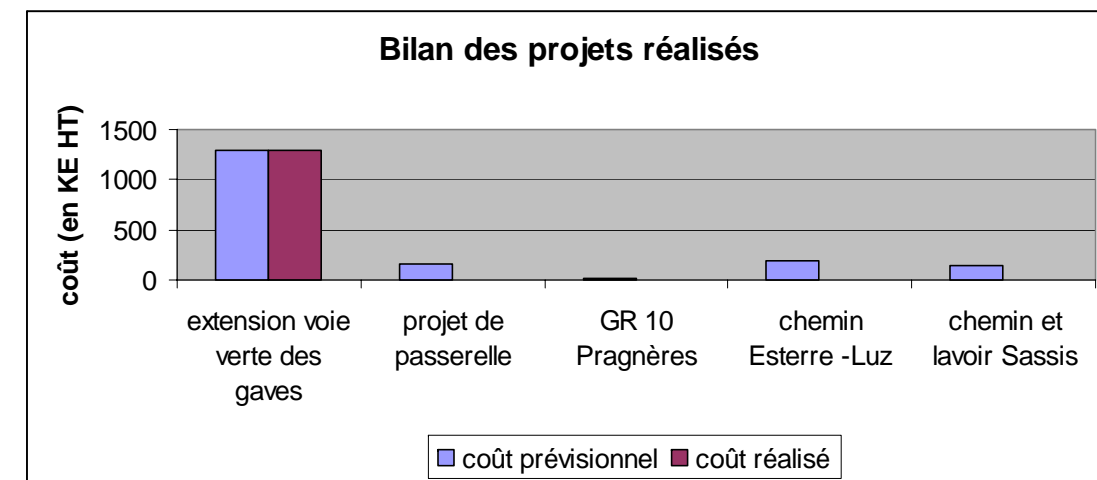
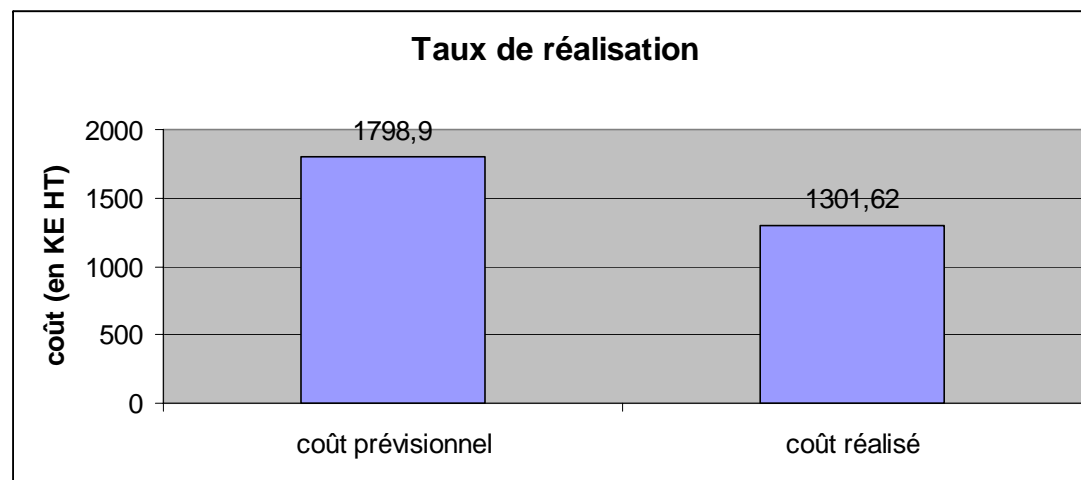
Le projet de chemin paysager et de restauration d'un lavoir sur la commune de Sassis n'a pas été réalisé.



Tronçon Lourdes / Pierrefitte-Nestalas



Tronçon Pierrefitte-Nestalas / Cauterets



BILAN DES ACTIONS RELATIVES A LA MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT LIE A L'EAU

Les principaux projets inscrits au volet « mise en valeur de l'environnement » lors de la signature du Contrat de Rivière Gave de Pau ont été réalisés. Certains projets ont pris du retard mais devraient être mis en œuvre dans le cadre de l'avenant au Contrat de Rivière.

Parmi les points forts, à noter :

- L'engagement fort des collectivités locales avec la création de 10 aménagements pour améliorer l'accès au Gave de Pau pour les activités nautiques et halieutiques,
- La continuité de promenade créée au bord du Gave de Pau et du Gave de Cauterets avec les 2 Voies Vertes des Gaves (26 km au total).



ENJEUX, PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR DEMAIN

La perspective qu'à l'horizon 2015, nos rivières atteignent le « bon état », notamment grâce aux enjeux fixés par la Directive Cadre sur l'Eau comme la restauration des fonctionnalités naturelles des zones humides, des rivières et des lacs, l'amélioration de la gestion des aménagements hydroélectriques pour contribuer à la préservation des milieux aquatiques et de la biodiversité des habitats et des espèces, permettra dans l'avenir de développer des activités ludiques et touristiques respectueuses de l'environnement.

En effet, le territoire du Contrat de Rivière, et plus largement celui du Pays des Vallées des Gaves a choisi de privilégier le Développement Durable et de communiquer sur la qualité de son environnement au patrimoine naturel exceptionnel. Cet environnement doit donc être préservé et mis en valeur de façon raisonnée avec des activités non pénalisantes pour les milieux naturels.

Le programme de mesures du 9^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne 2007-2012 prévoit notamment, à cet effet, d'assurer le suivi de la pollution bactériologique dans les zones de pratiques de loisirs nautiques. Le territoire du Gave de Pau devrait donc continuer à être suivi dans le cadre du projet d'avenant.

De plus, les politiques locales (Région et Département) et européennes devraient continuer à soutenir les projets visant à améliorer l'accès à toutes les activités (ludiques, culturels, sportives, ...) aux personnes handicapées. Cette logique a également été retenue sur le territoire des Vallées des Gaves.

Ainsi, les actions suivantes sont proposées dans le cadre du projet d'avenant au Contrat de Rivière :

- L'amélioration et la mise en valeur de la pratique des activités nautiques et halieutiques du bassin (charte, cartes informatives),
- L'aménagement de nouveaux pontons pour les pêcheurs handicapés sur les berges du Gave de Pau et au niveau de certains lacs,
- La création de parcours sécurisés et accessibles aux personnes handicapées pour la découverte des milieux aquatiques (promenades),
- La restauration et la valorisation du petit patrimoine bâti lié à l'eau (anciens lavoirs).

Programme d'actions dans le cadre de l'avenant au Contrat de Rivière 2007-2010 – Volet B3 :

Nature des opérations	2007 - 2010	Maître d'ouvrage		Agence de l'Eau <i>(sous réserve des disponibilités financières)</i>		Ministère de l'Environnement		Conseil Général		Conseil Régional		Autres participations	
	en Keuro HT	Identification	Autofinancement	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux	Keuro
Volet B3 - MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT LIE A L'EAU													
B3.1. - Amélioration de la pratique des sports nautiques : mise en place de nouvelles conventions de passage et de mise à disposition de nouveaux sites d'embarquement/débarquement (Gave d'Azun, Cauterets, Gavarnie, gorges de Luz) ; entretien et mise en valeur des sites de pratiques (bassin d'Argelès, Pont des Grottes, Lourdes, ...)	à chiffrer	CDCK et collectivités	30%					30 à 40% (tac max 70%) FDT				30 à 50 % (LEADER) si accès handicapés	dossier LEADER à valider en 2008
B3.2. - Aménagement de nouveaux pontons pour les pêcheurs handicapés : sur le Lac des Gaves (coût : 10,5 KE, MO : SYMIHL) ; sur le Lac d'Estaing (coût : 6,5 KE ; MO : SIVOM Labat de Bun) ; sur Lourdes (coût : 7 KE, MO : Lourdes)	24	SMDRA ou Collectivités locales	30%					30 à 40% (tac max 70%) FDT		15% max		30 à 50 % (LEADER)	dossier LEADER à valider en 2008
B3.3. - Création d'un parcours sécurisé sur les rives du Bastan : promenade accessible pour les personnes handicapées avec aménagement de passerelles piétonnes sur 2,5 km d'Esterre à Sassis (en rive droite sur Esterre et en rive gauche sur Luz).	458	SIVOM Pays Toy	30%					30 à 40% (tac max 70%) FDT		15% max		30 à 50 % (LEADER)	dossier LEADER à valider en 2008
B3.4. - Création et diffusion d'une carte d'information sur les activités et les aménagements liés à l'eau sur le Pays de Lourdes	5	SIVOM de Lourdes-Est	30%					30 à 40% (tac max 70%) FDT		15% max		30 à 50 % (LEADER)	dossier LEADER à valider en 2008
B3.5. - Restauration et mise en valeur du petit patrimoine bâti lié à l'eau : projet de réhabilitation d'anciens lavoirs sur St-Pé (travaux de rénovation, aménagement paysager et accès aux personnes handicapées)	à chiffrer	Commune de St-Pé	30%					fonds FAR		15% max		30 à 50 % (LEADER)	dossier LEADER à valider en 2008
Total Volet B3	486,50												

**5 / VOLET C :
ANIMATION ET COMMUNICATION**

5 / VOLET C : ANIMATION ET COMMUNICATION

Actions programmées	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel	Coût réalisé	Taux de réalisation	Commentaires
		en Keuro HT	en Keuro HT		
C.2 - Animation : création d'un poste d'animatrice + Système d'Information Géographique (SIG)	SMDRA	251,54	220	87%	Le SMDRA assure l'animation du Contrat de Rivière Gave de Pau depuis octobre 2000 avec l'embauche d'une animatrice. Le SIG a été créé dès 2001.
Actions de communication autour du Contrat de Rivière	SMDRA	91,50	49,35	54%	Le bilan des outils de communication développés par le SMDRA est positif : 1 site internet mis à jour régulièrement, 5 bulletins d'information, 2 guides techniques, de nombreuses journées d'animation et de sensibilisation.
Sensibilisation des scolaires : Opération "Eaux vives, eaux vivantes"	HPSN	26,00	26	100%	HPSN est un bon relais de sensibilisation sur le thème de la qualité de l'eau avec 22 journées organisées par an avec les écoles du bassin.
Total Volet C		369,04	295,35	80%	

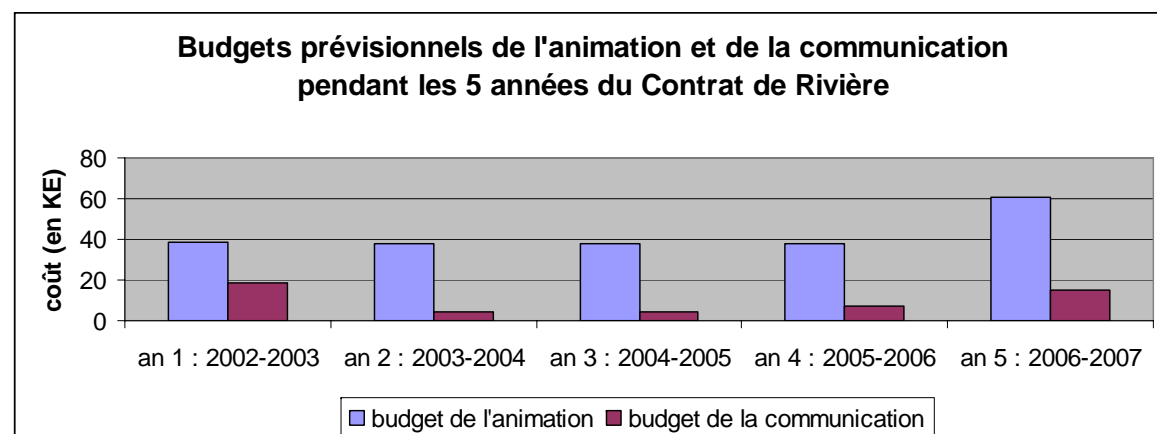
VOLET C 2 : GESTION ET ANIMATION DU CONTRAT DE RIVIERE

Les objectifs affichés, à la signature du Contrat de Rivière, étaient d'assurer une animation et une concertation sur le bassin et de mettre en place un outil de gestion permettant de suivre l'état d'avancement du programme d'actions et communiquer à l'extérieur. La mission d'animation avait alors été définie ainsi :

- La coordination de l'ensemble des techniciens de rivière ;
- Le bilan de la surveillance des cours d'eau effectuée par les techniciens de rivière ;
- La mise à jour du tableau de bord sur tous les volets du contrat ;
- L'assistance administrative et financière auprès des maîtres d'ouvrage du contrat ;
- La communication autour du contrat (élus locaux, maîtres d'ouvrage, usagers, partenaires financiers, riverains, scolaires, grand public).

Le SMDRA porte l'animation du Contrat de Rivière depuis 1997 avec la maîtrise d'ouvrage des études préalables au Contrat. La mise en œuvre du Contrat nécessite un travail d'animation et de coordination très important. Pour ce faire, le SMDRA a embauché depuis octobre 2000 une animatrice, Melle Laurence DUROT qui s'est d'abord consacrée à la préparation du Comité National d'Agrément (12 février 2002) et de la signature du Contrat de Rivière (mai 2002). Depuis, de 2002 à 2006, elle a été chargée du suivi et de la mise en œuvre des actions programmées.

La mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) sur le bassin du Gave de Pau était également programmée afin de permettre de suivre l'état d'avancement du contrat, l'engagement des opérations, les points administratifs et financiers. Il a été mis en place en 2001 par le SMDRA pour un coût total de 5978 E (logiciel, mises à jour, données et formations).



Bilan des missions de suivi et d'assistance technique et administrative menées pendant les 5 ans du Contrat de Rivière :

1- Organisation et animation de différentes réunions : information et discussion sur l'état d'avancement du Contrat de Rivière

Les Comités de Rivière :

- le 07/11/01 :
validation du projet de Contrat de Rivière
- le 29 janvier 2003 :
bilan 2002
- le 14 janvier et le 13 décembre 2004 :
bilans 2003 et 2004
- le 25/01/06 :
bilan 2005
- le 29/03/07 :
bilan 2002-2006 et présentation du projet d'avenant



Les Bureaux du Comité de Rivière :

- les 29 janvier 2002 et 03 mai 2002 :
préparation signature du Contrat
- les 14/01/03, 26/05/03, 02/10/03 et 03/12/03 :
bilans 2002 et 2003
- les 26/07/04 et 15/11/04 :
bilan 2004
- les 30/06/05 et 15/12/05 :
bilan 2005
- les 06/09/06 et 30/01/07 :
bilan 2006 et préparation de l'avenant

2- Autres actions menées :

- Animation des réunions des **groupes de travail** sur le Réseau Qualité, le SPANC, les Brigades Vertes, les mines de Penarroya, les études à lancer et à suivre, les déchets flottants...
- Participation aux réunions de la **commission géographique Adour**
- Participation aux réunions **NATURA 2000**
- Participation aux différentes **journées des « animateurs de contrats de rivière »** organisées par l'Agence de l'Eau Adour Garonne,
- Participation à certaines **journées pédagogiques** auprès des écoles dans le cadre des opérations « eaux vives, eaux vivantes » portées par Hautes-Pyrénées Sport et Nature (HPSN),
- Organisation avec la Cellule d'Assistance Technique pour l'Entretien des Rivières (CATER) et les techniciens Rivière d'un **programme de formation** adapté pour les brigades vertes
- Echange de données avec **l'Observatoire de l'Adour**
- Suivi d'un stage avec le RTM sur la **sécurisation des campings** de Cauterets
- Suivi d'une stagiaire sur la relance des périmètres de **protection des captages d'eau potable**
- Participation aux réunions du **Comité départemental de l'Eau** (Préfecture)
- Relance des maires pour les enquêtes publiques pour leur **zonage d'assainissement**
- Réalisation de **fiches sur la qualité de l'eau** pour envoi des résultats du Réseau Qualité aux différents partenaires et aux mairies concernées
- Participation au Comité Départemental d'Hygiène (CDH) pour la **DIG « travaux de réhabilitation des Rivières »**
- Participation aux réunions de la **mission « Eau »** du Conseil Régional Midi-Pyrénées
- Suivi du stagiaire sur la **prise en compte de la faune dans le cadre des travaux en rivière**
- Organisation et animation d'une **journée terrain avec les animateurs** de contrat de rivière et l'Agence de l'Eau sur le Gave de Pau
- Interventions chaque année pour des **formations « technicien rivière »**
- Etat des lieux suite aux **crues du 29 octobre 2005** (photos, visites de terrain, réunion MISE, CATER)
- Organisation de réunions pour le projet d'étude pour la création d'une aire de compostage pour la **valorisation des boues des stations d'épuration** du bassin
- Participation à différentes réunions sur le projet de **Gestion Intégrée du Gave de Pau** sur les Hautes-Pyrénées et les Pyrénées Atlantiques menée par l'Agence de l'Eau de Pau
- Intervention sur le Contrat de Rivière pour la signature de la **Charte de l'Environnement** de la Communauté d'Agglomération de Pau
- Préparation avec l'Agence de l'Eau des actions à mener dans le cadre de **l'action test « toxiques sur le Gave de Pau »**

Actions de communication menées :

<p>2002 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conférence de presse sur le Contrat de Rivière - Préparation du site internet et du bulletin d'information du Contrat de Rivière 		
<p>2003 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bulletin d'information n°1 « au fil des Gaves » (janvier 2003) - Journée de nettoyage du Gave (Lourdes) : « Vacances propres, Midi-Pyrénées propre » - Site Internet publié en octobre 2003 : www.valleesdesgaves.com - Exposition sur l'eau (novembre 2003) à la « Porte des Vallées » et une demi-journée terrain avec l'équipe « rives et berges » du SIVOM du canton d'Argelès-Gazost 		
<p>2004 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mises à jour du site Internet - Bulletin d'information n°2 « au fil des Gaves » (janvier 2004) - Communiqué de presse sur la DIG pour les travaux de réhabilitation des rivières <ul style="list-style-type: none"> - Interventions sur le Contrat auprès des scolaires (collèges, lycées, DESS) - Animation pour la journée de la pêche du 5 juin avec HPSN et le technicien Rivière <ul style="list-style-type: none"> - Edition du Bulletin d'information n°3 « au fil des Gaves » (septembre 2004) - Edition du Guide pratique sur les périmètres de protection des captages d'eau potable 		
<p>2005 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mises à jour du site Internet - Edition du bulletin d'information n°4 : N° spécial sur travaux en rivière (juin 2005) - SMDRA : Structure relais pour la Consultation du public : envoi groupé en boîtes aux lettres du questionnaire, organisation de plusieurs journées d'animation et de 2 expositions - Edition du guide technique « La faune et les travaux en rivière » (décembre 2005) 		
<p>2006 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mises à jour du site Internet - Edition du bulletin d'information n°5 « au fil des Gaves » (mai 2006) - Journée de nettoyage du Gave (Lourdes) : « journées Nature Midi-Pyrénées » 		

OPERATION « EAUX VIVES, EAUX VIVANTES »

La base nautique HPSN (Hautes-Pyrénées Sport et Nature) de Saint-Pé-de-Bigorre a organisé dans le cadre du Contrat de Rivière des journées pédagogiques auprès des écoles : Les opérations « eaux vives, eaux vivantes ». Il s'agit d'opération de sensibilisation dans les écoles sur la qualité de l'eau et la faune aquatique du Gave de Pau : Relevés hydrobiologiques en rivière et interprétation de ces relevés avec des microscopes en classe.

En moyenne, 22 journées par an ont été organisées avec les écoles du bassin pour un coût annuel moyen de 5,26 KE HT soit 26 KE HT sur toute la durée du Contrat.

BILAN DES ACTIONS RELATIVES A L'ANIMATION ET A LA COMMUNICATION

Les actions programmées dans le cadre du volet « animation et communication » du Contrat de Rivière du Gave de Pau ont été pour la plupart réalisées.

Parmi les points forts, à noter :

- L'engagement fort du SMDRA avec l'embauche d'une animatrice dès 2000 pour la préparation du Contrat de Rivière qui a permis une mise en œuvre efficace des actions,
- Les nombreuses actions de sensibilisation et de communication réalisées (site internet, bulletins d'information, journées de l'eau, ...).



ENJEUX, PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS D'ACTIONS POUR DEMAIN

Le Contrat de Rivière Gave de Pau s'achève en mai 2007 au moment d'un « renouveau de la politique de l'Eau » : Directive Cadre sur l'Eau de 2000, nouvelle loi sur l'Eau 2006, 9^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne 2007-2012.

Les objectifs poursuivis par l'ensemble de ces textes convergent tous vers une logique d'organisation à l'échelle des bassins versants, de véritables plans pour une gestion globale et cohérente de la ressource en eau.

Dans cette perspective et ce contexte réglementaire, et compte tenu de la dynamique initiée par le Contrat de Rivière Gave de Pau, il semble important de prolonger la durée du Contrat par l'intermédiaire d'un avenant sur la période 2007-2010.

Le 9^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne 2007-2012 prévoit, notamment, de soutenir les outils de programmation de gestion intégrée tels les Contrats de Rivière et d'encourager les démarches participatives. Elle continue, également, à investir dans les études, l'éducation à l'environnement, la concertation avec le public.

De plus, les politiques locales (Etat, Région et Département) et européennes devraient continuer à soutenir les actions d'éducation, d'information et de formation qui sont des éléments indispensables à la prise en compte par les citoyens des enjeux environnementaux.

Ainsi, les actions proposées, dans le cadre du projet d'avenant au Contrat de Rivière, sont les suivantes :

- La continuité de l'animation du Contrat de Rivière par le SMDRA afin de pérenniser la dynamique initiée,
- La mise en œuvre de nouvelles actions de communication et de sensibilisation auprès d'un public plus large,
- La pérennisation de l'Opération « Eaux vives, eaux vivantes » portée par la base nautique HPSN,
- L'émergence d'actions communes avec les acteurs du bassin du Gave de Pau aval (Pyrénées Atlantiques) afin d'assurer une plus grande cohérence au niveau du bassin,
- L'animation préalable à la mise en place d'un « Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux » Gave de Pau (animation, études opérationnelles).

Programme d'actions dans le cadre de l'avenant au Contrat de Rivière 2007-2010 – Volet C :

Nature des opérations	2007 - 2010	Maître d'ouvrage		Agence de l'Eau <i>(sous réserve des disponibilités financières)</i>		Ministère de l'Environnement		Conseil Général		Conseil Régional		Autres participations	
	en Keuro HT	Identification	Autofinancement	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux	Keuro
Volet C - ANIMATION DU CONTRAT ET GOUVERNANCE													
C.1. - Poste d'animation	240,00	SMDRA	40%	50%						10%		FEDER ?	Taux validés en septembre
* Opération "Eaux vives, eaux vivantes" : 12 journées par an à 250 E soit 3000 E/an	9,00	HPSN	20%	30%				50%					
C.2. - Actions de communication autour du contrat de rivière : actualisation du site internet (mise en ligne d'un forum, données qualité, données sur les crues, les débits, ...) ; élaboration de docs sur les activités liées à l'eau (bulletins d'info, expo, vidéo) à distribuer dans tous les lieux d'accueil du bassin ; communication sur travaux en rivière	60,00	SMDRA	30%	50%						10% max		FEDER ?	Taux validés en septembre
* Actions communes avec le Syndicat Intercommunal du Gave de Pau (64) : site internet, portail commun, base de données commune, un bulletin d'info annuel commun, projets de recherche interrégionale sur le gave ...	à chiffrer	SMDRA/SI Gave 64	30%	50%						10% max			
* Animation préalable à la mise en place d'un SAGE "Gave de Pau"	30,00	SMDRA/SI Gave 64/autres	20%	50 à 70%						20% max			
Total Volet C	339,00												

ANNEXE 1 :
TABLEAUX RECAPITULATIFS DU BILAN DU CONTRAT DE RIVIERE 2002 / 2006

1 / VOLET A : AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX

Actions programmées	Maitre d'ouvrage	Coût prévisionnel	Coût réalisé	Taux de réalisation	Commentaires
		(en KE HT)	(en KE HT)	(en %)	
A1 - Assainissement collectif					
* Pose réseaux de collecte	Collectivités locales	8 218,53	5647,59	69%	Retard de certains dossiers notamment CC Castelloubon.
* Pose réseaux de transfert	Collectivités locales	2 656,58	482,75	18%	Retard notamment des transferts sur la STEP d'Argelès.
* Réhabilitation de réseaux	Collectivités locales	815,60	289,20	35%	Retard notamment dû au faible pourcentage de subvention.
* Diagnostic des réseaux d'assainissement collectif	Collectivités locales	152,45	82,12	54%	5 diagnostics réalisés.
* Schémas directeurs d'assainissement (SDA)	Collectivités locales	299,56	382,04	128%	61 SDA réalisés sur 73 communes.
* Ouvrage de traitement (station d'épuration, STEP)	Collectivités locales	19 650,37	13497,27	69%	Retard notamment de la station d'Argelès-Gazost.
A2 - Gestion des boues					
* Mise en place d'un traitement spécifique et réglementaire pour les boues de station d'épuration en cohérence avec le plan départemental (août 2002)	Collectivités locales	2 800,00	0	0%	Une étude de faisabilité pour la création d'une plateforme de compostage est prévue en 2007 portée par le SMDRA pour un coût prévisionnel de 57,7 KE HT.
A3 - Assainissement non collectif (ANC)					
* Mise aux normes des filières d'assainissement non collectif	Collectivités locales	195,13	0,00	0%	Ces mises aux normes ont été réalisées partiellement par les particuliers (communes non compétentes pour l'ANC).
* Contrôle de l'assainissement non collectif : mise en mise d'un SPANC	Collectivités locales SMDRA	314,65	234,30	74%	Le SMDRA a créé un SPANC à l'échelle des 89 communes de l'arrondissement d'Argelès-Gazost depuis 2003 avec l'embauche de 2 techniciens.
* Mise aux normes des refuges de montagne	CAF/Commission Syndicale de la Vallée de St-Savin	141,78	165,00	116%	Tous les travaux programmés ont été réalisés entre 2002 et 2006.
A4 - Réduction des pollutions agricoles					
* Mise aux normes des bâtiments d'élevage dans le cadre des PMPOA (4 bâtiments)	Agriculteurs	110,53	110,53	100%	Réalisée en 2004.
* Mise aux normes des bâtiments d'élevage dans le cadre du FEOGA (3 bâtiments)	Agriculteurs	73,79	48,48	66%	Mise aux normes réalisée pour 2 bâtiments sur 3 en 2002 et 2003.
* Etude impacts agricoles et boues	Chambre d'agriculture	15,28	15,28	100%	Etude réalisée en 2002-2003.
* Actions de sensibilisation	Chambre d'agriculture	11,43	1,50	13%	Réunions d'information sur le désherbage, campagne sur la récupération des emballages, campagne sur le réglage des pulvérisateurs.
A5 - Protection de la ressource en eau potable					
* Etablissement des périmètres de protection	Collectivités locales	268,30	198,18	74%	Retard de certaines procédures.
* Autres travaux (recherche nouvelles ressources)	Collectivités locales	2 379,73	0,00	0%	Abandon du projet PASSPICH.
A6 - Réduction des pollutions industrielles					
* Suivi des dossiers : zone industrielle Pierrefitte - Soulom et des anciennes mines de Penarroya	SMDRA	pour mémoire			Réunions de suivi de la zone industrielle et intégration dans le "réseau qualité" de points spécifiques de suivi des métaux sur sédiments et sur bryophytes dans les zones impactées par les anciennes mines.
A7 - Suivi de la qualité des eaux superficielles					
* Mise en place d'un réseau de suivi complémentaire de la qualité des eaux du bassin du Gave de Pau	SMDRA	40,25	65,63	163%	Le SMDRA a créé le réseau complémentaire de suivi à partir de l'été 2002 (une quinzaine de points de mesures sur le Gave de Pau et ses principaux affluents).
TOTAL en KE HT		38 143,96	21 219,87	56%	

2 / VOLETS B1 ET C1 : RESTAURATION ET ENTRETIEN DE L'ESPACE RIVIERE

Actions programmées	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel		Taux de réalisation	Commentaires
		en Keuro HT			
B1.1. - Actions réglementaires	MATE	-	-	0%	Liste d'espèces non publiées par Gave d'Arrens et Neez.
B1.2. - Amélioration circulation des poissons migrateurs (étude)	SMDRA	30,49	21,45	100%	Etude réalisée par le SMDRA en 2003/2004.
B1.3. - Gestion des déchets flottants	SHEM, EDF, Institution Adour	258,86	travaux réalisés sur la centrale de la SHEM à Agos	50%	Travaux pour la récupération des déchets réalisés par la SHEM et non réalisés sur le barrage EDF à Peyrouse.
B1.4. - Amélioration de la gestion hydraulique (étude)	Agence, EDF, Institution Adour	à l'étude	étude réalisée	100%	Etude « Limitation des effets des éclusées sur le Gave de Pau » réalisée par le Groupe de Travail Institution Adour/Agence de l'Eau/EDF en janvier 2002.
B1.5. - Gestion des milieux remarquables	AREMIP, Collectivités	à l'étude	étude réalisée	100%	Etude AREMIP "Dossiers techniques sur les zones vertes du SDAGE en Midi Pyrénées : les saligues du Gave de Pau" réalisée en décembre 2003. Les prescriptions de cette étude ont été prises en compte par les brigades vertes chargées des travaux en rivière.
B1.6. - Restauration des berges et de la ripisylve	Collectivités locales	434,02	827,34	120%	Les travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin du Gave de Pau ont été réalisés par les 4 brigades vertes cantonales à partir de 2002.
C.1. - Programme d'entretien des rivières	Collectivités locales	213,43			
Technicien de rivière+formation+matériel	Collectivités locales	179,89			
Total Volet B1		723,37			
Total Volet B1 et C1		1 116,69	1 014	91%	

3 / VOLET B2 : PROTECTION CONTRE LES CRUES

Actions programmées	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel		Taux de réalisation	Commentaires
		en Keuro HT			
B2.1. - Etudes hydrauliques	SMDRA	10,67	19,44	182%	L'étude hydraulique sur le Gave d'Azun dans Argelès-Gazost a été réalisée en 2004-2005.
B2.2. - Mise en place de PPR contre les crues	Services de l'Etat	85,37	85,37	100%	Les études préalables aux PPR sur 11 communes qui étaient prévues ont été réalisées entre 2002 et 2006.
B2.3. - Gestion des transports solides	Collectivités locales	884,20	192,13	22%	Seule la première tranche de travaux prévus initialement a été réalisée, les autres tranches ont été mises en attente des résultats d'une étude globale sur la dynamique fluviale du Gave réalisée en 2005-2006.
B2.4. - Travaux d'urgence de protection contre les crues	Collectivités locales	1 097,63	888,5	81%	La plupart des travaux de protection programmés sur le Bastan et sur le Gave de Cauterets ont été réalisés entre 2002 et 2005.
Total Volet B2		2 077,87	1185,44	57%	

4 / VOLET B3 : MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT DU GAVE DE PAU

Actions programmées	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel	Coût réalisé	Taux de réalisation	Commentaires
		en Keuro HT	en Keuro HT		
B3.1. - Amélioration de la pratique des sports nautiques	SMDRA	54,73	70,56	129%	Les travaux ont été réalisés en 2005 et 2006.
B3.3. - Aménagement des chemins liés aux Gaves	Collectivités locales	1 798,90	1301,62	72%	Les travaux d'extension de la voie verte ont été réalisés en 2005. Le projet de passerelle sur le Gave a fait l'objet d'une étude de faisabilité en 2005. Les autres travaux programmés n'ont pas été réalisés.
Total Volet B3		1 853,63	1372,27	74%	

5 / VOLET C : ANIMATION ET COMMUNICATION

Actions programmées	Maître d'ouvrage	Coût prévisionnel	Coût réalisé	Taux de réalisation	Commentaires
		en Keuro HT	en Keuro HT		
C.2 - Animation (création d'un poste d'animatrice + SIG)	SMDRA	251,54	220	87%	Le SMDRA assure l'animation du Contrat de Rivière Gave de Pau depuis octobre 2000 avec l'embauche d'une animatrice. Le SIG a été créé dès 2001.
Actions de communication autour du Contrat de Rivière	SMDRA	91,50	49,35	54%	Le bilan des outils de communication développés par le SMDRA est positif : 1 site internet mis à jour régulièrement, 5 bulletins d'information, 2 guides techniques, de nombreuses journées d'animation et de sensibilisation.
Sensibilisation des scolaires : Opération "Eaux vives, eaux vivantes"	HPSN	26,00	26	100%	HPSN est un bon relais de sensibilisation sur le thème de la qualité de l'eau avec 22 journées organisées par an avec les écoles du bassin.
Total Volet C		369,04	295,35	80%	

ANNEXE 2 :
TABLEAU RECAPITULATIF DU PROJET D'AVENANT 2007 /2010
ET TABLEAUX DETAILLES PAR VOLET

Nature des opérations	2007 - 2010	Maître d'ouvrage		Agence de l'Eau <i>(sous réserve des disponibilités financières)</i>		Ministère de l'Environnement		Conseil Général		Conseil Régional		Autres participations	
	en Keuro HT	Identification	Autofinancement	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux	Keuro
Volet A - AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU													
A1 - Assainissement des eaux usées													
* Réseaux de collecte, extension réseaux	7889,78	Collectivités locales	50 à 60 %	20 % et 20 % avance remboursable sur coût plafonné				0 à 50 % 1ère Tranche et 0 à 40 % autres Tranches (50% ou 40% max tac)				fonds SUR, DGE, fonds européens	
* Réseaux de transfert	3890,43		50%	25% sur coût plafonné				0 à 50 % (max tac 50 %)					
* Réhabilitation de réseaux	857		75%	25% sur coût plafonné				0%					
* Ouvrage de traitement	4859,5		50%	25% sur coût plafonné				0 à 50 % (max tac 50 %)					
* SDA, zonage, Enquête publique	228,95		30%	50%				20 à 30% (max tac 70 %)					
* Création d'un groupe de travail pour la mise en place de sessions de formations pour les préposés chargés des stations d'épuration : partenariat avec le Satese, la Mise, l'Aeag, le Conseil Général 65 et le CNFPT avec un rôle de relai et d'information pour le SMDRA	à chiffrer	Collectivités locales											
* Etude sur les apports en bactériologie dans le Gave (rejet eaux pluviales, affluents) avant d'envisager les traitements tertiaires	50	SMDRA/Collectivités	30 à 50 %	50%						10 % max			
A2 - Gestion des boues : Etude SMDRA prévue en 2007													
	70	SMDRA	30%	70%				10%					
et suites à donner aux vues des conclusions de l'étude mise en place d'une aire de compostage	à chiffrer suite étude	Collectivités locales	50%	25%				0 à 50% (max tac 50 %)				ADEME	
A3 - Assainissement non collectif													
* Contrôle et aide à la réhabilitation de l'assainissement non collectif : SPANC (2 techniciens)	180,00	SMDRA			aide aux contrôles et à la réhabilitation								
A4 - Réduction des pollutions d'origine agricole													
* Actions de communication technique, formations sur l'amélioration des pratiques, état des lieux sur la restructuration des réseaux d'irrigation et accompagnement adapté (base SIG)	68,00	Chambre d'agriculture	75%	25%									
A5- Protection de la ressource en eau potable													
* Etudes périmètre de protection, diagnostic des réseaux, ...	664,25	Collectivités locales	30%	max 50 %				max 20 % (tac 70 % max)		20% max (diagnostics réseaux)		fonds SUR, DGE, fonds européens	
* Mise en place d'interconnexions de réseaux	2656,5		40%	max 30%				max tac 60 %					
* Extension de réseau	153,5		70%					max 30 %					
* Renforcement de réseau	523,36		70%					max 30 %					
* Pose compteurs d'eau	10		30%	30 à 50%				max 50 %					
* Travaux de traitement des captages	560		30%	50 % (As, Bact, Pest) autres 30 %				20 à 50 % (max tac 70 %)					
* Travaux de protection des captages	2619,51		30%	50%				20 à 30 % (max tac 70 %)					
A6- Action test "toxiques Gave de Pau"													
* Volet phytosanitaires non agricoles : amélioration des pratiques des collectivités / phytosanitaires : formations, achat nouveau matériel	à chiffrer	Collectivités	50%	50%									
* Volet sites et sols pollués : animation d'un groupe de travail sur les pistes de travaux de réhabilitation à mettre en œuvre sur les anciens sites miniers	à chiffrer	MetalEurope, Etat, AEAG, Collectivités											
* Volet collectivités : animation d'un groupe de travail pour la rationalisation des raccordements aux réseaux collectifs des activités polluantes (entreprises)	à chiffrer	Collectivités	30 à 50 %	50 à 70%									
A7- Programme de suivi de la qualité des eaux : suivi de la 15 n de points de mesures actuels du Réseau qualité du Contrat de Rivière (analyses physicochimiques, bactériologiques et métaux sur bryophytes) + nouveaux points													
	45,00	SMDRA	20 à 30 %	70%						10% max		10 % ? (FEDER)	Taux validés en septembre
* Création d'un groupe de travail sur le projet de mise en place de stations de suivi en continu de la bactériologie à l'aval d'Argelès et de Lourdes et de la physico-chimie en aval de la confluence avec le G d'Azun (en complément du suivi amont-aval de Lourdes prévu par la Lyonnaise) et de la mise en place d'un système d'alerte à la pollution sur le bassin de slalom à St-Pé en partenariat avec la future base nautique de Pau	à chiffrer	SMDRA, CG, AEAG, Collectivités, ...											
Total Volet A	25325,78												

Nature des opérations	2007 - 2010	Maître d'ouvrage		Agence de l'Eau <i>(sous réserve des disponibilités financières)</i>		Ministère de l'Environnement		Conseil Général		Conseil Régional		Autres participations	
	en Keuro HT	Identification	Autofinancement	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux	Keuro
Volet B1- REHABILITATION, ENTRETIEN ET MISE EN VALEUR DE L'ESPACE RIVIERE													
B1.1. - Amélioration circulation des poissons migrateurs : Suite à l'étude dévalaison, études et travaux d'amélioration des passes à poissons : centrale des Couscouillats : 32,4 KE ; centrales Lac des Gaves : 60 KE ; usine d'Agos : 25 KE ; usine Latour : 40 KE ; usine La Grottes : 25 à 100 KE ; Vizens : 40 KE ; usine St-Pé : 65 KE + demande CDCK : passes mixte pour circulation CK	362,40	Exploitants	70%	25%	(max tac 30% pour exploitants privés)							? %(fonds FEDER ?)	Taux validés en septembre
B1.2. - Gestion des déchets flottants : suite convention "SHEM SIRTOM SMTD" : suivi quantitatif et qualitatif des déchets récupérés ; évaluation du besoin d'un autre lieu de récupération		SMDRA/ MISE											
B1.3. - Réhabilitation, suivi et entretien des berges et du lit des rivières du bassin du Gave de Pau : travaux réalisés par les brigades vertes à élargir (cours d'eau pas encore réhabilités) et à pérenniser (entretien, suivi régulier)	992,50	Collectivités locales porteuses des brigades vertes	20 à 30%	50%				10 à 20 % (tac max 80%) FDE		20 % max			
* Suite étude "Dynamique fluviale du Gave de Pau" : travaux de gestion et d'accompagnement sur la zone "Villemontagne -Argelès" (foret alluviale, ancien bras de décharge,)	à chiffrer	SYMIHL		50%						20 % max			
B1.4. - Amélioration de la connaissance et de la gestion des milieux aquatiques : * Etude sur les annexes du Gave de Pau (zones humides de Ger, Rieulhès, Agos, ...) : stage avec la CATER	à chiffrer	HPTE											
* Etudes sur les potentialités biologiques des gaves : recensement des zones de reproduction potentielles pour la truite et le saumon en amont et en aval du Lac des Gaves et étude sur l'influence du Lac des Gaves sur les régimes thermiques du gave ; étude sur la croissance et la reproduction des truites sur le Gave de Pau et sur le Gave de Cauterets (influence mines Penarroya) ; étude du peuplement d'invertébrés dans la Gave de Cauterets (influence des mines)	12,49	Fédération Départementale de Pêche		50%						20 % max			
* Natura 2000 : réalisation d'un DOCOB Gave de Pau amont et animation pour la mise en œuvre des mesures	à chiffrer	SMDRA		max 50%			50 à 100%						
* Natura 2000 : animation pour la mise en œuvre des mesures du DOCOB "Lac de Lourdes" : gestion écologique de l'eau (réduction des sources de pollution), suivi des niveaux et de la qualité des eaux du lac, information et sensibilisation des usagers ...	à chiffrer	Mairie de Lourdes ou SMDRA		max 50%			50 à 100%						
Total Volet B1	1 367,39												
Volet B2 - PROTECTION CONTRE LES CRUES													
B2.1. - Etudes hydrauliques : Sur Lourdes : secteur du Soum de Lanne (étude avant projet en 2007 : 15 KE ; travaux en 2008) + étude Traversée Lourdes (protection de berges sur la zone des jardins communaux et étude d'état des lieux et préconisation d'entretien protection en rive droite : 15 KE) + étude pour l'aménagement d'une zone de débordement à Soulom (Gave Cauterets) : 25 KE	55,00	Lourdes et SYMIHL	20%	0 à 50%			20%? (CPER)	Taux validés en juin		20 % max		30 % (FEDER ?)	Taux validés en septembre
* Création d'un groupe de travail pour la mise en place d'un "observatoire des transports solides et des débits du Gave" pour améliorer la connaissance et la surveillance des phénomènes liés aux crues sur le secteur Amont + plan de secours à Lourdes (10 KE)	10	Collectivités DDE / RTM / MISE/ Météofrance Services de l'Etat	100%				% (CPER)?	Taux validés en juin					
B2.2. - Suivi de PPR contre les crues													
B2.3. - Gestion des transports solides (suite à l'étude dynamique fluviale) : phasage des travaux : 1- en 2008 : seuil Aygue-Rouye 660 à 800 KE ; 2- en 2009 : 2ème seuil et protection Pierrefitte-Soulom 175 KE + 280 KE : 455 KE ; 3- en 2010 : protection décharge Beaucens : 1,2 ME	2 455	Collectivités locales : SYMIHL		0 à 25%?	Taux validés en avril		15 % (CPER)?	Taux validés en juin		15 % max		FEDER, ADEME, fonds Barnier	
B2.4. - Travaux suite aux études déjà menées : Gave d'Azun sur Argelès ; Bergons sur Ayzac-Ost (à confirmer dans le cadre du PPR) ; Gave de Gavarnie sur Sassis (505 KE HT) ; Travaux protection Cauterets (90 +75 KE) ; travaux protection falaises Lourdes 2008 (150 KE)	820,00	Collectivités locales					50%	fonds Barnier	fonds FAR	15 % max		FEDER ?	Taux validés en septembre
* Travaux de protection sur Luz : réalisation d'une plage de dépôt sur le torrent de l'Yse afin de protéger des zones habitées de Luz-Saint-Sauveur contre les crues torrentielles (prescriptions du PPR)	382,00	Commune du Luz					40%	fonds Barnier	fonds FAR	15 % max		EDF (taux à définir)	
* Travaux de protection du chemin du cirque de Gavarnie	100,00	Commune de Gavarnie					? %	fonds Barnier	fonds FAR				
Total Volet B2	3 822,00												

Nature des opérations	2007 - 2010	Maître d'ouvrage		Agence de l'Eau <i>(sous réserve des disponibilités financières)</i>		Ministère de l'Environnement		Conseil Général		Conseil Régional		Autres participations	
	en Keuro HT	Identification	Autofinancement	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux	Keuro
Volet B3 - MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT LIE A L'EAU													
B3.1. - Amélioration de la pratique des sports nautiques : mise en place de nouvelles conventions de passage et de mise à disposition de nouveaux sites d'embarquement/débarquement (Gave d'Azun, Cauterets, Gavarnie, gorges de Luz) ; entretien et mise en valeur des sites de pratiques (bassin d'Argelès, Pont des Grottes, Lourdes, ...)	à chiffrer	CDCK et collectivités	30%					30 à 40% (tac max 70%) FDT				30 à 50% (LEADER) si accès handicapés	dossier LEADER à valider en 2008
B3.2. - Aménagement de nouveaux pontons pour les pêcheurs handicapés : sur le Lac des Gaves (coût : 10,5 KE, MO : SYMIHL) ; sur le Lac d'Estaing (coût : 6,5 KE ; MO : SIVOM Labat de Bun) ; sur Lourdes (coût : 7 KE, MO : Lourdes)	24	SMDRA ou Collectivités locales	30%					30 à 40% (tac max 70%) FDT		15 % max		30 à 50% (LEADER)	dossier LEADER à valider en 2008
B3.3. - Création d'un parcours sécurisé sur les rives du Bastan : promenade accessible pour les personnes handicapées avec aménagement de passerelles piétonnes sur 2,5 km d'Esterre à Sassis (en rive droite sur Esterre et en rive gauche sur Luz).	458	SIVOM Pays Toy	30%					30 à 40% (tac max 70%) FDT		15 % max		30 à 50% (LEADER)	dossier LEADER à valider en 2008
B3.4. - Création et diffusion d'une carte d'information sur les activités et les aménagements liés à l'eau sur le Pays de Lourdes	5	SIVOM de Lourdes-Est	30%					30 à 40% (tac max 70%) FDT		15 % max		30 à 50% (LEADER)	dossier LEADER à valider en 2008
B3.5. - Restauration et mise en valeur du petit patrimoine bâti lié à l'eau : projet de réhabilitation d'anciens lavoirs sur St-Pé (travaux de rénovation, aménagement paysager et accès aux personnes handicapées)	à chiffrer	Commune de St-Pé	30%					fonds FAR		15 % max		30 à 50% (LEADER)	dossier LEADER à valider en 2008
Total Volet B3	486,50												
Volet C - ANIMATION DU CONTRAT ET GOUVERNANCE													
C.1. - Poste d'animation	240,00	SMDRA	40%	50%						10%		FEDER ?	Taux validés en septembre
* Opération "Eaux vives, eaux vivantes" : 12 journées par an à 250 E soit 3000 E/an	9,00	HPSN	20%	30%				50%					
C.2. - Actions de communication autour du contrat de rivière : actualisation du site internet (mise en ligne d'un forum, données qualité, données sur les crues, les débits, ...) ; élaboration de docs sur les activités liées à l'eau (bulletins d'info, expo, vidéo) à distribuer dans tous les lieux d'accueil du bassin ; communication sur travaux en rivière	60,00	SMDRA	30%	50%						10% max		FEDER ?	Taux validés en septembre
* Actions communes avec le Syndicat Intercommunal du Gave de Pau 64 : site internet, portail commun, base de données commune, un bulletin d'info annuel commun, projets de recherche interrégionale sur le gave ...	à chiffrer	SMDRA/SI Gave 64	30%	50%						10% max			
* Animation préalable à la mise en place d'un SAGE "Gave de Pau"	30,00	SMDRA/SI Gave 64/autres	20%	50 à 70%						20% max			
Total Volet C	339,00												
TOTAL PREVU EN KE HT	31 341												

TABLEAU DETAILLE VOLET « ASSAINISSEMENT COLLECTIF »

Localisation	Actions programmées	Maitre d'ouvrage	Montant prévu	commentaires	Montant réalisé	remarques, prévisions pour avenant 2007 - 2010	coût prévisionnel	aides AEAG (% max sous conditions)	aides CG 65 (% max sous conditions)
			en Keuro HT				en KE HT		
COMMUNES DE PLUS DE 2000 EH									
Gavarnie (Rien)	schéma directeur d'assainissement	Commune de Gavarnie	7,62	SDA non réalisé	0,00	SDA à prévoir : 30 KE	30	50%	20 % étude (tac max 70 %)
Cauterets (SDA et enq prévus 2007)	extension réseaux	Commune de Cauterets	à prévoir	actuellement en recherche d'un conducteur d'opération pour lancer un diagnostic réseaux et STEP en 2007 + étude boues (suite à un arrêté de mise en demeure de la MISE pour des résultats en 2007 pour une mise aux normes STEP/réseaux en 2009)	0,00	étude diagnostic en 2007 : 30 KE et travaux prévus en 2009	30	si délais MISE respectés possibilité financement tripartite à 70 % AEAG, CG65 pour l'étude et 40 à 50 % pour les travaux	
Barèges (SDA fait 1997 Enq prévue 2007)	réhabilitation réseaux	Commune de Barèges	99,09	diagnostic réseau fait en 2004-2005 (8,7KE) et zonage prêt suivis par SAFEGE et travaux réseaux faits en 2006 (11,8 KE)	20,50	prévisions 2007 : extension réseaux : 500 KE HT (cf autorisation DDE)	500	40 % toutes aides publiques confondues	
	réhabilitation station d'épuration (3500 EH)		205,81	réhab STEP réalisée fin 2003 + 30 KE en 2006 et 26 KE d'autosurveillance en 2006	261,81	complément diagnostic réseau	30	50%	20 % étude (tac max 70 %)
Luz Saint-Sauveur (SDA fait 1998 Enq en 2005) Prix de l'eau : 0,62 E/m3 AEP et 0,23 E/m3 Asst	mise en séparatif et poste de relevage	Commune de Luz-Saint-Sauveur		réalisé fin 2001 (1314,70 KFHT)	1314,70	SIVU à l'étude pour 2007 (portée par Esquieze) ; projet de raccordement d'Esquieze, Sazos, Vizos, Grust, Sers et Sassis pour 2008 et projet 2eme bloc de décantation sur STEP en 2008 si transferts actés (total 11 com sur STEP, cf résultats étude 2007)	à prévoir	travaux sur STEP : 25 %	25 % (max tac 50%)
	réhabilitation réseau et autosurveillance		242,39	autosurveillance mise en place été 2005	242,39				
	extension réseaux (300 EH)		262,21	extension du réseau (hameau de Villenave) fait en 2006 pour 80 KE + travaux supplémentaires STEP : 8,07 E	88,07				
Esquieze-Sere (SDA fait 1998 et Enq faite) Prix de l'eau : 0,50 E/m3 AEP et 45 E/an Asst	réhabilitation réseaux et station d'épuration (2500 EH)	Commune de Esquieze	365,88	réhab réseau réalisée en 2004 et autosurveillance en 2005	17,40	étude technique et financière prévue en 2007	13,05	étude : 50 %	20 % étude (tac max 70 %)
						prévision réseau de transfert vers STEP de Luz en 2008 (pb d'eaux parasites sur le réseau Esquieze/Sazos et de compétence)	à prévoir	transfert : 25%	transfert 15 % (tac max 40 %)
Argelès - Gazost (SDA fait 1994 pas enq) Prix de l'eau : 0,17E/m3 Asst	construction de la station d'épuration (15000 EH)	Commune d'Argelès	2 286,74	en retard, entreprise choisie en 2006 , dossier loi sur l'Eau 15 sept 06, travaux prévus fev à dec 2007	0,00	coût STEP 2007 : 3 631 KE TTC (3300 KE HT) + pb de convention (compteurs d'eau ou compteurs poste relavage)	3300,00	23%	aides CG 65 et SUR : max 22 %
Lourdes (SDA 2001 et enq fait)	construction station d'épuration (100000 EH) et traitement temps de pluie	commune de Lourdes	13 415,51	travaux finis en 2005	11500,00	(projet raccordement Adé, Segus, Ossen, Omex, Julos, Pouyeferré) ; extension réseau Saux : 1100 KE en 2007 2008	1100		
Arrens-Marsous (SDA en cours enq prévue fin 2006) Prix de l'eau : 0,50 E/m3 AEP	construction station d'épuration (2000 EH)	Commune de Arrens-Marsous	841,52	à l'étude	0,00	projet d'1 seule STEP de 2200 EH en remplacement des 2 existantes ; pour 2007 travaux prévus sur STEP d'Arrens : 44,5 KE HT	44,5	25%	25% (max tac 50 %)
	schéma directeur d'assainissement et EP		10,67	SDA et zonage en cours (ICE) 2006 -2007	35,04	2008 : extension réseaux : 34,6 et 37,4 KE HT	72	40 % toutes aides publiques confondues	
							2007-2009 : réhabilitation des réseaux : 36,7 KE HT et 17,3 KE HT	54	25%

Localisation	Actions programmées	Maitre d'ouvrage	Montant prévu	commentaires	Montant réalisé	remarques, prévisions pour avenant 2007 - 2010	coût prévisionnel	aides AEAG (% max sous conditions)	aides CG 65 (% max sous conditions)
			en Keuro HT				en KE HT		
COMMUNES DE MOINS DE 2000 EH									
Gèdre (SDA fait 1998 puis révisé Enq prévue fin 2006)	réhabilitation réseaux	Commune de Gèdre	60,90	travaux prévus en 2007 : 100 KE HT	0,00	travaux réhab réseaux prévus en 2007 pour 100 KE HT	100	25%	
	extension réseaux (raccordement 245 EH)		152,25	projet abandonné	0,00				
	extension station d'épuration (630 EH à 1200 EH)		197,92	travaux réalisés en 2006	512,00				
Betpouey (pas de SDA Enq 2004)	*schéma directeur d'assainissement et EP	Commune de Bepouey	10,66	enq P zonage réalisée en sept 04	10,66	réseau de collecte à faire	à prévoir	40 % toutes aides publiques confondues	
	pose réseau de transfert vers Luz (300 EH) tranche 2 et dispositif de comptage		213,15	travaux réalisés en 2003	213,15				
	pose réseau de collecte		53,29		53,29				
Esterre (SDA et enq Fait) (prix de l'eau : 45 e/an AEP et 17 E/an Asst) - Viella (Rien)	diagnostic de réseaux et dispositif de comptage	Communes de Esterre et de Viella	38	Esterre : SDA et enq fait 2005 2006 avec diagnostic réseau et zonage	4,22	Esterre : travaux extension réseaux quartier Soula 2007	37,5	40 % toutes aides publiques confondues	
	*schéma directeur d'assainissement et EP		10,66	Viella : Rien	0,00				
Sassis (SDA en cours 2006)	schéma directeur d'assainissement	Commune de Sassis	22,87	SDA SOGREAH en cours et Enq prévue fin 2006 (raccordement sur STEP Luz)	15,90	réseau de transfert prévu sur Luz (traversée du gave) : à chiffrer	à prévoir	réseau transfert : 25%	25 % (50 % max AEAG/CG65, 70 % max tac)
Viey (Enq faite ?) (prix de l'eau : 24,39 E/an AEP)	*schéma directeur d'assainissement et EP	Commune de Viey	10,66	diagnostic réseaux et zonage fait en 2005	?				
	réseau transfert vers Luz dispositif de comptage (400 EH)		99,09	réalisé en partie en 2003, transfert sur Luz fini en 2005 sauf partie entre abattoir et village (300m)	90,00				
Sers (SDA 2006 Enq prévue 2007) (prix de l'eau : 45 E/an AEP)	schéma directeur d'assainissement	Commune de Sers	7,62	SDA fini en 2006 (22 KE)	22,00	prévision réseau de transfert sur STEP Luz via Betpouey : 230 KE	230	réseau transfert : 25%	25 % (50 % max AEAG/CG65, 70 % max tac)
Sazos (SDA 1998 et Enq fait) (prix de l'eau : 46 E/an AEP et 19 E/an Asst)	extension réseau (50EH)	Commune de Sazos	23,70	pas fait	0,00	réseau séparatif 2006 2007 : 45,43 KE	45,43	réseau séparatif : 0%	réseau séparatif : 15%
						transfert sur Luz à prévoir en 2008	à prévoir	transfert : 25%	25 % (50 % max AEAG/CG65, 70 % max tac)
Grust (SDA et enq fait 2003) (prix de l'eau : 45 E/an AEP et 23 E/an Asst)	schéma directeur d'assainissement	Commune de Grust	10,67	SDA et enquête réalisés en 2003	17,60	transfert sur STEP de Luz via sazoes/Esquizee 2008 : 288,3 KE	288,3	réseau transfert : 25%	15 % max
	nouvelle STEP de Luz Ardiden (300 EH à 1000 EH)	régie Luz Ardiden	381,12	en retard	0,00	nouvelle STEP de Luz Ardiden (300 EH à 1000 EH)	à prévoir	25%	
Viscos (Rien)	schéma directeur d'assainissement	Commune de Viscos	1,52	pas fait	0,00	SDA et diagnostic réseau suivi prévu 2007 avec carte communale	30	50%	20 % étude (tac max 70 %)
	diagnostic de station (150EH) et des réseaux		7,62		0,00				
	extension réseau (50 EH)		30,49		abandonné				

Localisation	Actions programmées	Maitre d'ouvrage	Montant prévu	commentaires	Montant réalisé	remarques, prévisions pour avenant 2007 - 2010	coût prévisionnel	aides AEAG (% max sous conditions)	aides CG 65 % max sous conditions)
			en Keuro HT				en KE HT		
Vizos (Enq faite) (prix de l'eau : 40 E/an AEP)	schéma directeur d'assainissement	Commune de Vizos	1,52	avant-projet pour le réseau de raccordement sur Esquièze en 2003 et enquête réalisée en 2004 : 12,99 KE ; réseau de collecte réalisé : 260,3KE	273,29	transfert vers Luz : 97 KE 2007	97	25%	25 % (50 % max AEAG/CG65, 70 % max tac)
	étude raccordement à Esquièze (150 EH)		3,05						
Cheze (SDA 2003 et Enq fait) (prix de l'eau : 45 E/an AEP et 30 E/an Asst)	*schéma directeur d'assainissement et EP	commune de Chèze	10,67	SDA et Enq réalisés en 2003	10,67	réhab STEP ou transfert SALIGOS prévus 2007 avec réseau et extension	à prévoir	transfert : 25%	25 % (50 % max AEAG/CG65, 70 % max tac)
	extension de réseau (30 EH)		49,00	non réalisé	0,00				
Saligos (Rien) (prix de l'eau : 45 E/an AEP)	*schéma directeur d'assainissement et EP	commune de Saligos	10,67	non réalisé	0,00	enq P Zonage 2007 : 1,9 KE	1,9		
Pierrefitte-Nestelas (SDA en cours) (prix de l'eau : 26 E/an Asst)	*schéma directeur d'assainissement et EP	Commune de Pierrefitte-Nestelas	15,24	SDA en cours 2006 2007 (ICE)	58,60	réhab réseaux : 300 KE HT prévu pour 2007-2009 ; nouvelle STEP : 1290 KE de 2007 à 2009	300	réhab réseaux : 25 %	
	Diagnostic de réseaux et station (1800 EH)		38,11				1290	STEP : 25 %	STEP : 25 % (max 50 % tac)
	réhabilitation réseaux et station		106,71				0,00		
Soulom (SDA en cours)	Diagnostic de réseaux et station et SDA	commune de Soulom	30,49	SDA en cours 2006 2007 (ICE)	10,36	cf conclusion Sda en cours : réhabilitation réseau	19	25%	
Adast (SDA et enq fait 2006) (prix de l'eau : 0,75 E/m3 AEP)	Pose réseau de collecte	commune d'Adast	609,80		0,00	collecte 330,82 KE et complément 24,23 KE	355,05	entre 20 et 23%	entre 27 et 30%
	réseau de transfert vers Argelès-Gazost et dispositif de comptage		60,98	SDA fait en 2006, travaux transfert prévus 2007	24,22	interconnexion réseau Adast / St-Savin : 229,27 KE	229,27	25%	25 % (max AEAG/CG65 50% ; max tac 70 %)
Arcizans-Avant (SDA 1994 et Enq fait) (prix de l'eau : 0,62 E/m3 AEP et 0,62 E/m3 Asst)	pose réseau de collecte du bourg	commune d'Arcizans-Avant	137,20	fait en 2005	113,00	5ème Tranche : réseau de collecte en 2007 pour 74 KE HT	74,00	aides accordée : 23KE dont 50 % à rembourser	16%
Uz (SDA et enq 2005)	*schéma directeur d'assainissement et EP	commune de Uz	10,67	SDA fait en 2005 (14,75 KE) et réseau collecte en 2006 (19 KE)	33,75				
Gez-Argelès (SDA fait 1994 pas enq)	dispositif de comptage	commune de Gez-Argelès	à prévoir		0,00	transfert prévu sur Argelès	à prévoir	réseau transfert : 25%	25 % (max AEAG/CG65 50% ; max tac 70 %)
Saint-Savin (SDA fait 1994 pas enq) transfert de 150 EH sur STEP Argelès (prix de l'eau : 0,18 E/m3 AEP et 106,70 E/an Asst)	pose réseau de collecte quartier de la Plaine	Commune de Saint-Savin	198,18	en retard	0,00	coût prévu réseau de transfert (la plaine) en 2007 : 128,30 KE	128,3	17,77%	18%
	réhabilitation réseaux		15,24	en retard (attente STEP Argelès) enq publ zonage prévue 2007	0,00				
	diagnostic réseau		1,52		0,00				
	dispositif de comptage		30,49		0,00				
Lau-Balagnas (SDA fait 1994 pas enq) transfert sur STEP Argelès	diagnostic réseau	Commune de Lau-Balagnas	6,10	en retard (attente STEP Argelès)	0,00	travaux réseaux 2007 : 76 KE + partie commune avec St-Savin : 218,86 KE + MO 2007 : 5,7 KE	300,56	réseau transfert : 25%	25 % (max AEAG/CG65 50% ; max tac 70 %)
	réhabilitation réseaux		30,49		0,00				
	dispositif de comptage		7,62		0,00				
Préchac (SDA fait 1997 et enq 2005)	pose réseau de collecte dernière tranche (30 EH)	Commune de Préchac	45,73	dernière tranche réalisée en 2002	50,30	projet d'extention du réseau en 2007	à prévoir	40 % toutes aides publiques confondues	

Localisation	Actions programmées	Maitre d'ouvrage	Montant prévu	commentaires	Montant réalisé	remarques, prévisions pour avenant 2007 - 2010	coût prévisionnel	aides AEAG (% max sous conditions)	aides CG 65 % max sous conditions)
			en Keuro HT				en KE HT		
Artalens-Souin (SDA 2000 et Enq fait)	pose réseau de collecte bourg Artalens	commune d'Artalens-Souin	157,78	non réalisé	0,00				
	construction station d'épuration Artalens (170 EH)		90,71	non réalisé					
	pose réseau de collecte Souin		120,43	non réalisé					
	construction station d'épuration Souin (35EH)		24,09	non réalisé					
Beaucens (pas SDA Enq 2005)	*schéma directeur d'assainissement et EP	commune de Beaucens	10,67	coût enquête publique réalisée en 2005 2006	1,52				
Villelongue (SDA en cours 2006) (prix de l'eau : 45 E/an AEP et 59 E/an Asst)	schéma directeur d'assainissement (carte d'aptitude des sols sur écarts + étude boues)	Communes de Villelongue et d'Ortiac	9,15	SDA, diagnostic STEP et réseau en cours 2006 (SAFEGE)	14,00	projet de réhabilitation ; études en cours pour 14 KE HT en 2007 et travaux en suivant	14	étude : 50 % et réhab : 25 %	20 % étude (tac max 70 %) et réhab réseau : non éligible
Sere-en-Lavedan (SDA 2001 en révision) (prix de l'eau : 0,53 E/m3 AEP et 0,98 E/m3 Asst)	réhabilitation station ou réseau de transfert pour Ayzac-Ost	communauté de communes de l'extrême de Salles	à prévoir	non réalisé	0,00	2007 : diagnostic reseau pr 20 KE HT et nouvelle STEP après	20	étude : 50 % et réhab : 25 %	20 % étude (tac max 70 %)
Ouzous (SDA fait pas enq) (prix de l'eau : 0,93 E/m3 AEP)	réseau de transfert vers Ayzac-Ost		à prévoir	transfert sur STEP Ayzac-Ost délibéré en 2003 pour Ouzous, Salles et enq prévue en 2007 avec carte communale	0,00	Ouzous : transfert sur STEP Ayzac pour 600 KE 2009 - 2010	600	réseau transfert : 25%	25 % (max AEAG/CG65 50% ; max tac 70 %)
Salles (SDA 2001 en révision)	réseau de transfert vers Ayzac-Ost et dispositif de comptage		762,25						
Agos-Vidalos (Rien) (prix de l'eau : 1,23 E/m3 AEP et 0,62 E/m3 Asst)	*schéma directeur d'assainissement et EP	Commune de Agos-Vidalos	10,67	non réalisé	0,00	enq p zonage prévue avec PLU 2007 ; diagnostic réseau et STEP : 30 KE	30	étude : 50 %	20 % étude (tac max 70 %)
	Diagnostic de station et réseaux		15,24	non réalisé					
Ayzac-Ost (station neuve 1500 EH) (prix de l'eau : 0,56 E/m3 AEP)	enquête publique et étude boues	commune d'Ayzac-Ost	11,43	non réalisé	0,00	pb de boues cf plan d'épandage			

Localisation	Actions programmées	Maitre d'ouvrage	Montant prévu	commentaires	Montant réalisé	remarques, prévisions pour avenant 2007 - 2010		coût prévisionnel	aides AEAG (% max sous conditions)	aides CG 65 % max sous conditions
			en Keuro HT					en KE HT		
Ayros-Arbouix (SDA et Enq en cours 2006)	complément étude diagnostic	Commune de Ayros-Arbouix	12,20	diagnostic réseau et zonage en 2006 (SOGREAH) suivi par MISIP/DDAF	25,60	réseau de transfert sur argeles : 300 KE avec Vier-Bordes et St-Pastous pour 2007-2008	300	réseau transfert : 25%	25 % (max AEAG/CG65 50% ; max tac 70 %)	
	réhabilitation réseaux		42,69							
	réseau de transfert vers Argelès-Gazost et dispositif de comptage		121,96	non réalisé	0,00	réhab réseau collecte pr 384 KE 2007-2008	384	réhab réseaux : 25 %		
	*schéma directeur d'assainissement et EP		10,67	non réalisé	0,00					
Boo-Silhen (SDA 1997 et Enq fait) (prix de l'eau : 0,56 E/m3 AEP)	pose réseaux de collecte	commune de Boo-Silhen	925,37	STEP et 1ere tranche réalisée en 2004 : 257KE et 360 KE	617,00	2eme tranche de 270,5 KE prévue en 2007 (réseau et STEP)	270,5	réseau : 13,31% et STEP : 25 %	26,69%	
	construction station de traitement (600 EH)		274,41							
Saint-Pastous (SDA 2001 et Enq fait)	réseau de transfert vers Ayros-Arbouix (100 EH) et dispositif de comptage	commune de Saint-Pastous	366,79	non réalisé	0,00	étude 2007 2008 : 30 KE et travaux de réseaux de collecte et de tranfert sur STEP Argelès via Ayros ensuite	30,00	étude : 50 %	20 % étude (tac max 70 %)	
	pose réseau de collecte		147,80	non réalisé						
	construction station d'épuration (60 EH)		27,44	non réalisé						à prévoir
Vier-Bordes (SDA fait 1999 et Enq faite)	réseau de transfert vers Argelès-Gazost (155 EH), dispositif de comptage et réseau de collecte	Commune de Vier-Bordes	381,12	étude réalisée en 2002 : 11 KE ; travaux de collecte fait en 2005 : 326 KE et transfert fait sur Ayros en 2005 : 179,6 KE	516,50					
Geu (SDA fait 1998 Enq faite)	pose réseau de transfert vers Ger (250 EH) et dispositif de comptage	Syndicat assainissement de Ger-Lugagnan-Geu	243,92	total réseau Ger - Geu 2005 2006 : 832KE	902,00					
	pose réseaux de collecte		381,12							
Ger (SDA fait 1998 Enq faite)	pose réseau de collecte du hameau de Four-à-chaux		45,73	travaux dégrilleur, poste de relevage : 70KE 2005						
	*schéma directeur d'assainissement et EP		10,67	non réalisé						
Lugagnan (SDA fait 1998 Enq faite)	*schéma directeur d'assainissement et EP		10,67	non réalisé						
Jarret (Les Angles) SDA fait 1996 Enq faite	travaux en cours	CC Baronnies	pour mémoire	travaux de collecte réalisés en 2003 et enquête publique réalisée	3,00	travaux de collecte pour hameau Ayné prévu en 2007 pour 330 KE	330	40 % toutes aides publiques confondues		
Germs-sur-Oussouet (SDA fait 1998 et Enq faite)	schéma directeur d'assainissement fait (enquête publique en cours)	Communauté de Communes de Castelloubon	pour mémoire	enq P réalisée tt ANC	0,00	tt ANC				
Peyrouse (SDA fait 1998 et Enq faite) (prix de l'eau : 0,62 E/m3 AEP)	construction station d'épuration (230 EH)	Commune de Peyrouse	76,22	projet de STEP abandonné choix du transfert sur St Pé en 2006	0,00	travaux programmés en 2007 : transfert en cours (400 KE)	400	transfert : 25%	25 % (max AEAG/CG65 50% ; max tac 70 %)	
	pose réseaux dans bourg		292,70	non réalisé, prévu en 2007		2007 : réseau de collecte (300KE)	300	50 % : 1ère Tranche et 40 % : autres Tranches (toutes aides publiques confondues)		
St-Pé de Bigorre (SDA fait 1998 Enq en nov 2004)(prix de l'eau : 0,90 E/m3 AEP)	pose réseaux dans bourg	Commune de St-Pé de Bigorre	1 524,49	1ere Tranche et STEP réalisées en 2005, enquête P réalisée, reste 2ème et 3ème tranche réseau	1825,00	2eT (195 B) 1700 KE en 2007	3e T (derrière mairie 101 B) en 2008 : 490KE	2190	40 % toutes aides publiques confondues	
	construction station de traitement (1900 EH)		541,00							
Aspin-en-Lavedan (Rien)	*schéma directeur d'assainissement et EP	Aspin-en-Lavedan	10,67	extension réseaux réalisée en 2002 : 7KE	7,00					
	réseau de transfert vers station de Lourdes fait		pour mémoire							

Localisation	Actions programmées	Maitre d'ouvrage	Montant prévu	commentaires	Montant réalisé	remarques, prévisions pour avenant 2007 - 2010		coût prévisionnel	aides AEAG (% max sous conditions)	aides CG 65 (% max sous conditions)
			en Keuro HT					en KE HT		
Gazost (SDA 1999 et enq fait)	pose réseau de collecte	Communauté de Communes de Castelloubon (enquête publique réalisée)	280,51	études "avant projet" en cours 2006 2007 : 49KE	49,00	avant projet en cours (résultats en avril 07) ; réseaux et STEP à prévoir 2008-2010		à prévoir	réseau de collecte : 50 %max : 1ère Tranche et 40 % max : autres Tranches (toutes aides publiques confondues) et STEP : 50 % (toutes aides confondues)	
	construction station d'épuration (120 EH)		70,13					à prévoir		
Berberust-Lias (SDA 1999 et enq fait)	pose réseau de collecte		123,48					à prévoir		
	construction de 2 stations d'épuration (60 EH)		32,01					à prévoir		
Ourdis (SDA 1999 et enq fait)	réseau et STEP		à prévoir					à prévoir		
Ourdon SDA 1999 et enq fait)	pose réseau de collecte		41,16					à prévoir		
	construction station d'épuration (20 EH)		10,67					à prévoir		
Ouste (SDA 1999 et enq fait)	pose réseau de collecte		87,96					à prévoir		
	construction station d'épuration (55 EH)		25,15					à prévoir		
Cheust (SDA 1999 et enq fait)	pose réseau de collecte		105,95					à prévoir		
	construction station d'épuration (95 EH)	43,45	à prévoir							
Juncal (SDA 1999 et enq fait)	pose réseau de collecte	320,14	à prévoir							
	construction station d'épuration (160 EH)	60,98	à prévoir							
Saint-Créac SDA 1999 et enq fait)	pose réseau de collecte	168,15	à prévoir							
	construction 4 stations d'épuration (110 EH)	54,15	à prévoir							
Viger - Ossen Segus - Omex	pose réseaux de collecte	934,51	étude SOGREAH 2005 pour transfert sur Lourdes	4,83	raccordement sur STEP Lourdes prévu pour Ossen, Segus et Omex (Viger reste en autonome) travaux prévus 2007/2009 : transfert 747 KE		747,00	réseau transfert : 25%	25 % (max AEAG/CG65 50% ; max tac 70 %)	
	pose réseaux de transfert vers Lourdes	368,93								
(SDA fait 1997 en révision 2006 et enq faite)	Station de refoulement	30,49			collecte 1797 KE		1797,00	50 % : 1ère Tranche et 40 % : autres Tranches toutes aides publiques confondues		
	participation forfaitaire à Lourdes	30,49								
Poueyferré (SDA fait 2001 et Enq faite) (prix de l'eau : 0,41 E/m3 AEP)	schéma directeur d'assainissement en cours	commune de Poueyferré	pour mémoire	enquête publique réalisée, projet transfert sur STEP Lourdes (étude SAFEGE 2005) en 2006 1ere tranche réhab réseau réalisée pour 260 KE	260,00	2007/2008 : 2eme tranche transfert vers STEP Lourdes (30n branchements) : 570 KE HT (450 KE en 2007)		570	réseau transfert : 25%	25 % (max AEAG/CG65 50% ; max tac 70 %)
Bartres (SDA 2003 et enq fait)	SDA en cours	commune de Bartres	pour mémoire	SDA réalisé en 2002 et enquête en 2003 : 5,6KE HT ; diagnostic réseau 2004 : 15 KE ; étude de sol en 2005 : 3,4 KE	24,00	changement dégrilleur à prévoir en 2007	extension réseaux prévue en 2007 pour 450 KE HT; + besion nouveau diagnostic réseau /eaux parasites	450	extension réseaux (2ème T et +) max 40% toutes aides confondues	
	réhabilitation réseau		198,18	travaux de réhabilitation réalisés en 2005 : 2,4KE ; extension réseaux en 2006 : 356 KE ; + silo à boues : 106 KE en cours (2006-2007) avec plan épandage	464,40			à prévoir		

Localisation	Actions programmées	Maitre d'ouvrage	Montant prévu	commentaires	Montant réalisé	remarques, prévisions pour avenant 2007 - 2010	coût prévisionnel	aides AEAG (% max sous conditions)	aides CG 65 (% max sous conditions)
			en Keuro HT				en KE HT		
Ferrières (SDA 2003 Enq faite)	schéma directeur d'assainissement	Commune de Ferrieres	15,24	SDA lancé en 2003, enq P réalisée	15,24	tout ANC			
Arbéost (SDA 2004 Enq faite)	schéma directeur d'assainissement	commune d'Arbéost	15,24	SDA lancé en 2003, enq P réalisée	15,24	tout ANC			
Estaing (SDA fait 1996 pas Enq)	pose réseaux (secteur mairie)	Commune d'Estaing	48,78	non réalisé	0,00				
Bun (SDA fait 1996 révisé 2004 et Enq faite)	construction station d'épuration (500 EH)	Commune de Bun	228,67	SDA fait et enq P réalisée	3,35	travaux prévus en 2008 : collecte 268,3KE	268,3	50 % : 1ère Tranche et 40 % : autres Tranches toutes aides publiques	
	pose réseau de collecte		609,80	non réalisé	0,00	et STEP : 145 KE (200 EH)	145	STEP : 25 %	25 % (tac max 50%)
Gaillagos (Rien)	*schéma directeur d'assainissement et EP	commune de Gaillagos	10,67	non réalisé	0,00				
	extention réseau		121,96	non réalisé					
	réhabilitation Station d'épuration et réseau		à prévoir	non réalisé					
Sireix (pas SDA Enq faite)	schéma directeur d'assainissement et EP	commune de Sireix	15,24	enquête seule réalisée en 2005 avec Beaucens	1,52				
Arcizans-Dessus (Rien)	enquête publique	commune d'Arcizans-Dessus	1,52	en retard	0,00				
Aucun (SDA en cours 2006)	extansion réseau	commune d'Aucun	45,73	non réalisé	0,00	Sda en cours : scénario 1 : réhab STEP du Hameau (poste de refoulement)	80	STEP : 25 %	25 % (tac max 50%)
	schéma directeur d'assainissement et EP		15,24	SDA ICE en cours 2006 2007	31,15				
Arras-en-Lavedan (SDA 2001 et enq fait)	SDA en cours et EP prévue fin 2001	commune de Arras-en-Lavedan	pour mémoire	SDA et enquête fait en 2001	20,00				
	réhabilitation réseau		126,53	extension réseaux 2004 2006 : 48 KE	48,00				
	réhabilitation station		228,66	non réalisé	0,00				
TOTAL HT			31 619		20381	TOTAL en KE HT Avenant	17726		

Bilan Assainissement	taux de réalisation	64%
-----------------------------	----------------------------	------------

volet A1 - bilan Assainissement des eaux usées 2002 - 2006	en KE HT
réseaux de collecte et extension de réseaux	5647,59
réseaux de transfert	482,75
réhabilitation de réseaux	289,20
diagnostic réseaux	82,12

volet A1 - Prévisions Assainissement des eaux usées 2007 - 2010	en KE HT
réseaux de collecte et extension de réseaux	7889,78
réseaux de transfert	3890,43
réhabilitation de réseaux	857
ouvrage de traitement	4859,50
SDA, diagnostic réseaux et STEP, zonage	228,95
total	17726

TABLEAU DETAILLE VOLET « EAU POTABLE »

Collectivités	Nombre ressources	Ressources	Commune d'implantation	Délibération lancement procédure	D.U.P. (Date de l'arrêté)	Observations	état d'avancement et études à prévoir avenant 2007 2010	maître d'ouvrage (études)	cout études à prévoir dans avenant	travaux à prévoir avenant 2007 2010	maître d'ouvrage (travaux protection et traitement)	cout travaux à prévoir dans avenant	aides AEAG (taux max)		aides CG65 (taux max)	
													en KE HT	en KE HT	en %	en %
Adast	1	La Hount	Adast			projet d'abandon - recherche nouvelle solution	étude BERRE : raccordement sur sources de Villelongue envisagé	Adast		projet d'interconnexion sur le réseau de Pierrefitte depuis les sources de Villelongue (Ortiac, Uz)	Adast ou Villelongue : à définir	à prévoir	max tac 70 %			
Agos-Vidalos	2	Puits + nouvelle ressource	Agos-Vidalos	24/01/1997		Protocole AEAG-CG 97	rapport déf déc 2006	CG 65		travaux de protection : 142,5KE HT	Agos-Vidalos	142,5	50%	20 à 50 % (max tac 70 %)		
Les Angles	1	Ruisseau des Moulettes				Défi territorial	rapport préalable déc 2006, fin procédure : 8 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	8	fin procédure et travaux : 50 KE	Les Angles	50	50%	20 à 50 % (max tac 70 %)		
Arbéost	4	Sources Magobert, Casterot, Curebère et Lascouts	Arbéost			Défi territorial	rapport préalable déc 2006, fin procédure : 8 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	8	traitement : 20 KE HT	Arbéost	20	50 % (As, Bact, pesticides) et 30 % autres	20 à 50 % (max tac 70 %)		
										protection : 22 KE HT		22	50%			
Arcizans-Avant	1	Le Cot	Arcizans-Avant		13/10/1987	procédure menée à terme					Arcizans-Avant					
Arcizans-Avant	2	Artigaou Miaux	Arcizans-Avant			démarré de façon indépendante	attente rapport hydrogéologue : fin procédure : 20 KE HT	Arcizans-Avant	20		Arcizans-Avant		50%	20%		
Arcizans-Dessus	1	Nabias	Arcizans-Dessus	11/12/1992	27/09/1996	procédure menée à terme					Arcizans-Dessus					
Arcizans-Dessus	2	sources Lacaze et de Anizaous	Arcizans-Dessus			sources Lacaze et de Anizaous procédures non engagées	2 procédures à lancer : 20 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	20		Arcizans-Dessus		50%	20%		
Arras-en-Lavedan	3	La Mousquère, L'Ardeignez, St Sarroudis	Arras-en-Lavedan			Défi territorial	rapport préalable déc 2006, fin procédure : 8 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	8	travaux de protection : 40 KE HT	Arras-en-Lavedan	40	50%	20 à 50 % (max tac 70 %)		
										pose de compteurs d'eau		Arras-en-Lavedan	10			
Arrayou-Lahitte	1	Source Arrabère	Arrodets-ez-Angles			Défi territorial	rapport préalable déc 2006, fin procédure : 8 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	8	protection : 22 KE	Arrayou-Lahitte	22	50%	20 à 50 % (max tac 70 %)		
Arrens-Marsous	4	Sources Boeil-Debat, Port-Darré, Artigaou, Marsous	Arrens	23/06/1997		Protocole AEAG-CG 97	rapport déf janv 2007, attente délib	CG 65		protection (6 sources) : 215 KE	Arrens-Marsous	215	50%	20 à 50 % (max tac 70 %)		
Arrens-Marsous	1	La Laun	Arrens	23/06/1997	Protocole AEAG-CG 97	Arrens-Marsous										
Arrens-Marsous	1	Source du Tech	Arrens		Protocole AEAG-CG 97	problème PPR Camping ??					Arrens-Marsous					
Arrodets-ez-Angles	1	La Croix Blanche				Défi territorial	rapport préalable déc 2006, fin procédure : 8 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	8	protection : 22 KE	Arrodets-ez-Angles	22	50%	20 à 50 % (max tac 70 %)		
Artalens-Souin	2	Sources Péré et Barranques	Artalens	22/06/2001	16/07/2004	abandon source Père, interconnexion sur Barranques				substitution de ressource en eau et interconnexion des réseaux	Artalens-Souin	198,5	30%	30 à 60 % (max tac 60%)		
										réservoir de stockage et raccordement des écarts		96,5	30%			
Artigues	1	Source des Moulettes				Défi territorial : source abandonnée				projet d'interconnexion avec les Angles	Artigues	?	30 à 50 %	max tac 60 %		
Aucun	1	Source du Col de Couraduque	Aucun			Défi territorial	rapport préalable janv 2007, fin procédure : 8 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	8	travaux protection 22 KE	Aucun	22	50%	20 à 50 % (max tac 70 %)		
										traitement 20 KE		20	50 % (As, Bact, pesticides) et 30 % autres			
Ayros-Arbouix	1	Source Bernadets	Ayros-Arbouix			Défi territorial	rapport préalable déc 2006, fin procédure : 8 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	8	travaux protection 22 KE	Ayros-Arbouix	22	50%	20 à 50 % (max tac 70 %)		
										traitement 20 KE		20	50 % (As, Bact, pesticides) et 30 % autres			
Ayzac-Ost	2	sources du Tanturas et des Arribes	Ayzac-Ost			source Tanturas et Arribes procédures non engagées	2 procédures à lancer : 20 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	20		Ayzac-Ost		50%	20%		
Barèges	3	Sources Tougarou, Barrere et Barranques	Bareges	1993 / 07/02/2002	24/12/2003	procédure menée à terme					Barèges					
Bareges	3	Sources Coume Escure I Coume Escure II et Trouquet	Bareges	1993		abandonnées					Bareges					
Bareges	1	Lac det Ca	Sers	07/02/2003	24/12/2003	procédure menée à terme				travaux protection captage, adduction 2007 : 1200 KE	Bareges	1200	protection et captage 30 à 50 %	24%		
Beaucens	1	Tournaguts	Beaucens		24/09/1975	vielle DUP					Beaucens					
Berberust-Lias	1	Source de La Coste	Berberust-Lias		01/07/1975	vielle DUP					Berberust-Lias					
Berberust-Lias	1	Source Escachaus	Berberust-Lias			Défi territorial	défi : rapport préalable janv 07, fin procédure : 8 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	8	travaux protection 22 KE	Berberust-Lias	22	50%	20 à 50 % (max tac 70 %)		
										traitement 20 KE		20	50 % (As, Bact, pesticides) et 30 % autres			
Betpouey	1	Source de Hausse	Betpouey			Défi territorial Volet arsenic	étude CACG 2006 pb As et étude complémentaire prévue pour recherche nouvelles sources 2007	Betpouey	à définir		Betpouey			à définir		
Boo-Sihlen	2	St Pastous, Sarrat	Boo-Sihlen	27/05/2005		St-Pastous : vielle DUP à refaire et Sarrat à lancer	2 procédures à lancer : 20 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	20		Boo-Sihlen		50%	20%		

Collectivités	Nombre ressources	Ressources	Commune d'implantation	Délibération	D.U.P. (Date de l'arrêté)	Observations	état d'avancement et études à prévoir avenant 2007 2010	maître d'ouvrage (études)	cout études à prévoir dans avenant	travaux à prévoir avenant 2007 2010	maître d'ouvrage (travaux protection et traitement)	cout travaux à prévoir dans avenant	aides AEAG (taux max)	aides CG65 (taux max)
									en KE HT			en KE HT	en %	en %
Bun	3	sources de Cuyebat, Mattet et Pic de Pan	Bun			nouvelle source sur Arcizans dessus à définir	3 procédures à lancer : 30 KE	Bun	30	traitement UV, séparation distrib/adduction, renforcement réseau : 130,86 KE	Bun	130,86	30 à 50 %	20 à 50 % (max tac 70 %)
Cauterets	4	Sources Ariou Ne , Pradet , Canceru , Cattarrabes	Cauterets	26/04/1994		sources de Cattarrabes et Canceru abandonnées, Lettre de relance DDASS 08/09/2005	rapport déf déc 06	Cauterets		travaux de protection sur 2 captages : 60 KE	Cauterets	60	50%	20 à 50 % (max tac 70 %)
Cheust	1	Source Arriou	Cheust			Défi territorial	rapport préalable janv 07, fin procédure : 8 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	8	travaux protection 22 KE traitement 20 KE	Cheust	22 20	50% 50 % (As, Bact, pesticides) et 30 % autres	20 à 50 % (max tac 70 %)
Chèze	3	Sources Camparnas, Theils et Serres	Chèze			Défi territorial	rapport préalable déc 06, fin procédure : 8 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	8	travaux protection 22 KE traitement 20 KE	Chèze	22 20	50% 50 % (As, Bact, pesticides) et 30 % autres	20 à 50 % (max tac 70 %)
Esquize-Sere	1	Hountaspasse	Sazos	30/11/1994		captage abandonné, Raccordement sur le réseau de Luz-St-Sauveur et renforcement par la source Pouey à Saligos				projet d'interconnexion sur Luz et Saligos: 2,3 ME	Esquize-Sere	2300	24%	27%
Estaing	1	Clot de Cruchoi	Estaing		21/05/1981	ancienne DUP : procédure à mener à terme	prévoir 2 procédures : 20 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	20				50%	20 % (max tac 70 %)
Estaing	2	sources de la colonie et du col de Bordé	Estaing			aucune procédure								
Esterre										extension, renforcement réseau AEP Quartier SOULA : 35 KE	Esterre	35		30%
Ferrières	1	Source des Bourdas	Ferrières			Défi territorial	rapport préalable janv 07, fin procédure : 8 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	8	protection : 50 KE	Ferrières	50	50%	20 à 50 % (max tac 70 %)
Gaillagos	1	source Boues	Gaillagos				diagnostic réseau 2007 : 4,3 KE et procédure à prévoir : 20 KE	Gaillagos	24,3				50%	20 % (max tac 70 %)
Gavarnie	1	Hount de l'Ane	Gavarnie	13/02/1995	22/03/1999	procédure menée à terme								
Gavarnie	3	Sources Sarré, La Raille et Bareilles	Gavarnie	27/01/1997	protocole 97	Protocole AEAG-CG 97	rapport déf juillet 2006	CG 65		protection pour 3 sources : 43,16 KE	Gavarnie	43,16	50%	20 à 50 % (max tac 70 %)
Gazost	1	Source Le Hourquet (du village)	Gazost		16/06/1975	procédure menée à terme								
Gazost	1	Source Aranou (du hameau de Gazost)	Gazost			Défi territorial	rapport préalable ejanv 07, fin procédure : 8 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	8	travaux protection 22 KE traitement 20 KE	Gazost	22 20	50% 50 % (As, Bact, pesticides) et 30 % autres	20 à 50 % (max tac 70 %)
Gedre	1	Source du Maillet	Gédre		16/05/1972	ancienne DUP : acaht PPI à faire								
Gedre	1	Hount de la May	Gédre		15/07/1981	ancienne DUP : procédure à refaire								
Gedre	8	Sources Hount det Loup, Barradat, Hountas, Clouzet, Craboutas, Cardi, Houec Gabarde, Saugué				Défi territorial	procédures à prévoir pour 9 ou 10 Captages : 80 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	80	travaux de traitement et alimentation Pragnères 2007 : 140 KE	Gedre	140	travaux de traitement 50 % (As, Bact, pesticides) et 30 % autres	20 à 50 % (max tac 70 %)
Germes/Oussouet	1	Source de Bouiges	Germes/Oussouet	18/02/1994	11/08/1998	procédure menée à terme								
Gez-ez-Angles	1	Le Hayet	Gez-ez-Angles			Protocole AEAG-CG 97	rapport déf oct 2006; pb bact	CG 65		protection : 29 KE	Gez-ez-Angles	29	50%	20 à 50 % (max tac 70 %)
Grust	1	Source Hitte 1				Défi territorial	rapport préalable janv 07, fin procédure : 8 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	8	travaux protection 22 KE traitement 20 KE	Grust	22 20	50% 50 % (As, Bact, pesticides) et 30 % autres	20 à 50 % (max tac 70 %)
Lau-Balagnas	1	Puits du Sailhet	Lau-Balagnas	21/02/1997	15/09/1982	Protocole AEAG-CG 97	étude complémentaire/vieille DUP	Lau-Balagnas	à définir	?	Lau-Balagnas		50%	20%
Lourdes	1	Le Neez	Ourdon	18/12/1992						travaux de protection : 120 KE en 2008	Lourdes	120	protection : 50 %	
Lourdes	1	Tydos	Lourdes	18/12/1992						changement branchement en plomb : 90 KE par an	Lourdes	270		
Lourdes	1	S. de Gazost	Gazost	18/12/1992			procédure relancée en 2007 après relance DDASS	procédure à relancer : diagnostic état parcellaire, dossier déf : 8 KE	8					
Lourdes	1	S. de Juncalas	Juncalas	18/12/1992										
Luz-St-Sauveur	4	Sources Yer De Prat, Stancassos-Cureilles, St Bazerque, Picade	Sazos	protocole 97		Protocole AEAG-CG 97	rapport déf sept 2006	CG 65		travaux protection à prévoir : 25,8 KE	Luz-St-Sauveur	25,8	30 à 50 %	20 à 50 % (max tac 70 %)
Luz-Saint-Sauveur	1	Source Cap de Gros	Sazos	12/04/1994	26/02/1996	procédure menée à terme								

Collectivités	Nombre ressources	Ressources	Commune d'implantation	Délibération	D.U.P. (Date de l'arrêté)	Observations	état d'avancement et études à prévoir avenant 2007 2010	maître d'ouvrage (études)	cout études à prévoir dans avenant en KE HT	travaux à prévoir avenant 2007 2010	maître d'ouvrage (travaux protection et traitement)	cout travaux à prévoir dans avenant en KE HT	aides AEAG (taux max) en %	aides CG65 (taux max) en %	
Omex	1	Source de Yunka	Omex	02/04/1992	25/11/1996	procédure menée à terme									
Omex (Ossen)	1	source Bela	Omex				pb débit en 2006 et projet avec Segus étude diagnostic et recherche nouvelle source en interconnexion (suivi MISIP)	omex et segus						max tac 70 %	
Ossen	1	Paulède	Ossen		01/03/1988		vieille DUP			protection : 20 KE	Ossen	20	50%	protection 30% (max tac 70 %)	
Ossen	1	source HOURQUET	Ossen		20/01/1988		vieille DUP								
Ourdis Cotdoussan	2	Source Berrié et Fontaine Soulo	Ourdis Cotdoussan				Défi territorial	rapport préalable janv 07, fin procédure : 8 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	8	travaux protection : 9,9 KE	Ourdis Cotdoussan	9,9	30 à 50 %	20 à 50 % (max tac 70 %)
Ourdon	1	Source communale	Ourdon				Défi territorial	rapport préalable janv 07, fin procédure : 8 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	8	travaux protection 22 KE	Ourdon	22	50%	20 à 50 % (max tac 70 %)
Ousté	1	Source Pla de Mourous	Ousté		25/06/1973										
Ousté	1	Source Traverse	Ousté		14/09/1988		vieille DUP								
Ouzous	1	Source de l' Oulhet	Ouzous	30/07/1996 protocole 97	Existence d'une DUP du 22/02/1982	procédure menée à terme	vieille DUP								
Ouzous	1	source du Hameau	Ouzous	protocole 97			source abandonnée								
Peyrouse	1	source Tachouet	Peyrouse	06/12/2006			prévoir 1 procédure : 10 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	10		Peyrouse		50%	20%	
Pierrefitte	1	Source du Chemin de Cauterets	Pierrefitte				Défi territorial	rapport préalable janv 07, fin procédure : 8 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	8	travaux protection 22 KE	Pierrefitte	22	50%	20 à 50 % (max tac 70 %)
Pierrefitte												20	50 % (As, Bact, pesticides) et 30 % autres		
Saint Pastous	1	Source Hount Hérède	Saint Pastous		14/05/1979	vieille DUP à refaire	procédure : 10 KE	Saint Pastous	10	travaux protection 22 KE	Saint Pastous	22	30 à 50 %	20 à 50 % (max tac 70 %)	
Saint-Pé-de-Bigorre	1	Prise eau dans la Genie	St Pé de Bigorre	25/05/1994 28/03/97		Protocole AEAG-CG 97	rapport déf déc 2006	CG 65		protection : 22 KE	Saint-Pé-de-Bigorre	22	30 à 50 %	20 à 50 % (max tac 70 %)	
Saligos	1	Source Pouey	Saligos				Défi territorial	pb As : projet interconnexion esquize	à définir commune ou autre si procédure groupée						
Saligos	1	Source Larise	Saligos				Défi territorial	rapport préalable janv 07, fin procédure : 8 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	8	travaux protection 22 KE	Saligos	22	50%	20 à 50 % (max tac 70 %)
Saligos												20	50 % (As, Bact, pesticides) et 30 % autres		
Sazos / Grust	1	Source La Toue	Sazos		01/03/1988	procédure menée à terme					Sazos / Grust	17		24%	
Sazos	2	Sources Mounous Caillaou	Sazos	01/09/1995			Défi territorial	pb bact : rapport préalable janv 07, fin procédure : 16 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	16	travaux protection 44 KE	Sazos	44	50%	20 à 50 % (max tac 70 %)
Sazos												40	50 % (As, Bact, pesticides) et 30 % autres		
Sazos												95,5		24 % extention	
Ségus	2	Sources de Bois du Boustu et Bears	Segus	11/02/1997		Protocole AEAG-CG 97	rapport déf déc 2006	CG 65		protection : 31,5 KE	Ségus	31,5	50%	20 à 50 % (max tac 70 %)	
Sère-Lanso	3	Sources Héréchou 1 et 2 et source de Lanso	Sère-Lanso				Défi territorial	rapport préalable janv 07, fin procédure : 24 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	24	protection : 66 KE	Sère-Lanso	66	50%	20 à 50 % (max tac 70 %)
Sers	3	Sources Pountarous, Aygat, Schuss	Sers				Défi territorial	diagnostic en cours ; défi étude préalable déc 06 : fin procédure 24 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	24	travaux protection 66 KE	Sers	66	50%	20 à 50 % (max tac 70 %)
Sers												60	50 % (As, Bact, pesticides) et 30 % autres		
Sireix	1	Source Gouta	Arras en Lavedan	22/08/1995 24/02/97		Protocole AEAG-CG 97	rapport déf déc 2006	CG 65		travaux protection : 1,65 KE	Sireix	1,65	30 à 50 %	20 à 50 % (max tac 70 %)	
Soulom	1	Source du Lor	Soulom				Défi territorial	rapport préalable janv 07, fin procédure : 8 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	8	travaux protection 22 KE	Soulom	22	50%	20 à 50 % (max tac 70 %)
Soulom												20	50 % (As, Bact, pesticides) et 30 % autres		
Uz	1	Source Bilhèdre	Uz				Défi territorial	rapport préalable janv 07, fin procédure : 8 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	8	travaux protection 22 KE	Uz	22	50%	20 à 50 % (max tac 70 %)
Uz												20	50 % (As, Bact, pesticides) et 30 % autres		

Collectivités	Nombre ressources	Ressources	Commune d'implantation	Délibération	D.U.P. (Date de l'arrêté)	Observations	état d'avancement et études à prévoir avenant 2007 2010	maître d'ouvrage (études)	cout études à prévoir dans avenant en KE HT	travaux à prévoir avenant 2007 2010	maître d'ouvrage (travaux protection et traitement)	cout travaux à prévoir dans avenant en KE HT	aides AEAG (taux max) en %	aides CG65 (taux max) en %
Viella	1	source Bouts d'Abadie	Viella		1986	vieille DUP					Viella			
Vier Bordes	1	source Passaloup	Vier Bordes			Défi territorial	rapport préalable janv 07, fin procédure : 8 KE	à définir commune ou autre si procédure groupée	8	travaux protection 22 KE traitement 20 KE	Vier Bordes	22 20	50% 50 % (As, Bact, pesticides) et 30 % autres	20 à 50 % (max tac 70 %)
Viey	1	Source Tinturaous	Viey		08/03/1988	vieille DUP								
Viger	1	Hourquet	Viger		20/01/1988		procédure : 50 KE	Viger	50		Viger		30 à 50 %	20 à 50 % (max tac 70 %)
Villelongue	3	Sources de St Orens	Villelongue	26/06/1905		démarré de façon indépendante	procédure en cours avec nouvelle source : 12,95 KE	Villelongue	12,95		Villelongue		30 à 50 %	20 à 50 % (max tac 70 %)
Viscos	1	Hount Hérède	?		29/04/1969		étude diagnostic prévue pour réduire nb de captages (MO : MISIP) lancement avril 2007 pr résultats en juin 2008	Viscos	25					max tac 70 %
Viscos	3	sources Garborisse, Barbagas, Couylaraou	Grust et Viscos											
Vizos	1	Source de la Fontaine	Vizos	15/05/1997 protocole 98			source abandonnée (interconnexion Esquièze)							
SIAEP Argeles et Extreme Salles	3	Sources Peguilla , Glezia et Oeuil du Bergons	Salles-Argeles Gez-Argeles				lettre de relance 08/09/2005	procédure à relancer : 30 KE	SIAEP Argeles et Extreme Salles	30			30 à 50 %	20 à 50 % (max tac 70 %)
SIVOM d'Argeles Gazost	1	Source de Passpich	Villelongue					projet abandonné						
SIAEP du Marquisat	1	S. Louey	Ourdis-Cotdoussan	11/04/1994	24/12/2003		procédure menée à terme							
Regie Syndicale des Sports d'hiver de Gavarnie-Gedre	1	Soutoulet (Espécière)	Gavarnie	13/04/1994	26/02/1996		procédure menée à terme							
SIVOM Hautacam	2	Sources du Cardouet et des Trois Seigneurs	Artalens				vieille DUP pour la source des 3 seigneurs et délibération pour la source du Cardouet	1 procédure à lancer : 10 KE	à définir	10	SIVOM Hautacam			à définir
SIVOM du Labat de Bun	1	Source Oueil Estret	Estaing	11/01/1997 protocole 97	15/07/2004		procédure menée à terme							
SIAEP St Savin et Lau-Balagnas	2	Sources Lacarret et Hounta Sourde	Arcizans-Avant	09/09/1997			relance de la DDASS en 2006	2 procédures à lancer : 20 KE	à définir	20	SIAEP St Savin et Lau-Balagnas			à définir
Commission syndicale de la Vallée de St Savin SEM du Pont d' Espagne	1	Source du Clot	Cauterets	02/09/1994	22/03/1999		procédure menée à terme							
Syndicat des Trois-Vallées (Barlest)	1	Baillarden	Barlest	30/06/1997 protocole 97			décision d'abandon					158	30%	30%
SYNDICAT DES 3 VALLEES (Jarret Ayne)	2	Sources Prouzines 1 et 2	Jarret Ayné	18/05/1995 30/06/1997 protocole 97			Protocole AEAG-CG 97	enq P 2006	CG 65		SYNDICAT DES 3 VALLEES(Jarret Ayne)	26	0	30%
Syndicat des Trois Vallées (Juncalas)	2	Sources Hounta 1 et 2 (abandonnées)	Juncalas	30/06/1997 protocole 97			décision d'abandon					6	0	30%
Syndicat des Trois Vallées (Justous)	1	Source de Justous	St Créac	30/06/1997 protocole 97			Protocole AEAG-CG 97				Syndicat des Trois Vallées (Justous)	9	50%	20 à 50 % (max tac 70 %)
Syndicat des Trois Vallées (Geu)	2	Puits (abandonnés)	Geu	30/06/1997 protocole 97			décision d'abandon							
SIAEP du Vic de Préchac	1	Couyeou de Mathes			16/03/1981		vieille DUP à refaire	procédure 30 KE	SIAEP du Vic de Préchac	30	SIAEP du Vic de Préchac		50%	20 à 50 % (max tac 70 %)
total	154								total études KE HT	664,25	total travaux KE HT	6522,87		

budget total AEP dans le cadre de l'avenant 2007 2010 (en KE HT) :	7187,12
---	----------------

Volet A5 - Protection de la ressource en eau potable	en KE HT
études périmètres de protection, diagnostic réseaux, ...	664,25
mise en place d'interconnexion de réseaux	2656,5
extension de réseaux	153,5
renforcement de réseaux	523,36
pose compteurus d'eau	10
travaux de traitement des captages	560
travaux de protection des captages	2619,51
Total	7187,12

**TABLEAUX PREVISIONNELS 2007/2010 DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN
DES RIVIERES PROGRAMMES PAR LES BRIGADES VERTES DU BASSIN**

Prévisions des travaux de réhabilitation et d'entretien des rivières dans le cadre de l'avenant au Contrat de Rivière 2007- 2010

Année 2007

*** Sur le secteur du PAYS TOY (Commission Syndicale de la Vallée de Barèges) :**

Cours d'eau (communes)	Linéaire de berges	Rive	Nature des Travaux	Journées ouvriers
Gave de Pau (Sassis-Saligos)	12.000 ml	RD / RG	Nettoyage berges, élimination arbres secs sur pied, enlèvement embâcles	140
Bastan de Sers (Sers)	4.000 ml	RD / RG	Nettoyage des berges, coupe sélective d'arbres, enlèvement des embâcles	20
I. Bastan de Barèges (Barèges)	16.000 ml	RD / RG	Nettoisement des berges et îlots Enlèvement des embâcles, résidus d'avalanches, déchets inertes et encombrants, coupes sélectives et des arbres	30
II. Gave de Gavarnie (Gavarnie secteur La Prade – Pont de Couret)	7.000 ml	RD / RG	Enlèvement des souches et arbres, restauration îlot, coupes arbres Intervention pelle mécanique	30
Ruisseau Rioulet (Barèges)	1.300 ml	RD / RG	Nettoyage couronnement murs, élimination arbres secs, rangement branchages	40
Gave de Héas (Gèdre)	1.600 ml	RD / RG	Ouverture bras, dégagement berges, dégagement atterrissage, possibilité intervention mécanique Intervention pelle mécanique	40
Interventions ponctuelles suivant les événements climatiques				30
TOTAL	41 900 ml		Coût / J ouvriers : 102 €x 330 journées = 33.660 €	330
+ Intervention Entreprise : pelle mécanique (Gavarnie, Gave d'Héas) : 5.500 €				

SOIT UN TOTAL GENERAL POUR 2007 DE 39.160 €

*** Sur le secteur du SYMIHL (vallées d'Argelès et de Cauterets) :**

Cours d'eau (communes)	Linéaire de berges	Rive	Nature des Travaux	Journées ouvriers
Ruisseau d'Estibos partie amont (Beaucens, Artalens-Souin)	4 000 ML	RD / RG	Restauration	80 jours/ ouvrier
Ruisseau de Saint Pastous (Saint Pastous, Boô-Silhen)	7 000 ML	RD / RG	Restauration	250 jours / ouvrier
III. Ruisseau Oulet (Ouzous)	1 600 ML	RD / RG	Restauration	40 jours / ouvrier
Gave de Pau (de Pierrefitte-Nestalas à Agos-Vidalos)	29 000 ML	RD / RG	Gestion régulière	200 jours / ouvrier
Gave d'Azun (Argelès-Gazost, Lau-Balagnas, Arcizans-Avant)	5 800 ML	RD / RG	Gestion régulière	60 jours / ouvrier
Réseau de cours d'eau restaurés		RD / RG	Gestion Ponctuelle	80 jours / ouvrier
TOTAL	47 400 ml		710 jours/ouvriers x 120 €par jours/ouvriers = 85 200 €	710

SOIT UN TOTAL GENERAL POUR 2007 DE 85 200 €

*** Sur le secteur de la Brigade Verte du Val d'Azun (CC Val d'Azun) :**

Cours d'eau (communes)	Linéaire de berges	Rive	Nature des Travaux	Journées ouvriers
Les Bourinquets : affl.Ouzom (Arbéost)	2 000	RD / RG	Nettoyage des berges, coupe sélective d'arbres, enlèvement des embâcles : Les bois morts sont proches du quartier et il y a un risque de blocage des bois au niveau du pont (départ sentier Vierge) : BV+ entreprise (intervention ponctuelle)	50
Hougarou : affl Ouzom (Ferrières)	1 000	RD / RG	Enlèvement des embâcles	50
IV. Asteuil : affl. Hougarou (Ferrières)	4 000	RD / RG	Enlèvement des embâcles	70
Le Laün : affl. Gave d'Arrens (Arrens)	2 000	RD / RG	Enlèvement des embâcles	70
Canau : affl.Gave d'Arrens (Marsous)	6 000	RD / RG	Suite à la crue du 9 juin 2006 et de l'intervention de la BV durant l'été 2006 des travaux « entreprise » sont nécessaires : débardage de billes de bois	Intervention Entreprise
Interventions ponctuelles suivant les événements climatiques				120
TOTAL	15 000			360

SOIT UN TOTAL GENERAL POUR 2007 DE 35 721 €

*** Sur le secteur de la Brigade Verte du SIVOM du canton de Lourdes Est :**

Cours d'eau (communes)	Linéaire de berges	Rive	Nature des Travaux	Journées ouvriers
Gave de Pau (Geu à St Pé de Bigorre)	5 000	RD / RG	Travaux ponctuels de réhabilitation : traitement espèces indésirables, bûcheronnage : BV+entreprise	150
Gave de Pau (Geu à St Pé de Bigorre)	6 000	RD / RG	Travaux d'entretien : gestion des atterrissements, des plantations, des bras morts : BV+entreprise	100
Gave de Pau (Lourdes)	2 000	RD / RG	Travaux d'entretien : zones paysagères, aires d'embarquements et débarquements, ouvrages (ponts...)	100
Les Génies : affl. Gave de Pau (St Pé de Bigorre)	6 000	RD / RG	Travaux de réhabilitation : bûcheronnage, élagage, traitement des embâcles et des déchets	100
Le Louey : affl.Neez (Juncalas)	2 000	RD / RG	Travaux de réhabilitation : bûcheronnage, élagage, traitement des embâcles et des déchets	50
Interventions ponctuelles suivant les événements climatiques				100
TOTAL	21 000			600

SOIT UN TOTAL GENERAL POUR 2007 DE 43 018 €

TOTAL DES 4 BRIGADES VERTES 2007 : 203 099 €

ANNEE 2008

*** Sur le secteur du PAYS TOY (Commission Syndicale de la Vallée de Barèges) :**

Cours d'eau (communes)	Linéaire de berges	Rive	Nature des Travaux	Journées ouvriers
Ruisseau de Cestrède (Gèdre)	7.000 ml	RD / RG	Coupe sélective d'arbres, enlèvement embâcles et branchages secs, Nettoyage des berges	80
Espécières De Coueylarous (Gavarnie)	2.000 ml	RD / RG	Nettoyage des berges et déchets inertes, enlèvement des embâcles, coupe gros arbres sur partie finale	40
V. Gave de Héas (Gèdre)	3.000 ml	RD / RG	Elargissement bras rive droite, coupe sélective des arbres Intervention pelle mécanique	40
Ruisseau Bernazaou Partie Ayniès (Sazos, Grust)	1.300 ml	RD / RG	Coupes d'arbres, élargissement berges et nettoyage des encombrants	45
Ruisseau l'Yse (Luz)	3.000 ml	RD / RG	Dégagement des berges, coupes sélectives, dégagement d'embâcles et résidus de la coulée de boue à l'amont du hameau de Villenave	60
Interventions ponctuelles suivant les événements climatiques				45
TOTAL	16 300		Coût / J ouvriers : 103 €x 310 = 31 930 E	310
+ Intervention pelle mécanique suite aux intempéries pour un coût estimatif de 2.000 €				

SOIT UN TOTAL GENERAL POUR 2008 DE 33.930 €

*** Sur le secteur du SYMIHL (vallées d'Argelès et de Cauterets) :**

Cours d'eau (communes)	Linéaire de berges	Rive	Nature des Travaux	Journées ouvriers
Malin (Villemongue)	10 800 ML	RD / RG	Restauration	250 jours / ouvrier
Batz (Pierrefitte-Nestalas, Uz, Saint-Savin)	3 400 ML	RD / RG	Restauration	40 jours / ouvrier
Bayou (Saint-Savin, Lau-Balagnas)	6 800 ML	RD / RG	Restauration	80 jours / ouvrier
Gave de Pau (de Pierrefitte-Nestalas à Agos-Vidalos)	29 000 ML	RD / RG	Gestion régulière	200 jours / ouvrier
Gave d'Azun (Argelès-Gazost, Lau-Balagnas, Arcizans-Avant)	5 800 ML	RD / RG	Gestion régulière	60 jours / ouvrier
Gave d'Isaby (Villemongue)	7 400 ML	RD / RG	Gestion régulière pluriannuelle	80 jours / ouvrier
Réseau de cours d'eau restaurés		RD / RG	Gestion Ponctuelle	80 jours / ouvrier
TOTAL	63 200 ml		790 jours/ouvriers x 120 €par jours/ouvriers = 94 800 €	790

SOIT UN TOTAL GENERAL POUR 2008 DE 94 800 €

*** Sur le secteur de la Brigade Verte du Val d'Azun (CC Val d'Azun) :**

Cours d'eau (communes)	Linéaire de berges	Rive	Nature des Travaux	Journées ouvriers
Mattiau : Affl.Laün (Arrens)	3 000	RD / RG	Nettoyage des berges, coupe sélective d'arbres, enlèvement des embâcles	70
Barats :Affl.Hoo (Arrens)	3 000	RD / RG	Nettoyage des berges, coupe sélective d'arbres, enlèvement des embâcles	50
Hougarou (Ferrières)	3 400	RD / RG	Nettoyage des berges, coupe sélective d'arbres, enlèvement des embâcles	50
Affluent G. d'Arrens route Col de Bordères (Arrens)	4 000	RD / RG	Nettoyage des berges, coupe sélective d'arbres, enlèvement des embâcles	70
Interventions ponctuelles suivant les événements climatiques				120
TOTAL	13 400			360

SOIT UN TOTAL GENERAL POUR 2008 DE 58 600 €

*** Sur le secteur de la Brigade Verte du SIVOM du canton de Lourdes Est :**

Cours d'eau (communes)	Linéaire de berges	Rive	Nature des Travaux	Journées ouvriers
Gave de Pau (Geu à St Pé de Bigorre)	5 000	RD / RG	Travaux ponctuels de réhabilitation : traitement espèces indésirables, bûcheronnage : BV+entreprise	150
Gave de Pau (Geu à St Pé de Bigorre)	6 000	RD / RG	Travaux d'entretien : gestion des atterrissements, des plantations, des bras morts : BV+entreprise	100
Gave de Pau (Lourdes)	2 000	RD / RG	Travaux d'entretien : zones paysagères, aires d'embarquements et débarquements, ouvrages (ponts...)	100
L'Ousère :affl. Du Louey (Juncalas)	5 000	RD / RG	Travaux de réhabilitation : bûcheronnage, élagage, traitement des embâcles et des déchets	100
Affl.du Neez (Ousté)	2 000	RD / RG	Travaux de réhabilitation : bûcheronnage, élagage, traitement des embâcles et des déchets	50
Interventions ponctuelles suivant les événements climatiques				100
TOTAL	20 000			600

SOIT UN TOTAL GENERAL POUR 2008 DE 79 900 €

TOTAL DES 4 BRIGADES VERTES 2008 : 267 230 €

ANNEE 2009

*** Sur le secteur du PAYS TOY (Commission Syndicale de la Vallée de Barèges) :**

Cours d'eau (communes)	Linéaire de berges	Rive	Nature des Travaux	Journées ouvriers
Gave de Gavarnie (Gavarnie la Prade- Tourette)	2.500 ml	RD / RG	Dégagement et enlèvement des souches, des arbres secs, Nettoyage du lit du gave et des berges. Intervention pelle mécanique	55
Ruisseau du Pailla (Gavarnie)	1.600 ml	RD / RG	Nettoyage des abords, et enlèvement des gros arbres secs tombés dans le lit	25
VI. Ruisseau du Barrada (Gèdre)	8.000 ml	RD / RG	Nettoisement des berges, enlèvement des embâcles, résidus d'avalanches, déchets inertes et encombrants, coupes d'arbres	125
Ruisseau Rioucaout (Betpouey)	3.700 ml	RD / RG	Enlèvement des souches et arbres, coupes d'arbres, rangement bois coupé sur les rives	60
Interventions ponctuelles suivant les événements climatiques				50
TOTAL	15 800 ml		Coût / J ouvriers : 103 € x 315 = 32 445 E	315
+ Intervention pelle mécanique suite aux intempéries pour un coût estimatif de 2.000 €				

SOIT UN TOTAL GENERAL POUR 2009 DE 34.445 €

*** Sur le secteur du SYMIHL (vallées d'Argelès et de Cauterets) :**

Cours d'eau (communes)	Linéaire de berges	Rive	Nature des Travaux	Journées ouvriers
Cambasque partie amont (Cauterets)	10 800 ML	RD / RG	Restauration	90 jours / ouvrier
Catarrabes (Cauterets)	6 400 ML	RD / RG	Restauration	90 jours / ouvrier
Annexes du Gave de Pau dans le Saihlet : Mare et prairie humide (Ayzac-Ost) ; Roselière et bras mort (Agos-Vidalos)	Superficie : 1.5 hectare Roselière : 1 ha. Bras : 800 ML	RD / RG	Restauration et aménagement	75 jours / ouvrier 75 jours / ouvrier
Gave du Bergons (Serre-en-Lavedan, Ouzous, Ayzac-Ost)	24 000 ML	RD / RG	Gestion régulière pluriannuelle	160 jours / ouvrier
Gave de Pau (de Pierrefitte-Nestalas à Agos-Vidalos)	29 000 ML	RD / RG	Gestion régulière	200 jours / ouvrier
Gave d'Azun (Argelès-Gazost, Lau-Balagnas, Arcizans-Avant)	5 800 ML	RD / RG	Gestion régulière	60 jours / ouvrier
Réseau de cours d'eau restaurés		RD / RG	Gestion Ponctuelle	80 jours / ouvrier
TOTAL	76 800		830 jours/ouvriers x 120 €par jours/ouvriers = 99 600 €	830

SOIT UN TOTAL GENERAL POUR 2009 DE 99 600 €

*** Sur le secteur de la Brigade Verte du Val d'Azun (CC Val d'Azun) :**

Cours d'eau (communes)	Linéaire de berges	Rive	Nature des Travaux	Journées ouvriers
Sourdouet : affluent Boularic (Aucun)	3 000	RD / RG	Nettoyage des berges, coupe sélective d'arbres, enlèvement des embâcles	35
Boularic (Aucun)	2 000	RD / RG	Nettoyage des berges, coupe sélective d'arbres, enlèvement des embâcles	35
Petits affluents de l'Ouzom rive droite (Arbéost et Ferrières)	4 000	RD / RG	Nettoyage des berges, coupe sélective d'arbres, enlèvement des embâcles	60
L'Ouzom (Arbéost et Ferrières)	6 000	RD / RG	Nettoyage des berges, coupe sélective d'arbres, enlèvement des embâcles	60
Ruisseau de Carasse et d'Arribancie (Estaing, Sireix)	4 000	RD / RG	Nettoyage des berges, coupe sélective d'arbres, enlèvement des embâcles	50
Interventions ponctuelles suivant les événements climatiques				120
TOTAL	19 000			360

SOIT UN TOTAL GENERAL POUR 2009 DE 58 500 €

*** Sur le secteur de la Brigade Verte du SIVOM du canton de Lourdes Est :**

Cours d'eau (communes)	Linéaire de berges	Rive	Nature des Travaux	Journées ouvriers
Gave de Pau (Geu à St Pé de Bigorre)	5 000	RD / RG	Travaux ponctuels de réhabilitation : traitement espèces indésirables, bûcheronnage : BV+entreprise	150
Gave de Pau (Geu à St Pé de Bigorre)	6 000	RD / RG	Travaux d'entretien : gestion des atterrissements, des plantations, des bras morts : BV+entreprise	100
Gave de Pau (Lourdes)	2 000	RD / RG	Travaux d'entretien : zones paysagères, aires d'embarquements et débarquements, ouvrages (ponts...)	100
Le Riu Long : affl. Gave de Pau (Omex à Ossen)	6 600	RD / RG	Travaux de réhabilitation : bûcheronnage, élagage, traitement des embâcles et des déchets	100
Arboucau : affl. Gave de Pau (Omex à Lourdes)	5 000	RD / RG	Travaux de réhabilitation : bûcheronnage, élagage, traitement des embâcles et des déchets	50
Interventions ponctuelles suivant les événements climatiques				100
TOTAL	24 600			600

SOIT UN TOTAL GENERAL POUR 2009 DE 84 300 €

TOTAL DES 4 BRIGADES VERTES 2009 : 276 845 €

ANNEE 2010

*** Sur le secteur du PAYS TOY (Commission Syndicale de la Vallée de Barèges) :**

Cours d'eau (communes)	Linéaire berges	Rive	Nature des Travaux	Journées ouvriers
Ruisseau du Bolou (Betpouey)	5.000 ml	RD / RG	Nettoyage berges, élimination arbres secs sur pied, enlèvement embâcles et résidus avalanches	40
Ruisseau St Laure (Barèges)	1.800 ml	RD / RG	Nettoyage des abords, coupe sélective d'arbres, enlèvement des embâcles, extraction et rangement des bois	25
Ruisseau Pountis (Betpouey, Barèges)	2.000 ml	RD / RG	Nettoyage des abords, coupe sélective d'arbres, enlèvement des embâcles, extraction et rangement des bois	40
Ruisseau Larribère (Viey)	3.600 ml	RD / RG	Enlèvement des souches et résidus avalanches, abattage d'arbres, extraction et dégagement	25
Ruisseau Rioulet (Barèges Ayré)	1.300 ml	RD / RG	Elimination arbres secs, rangement branchages, enlèvement embâcles	30
Ruisseau Hounède (Vizos)	2.000 ml	RD / RG	Dégagement des abords, enlèvement résidus avalanches et embâcles	25
Ruisseau Binsos (Saligos)	3.200 ml	RD / RG	Dégagement des arbres tombés dans le ruisseau, par extraction en aval, coupes d'arbres sélectives	40
Ruisseau Pont de Contaut (Sassis) Ruisseau du Mensonger (Thermes de Luz St Sauveur)	5.000 ml	RD / RG	Dégagement des berges, enlèvement d'embâcles et déchets inertes, coupe arbres sur îlot à l'amont de Sassis Coupes importantes d'arbres, dégagement des abords des thermes de St Sauveur et brulage sur place car impossibilité de les remonter (dénivelé 80 mètres sur 150 ml) - Intervention pelle	80
Interventions ponctuelles suivant les événements climatiques				30
TOTAL	23 900 ml		Coût / J ouvriers : 104 €x 335 = 34 840 E	335
+ Intervention pelle mécanique suite aux intempéries pour un coût estimatif de 3.000 €				

SOIT UN TOTAL GENERAL POUR 2010 DE 37 840 €

*** Sur le secteur du SYMIHL (vallées d'Argelès et de Cauterets) :**

Cours d'eau (communes)	Linéaire de berges	Rive	Nature des Travaux	Journées ouvriers
Gabarret (Saint-Savin, Lau-Balagnas, Adast)	9 400 ML	RD / RG	Restauration	80 jours / ouvrier
Ruisseau du Billou (Cauterets)	4 000 ML	RD / RG	Gestion régulière pluriannuelle	40 jours / ouvrier
Ruisseau de Barriquères (Beaucens, Artalens-Souin)	6 400 ML	RD / RG	Gestion régulière pluriannuelle	60 jours / ouvrier
Gave de Pau (de Pierrefitte-Nestalas à Agos-Vidalos)	29 000 ML	RD / RG	Gestion régulière	200 jours / ouvrier
Gave d'Azun (Argelès-Gazost, Lau-Balagnas, Arcizans-Avant)	5 800 ML	RD / RG	Gestion régulière	60 jours / ouvrier
Réseau de cours d'eau restaurés		RD / RG	Gestion Ponctuelle	80 jours / ouvrier
TOTAL	54 600		520 jours/ouvriers x 120 €par jours/ouvriers = 62 400 €	520

SOIT UN TOTAL GENERAL POUR 2010 DE 62 400 €

*** Sur le secteur de la Brigade Verte du Val d'Azun (CC Val d'Azun) :**

Cours d'eau (communes)	Linéaire de berges	Rive	Nature des Travaux	Journées ouvriers
Gave d'Arrens : aval Aucun (Aucun, Arcizans-Dessus)	9 000	RD / RG	Nettoyage des berges, coupe sélective d'arbres, enlèvement des embâcles : BV + entreprise (intervention ponctuelle)	80
Gave d'Azun (Arcizans-Dessus, Arras-en Lavedan)	9 000	RD / RG	Nettoyage des berges, coupe sélective d'arbres, enlèvement des embâcles	80
Laün (Arrens)	6 000	RD / RG	Nettoyage des berges, coupe sélective d'arbres, enlèvement des embâcles, Travaux d'entretien sur les secteurs déjà réhabilités	40
Gave du Tech (Arrens)	6 000	RD / RG	Nettoyage des berges, coupe sélective d'arbres, enlèvement des embâcles Travaux d'entretien sur les secteurs déjà réhabilités	40
Interventions ponctuelles suivant les événements climatiques				120
TOTAL	30 000			360

SOIT UN TOTAL GENERAL POUR 2010 DE 59 400 €

*** Sur le secteur de la Brigade Verte du SIVOM du canton de Lourdes Est :**

Cours d'eau (communes)	Linéaire de berges	Rive	Nature des Travaux	Journées ouvriers
Gave de Pau (Geu à St Pé de Bigorre)	5 000	RD / RG	Travaux ponctuels de réhabilitation : traitement espèces indésirables, bûcheronnage : BV+entreprise	150
Gave de Pau (Geu à St Pé de Bigorre)	6 000	RD / RG	Travaux d'entretien : gestion des atterrissements, des plantations, des bras morts : BV+entreprise	100
Gave de Pau (Lourdes)	2 000	RD / RG	Travaux d'entretien : zones paysagères, aires d'embarquements et débarquements, ouvrages (ponts...)	100
Le Rieulhès : affl. Gave de Pau (Rieulhès)	2 000	RD / RG	Travaux de réhabilitation : bûcheronnage, élagage, traitement des embâcles et des déchets	50
Les Moules : affl. Riu Long (Ossen)	4 000	RD / RG	Travaux de réhabilitation	50
Lanusse : affl. Gave de Pau (Aspin-en-Lavedan)	3 400	RD / RG	Travaux de réhabilitation	50
Interventions ponctuelles suivant les événements climatiques				100
	22 400			600

SOIT UN TOTAL GENERAL POUR 2010 DE 85 700 €

TOTAL DES 4 BRIGADES VERTES 2010 : 245 340 €

TOTAL DES 4 BRIGADES VERTES POUR 2007 à 2010 : 992 514 €